



MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
Québec 

Le 23 juillet 2020

Monsieur,

En réponse à votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels reçue le 12 mai 2020, vous trouverez ci-joint les documents détenus par le Musée de la civilisation concernant l'œuvre *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*, 1779, Jacques-Louis David (1748-1825).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Nous joignons en annexe une note relative à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Sylviane Morrier



16, rue de la Barricade  
Québec (Québec)  
G1K 8W9 Canada  
418 643-2158  
[mcq.org](http://mcq.org)



Québec, le 9 avril 2018

Madame,  
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le formulaire dûment rempli en vue de l'obtention du classement d'un objet patrimonial, actuellement sous la garde du Musée de la civilisation. L'œuvre, *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement Dernier*, 1779, Jacques-Louis David (1748 – 1825), constitue l'un des tableaux européens les plus importants conservés au Québec. Propriété de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Québec, celle-ci fut confiée au Musée du Séminaire en 1984, aujourd'hui le Musée de l'Amérique francophone, pour des raisons de sécurité et de conservation.

La présente demande d'obtention de classement fait l'objet d'une démarche conjointe entre le Musée de la civilisation et le Musée des beaux-arts de Montréal où l'œuvre est actuellement en exposition. Les deux institutions reconnaissent l'importance nationale et internationale de ce bien exceptionnel, tant sur le plan de l'histoire de l'art qu'en regard de son intérêt patrimonial pour le Québec. Elles considèrent cette démarche incontournable afin que l'œuvre de David soit reconnue par le Québec en tant que bien patrimonial classé. La Fabrique est informée de la démarche et y est favorable.

Assurés que la présente demande de classement recevra un accueil favorable de la ministre, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le directeur général du  
Musée de la civilisation

La directrice générale et conservatrice en chef du  
Musée des beaux-arts de Montréal

Stéphan La Roche

Nathalie Bondil, C.M., C.Q.

## Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministre de la Culture et des Communications le pouvoir de classer « tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public » (article 29).

Selon la Loi sur le patrimoine culturel, un **document patrimonial** est, « selon le cas, un support sur lequel est portée une information intelligible sous forme de mots, de sons ou d'images, délimitée et structurée de façon tangible ou logique, ou cette information elle-même, [...] notamment des archives » (article 2). Quant à l'**objet patrimonial**, il est défini comme « tout bien meuble, autre qu'un document patrimonial, [...] notamment une œuvre d'art, un instrument, de l'ameublement ou un artéfact » (article 2). Selon ces définitions, l'un et l'autre présentent un intérêt pour leur valeur artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique ou technologique. L'objet patrimonial peut aussi présenter un intérêt pour sa valeur archéologique.

Il est possible de proposer au ministre le classement d'un document ou d'un objet patrimonial en utilisant le présent formulaire. L'auteur de la proposition est invité à fournir toute l'information dont il dispose sur le bien concerné.

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), les renseignements personnels recueillis au moyen de ce formulaire seront conservés de façon sécuritaire et ne seront rendus accessibles qu'aux seules personnes autorisées à traiter cette proposition.

L'astérisque (\*) indique que l'information est requise pour le traitement de la proposition.

## SECTION 1 – IDENTIFICATION

\*Nom de la personne ou de l'organisme qui fait la proposition : Musée de la civilisation - Musée des beaux-arts de Montréal

Représentant (s'il s'agit d'un organisme) : Stéphan La Roche - Nathalie Bondil

\*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

Code postal :

Musée de la civilisation: 16, rue de la Barricade - Québec (Qc)

G1K 8W9

\*Téléphone : 418 643-2158

Poste : 235

Télécopieur :

Courriel : stephan.laroche@mcq.org

## SECTION 2 – INFORMATIONS SUR LE BIEN

Type de bien  Document patrimonial  Objet patrimonial

### \*Nom

Indiquez le nom utilisé couramment pour désigner le bien (ex. : livre, journal intime, sculpture, peinture, violon ou pointe de flèche). Il ne s'agit pas nécessairement du nom par lequel sera désigné le bien s'il est classé.

Peinture

**Titre (s'il y a lieu)**

Par exemple, *Dictionnaire raisonné, Ange à la Trompette ou L'Annonciation*

Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier

**Description du bien**

Donnez le plus de précisions possible : les dimensions, le nombre de composantes, les couleurs, les matériaux, le nombre de pages, etc.

Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement Dernier

Jacques-Louis David (1748 - 1825)

1779

Huile sur toile

174 × 124 × 3 cm

Signé et daté au bas à gauche : « J.L.David.F / Roma 1780 »

Musée de la civilisation, collection de La Fabrique de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec, 1984.1

**Historique du bien**

Résumez ce que vous savez de l'histoire du bien : auteurs ou anciens propriétaires, date de production, transformations, personnages ou événements associés, etc.

Cette œuvre est l'un des tableaux européens les plus importants conservés au Québec. Le saint Jérôme permet d'illustrer une période charnière de la carrière de Jacques-Louis David, l'un des plus grands peintres français, de mieux comprendre la mise en forme d'un style propre à l'artiste, ainsi que l'évolution du néoclassicisme et du préromantisme en peinture. Ce tableau est reconnu à l'échelle internationale comme l'une des rares œuvres de David qui contribuent à comprendre sa période de transition de la fin des années 1770. Elle fit partie de la célèbre collection du cardinal Fesch, le plus grand collectionneur de son époque, jusqu'à la vente de celle-ci en 1845 à Rome. Elle gagna ensuite les collections du peintre et collectionneur Gustave Mailand (1810 - après 1859). Celui-ci légua sa collection à sa succession où elle devient la propriété de ses petites filles Geneviève et Henriette Cramail. Celles-ci émigrent à Québec en 1922 en emportant avec elles la collection. Au lendemain de l'incendie de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec en 1922, qui détruisit plusieurs œuvres importantes conservées dans l'église, les sœurs Cramail font don du "Saint Jérôme" de David à la basilique-cathédrale. C'est notre premier historien de l'art national, Gérard Morisset, qui la découvre et en fait alors valoir l'importance. L'œuvre est demeurée la propriété de la fabrique jusqu'à aujourd'hui, et un objet de contemplation publique majeur. La garde du bien a été confiée au Musée du Séminaire de Québec (Musée de l'Amérique francophone) en 1984 pour des raisons, à la fois de conservation et de sécurité. Lorsque le Musée de l'Amérique francophone est passé sous la responsabilité du Musée de la civilisation en 1995, cette dernière institution est devenue gestionnaire de l'œuvre en dépôt. Le tableau fut prêté lors d'importantes expositions temporaires à l'international (Académie de France à Rome en 1981, Musée du Louvre et Palais de Versailles en 1993), ainsi qu'une exposition à la collection permanente du Musée des beaux-arts du Canada, de 1995 à 2010. À son retour à Québec en janvier 2011, l'œuvre est retournée au Musée de la civilisation avant d'être présentée en 2012 au presbytère de la Fabrique Notre-Dame-de-Québec, puis en 2013 dans l'exposition permanente située dans la basilique-cathédrale. Depuis 2016, l'œuvre est exposée au nouveau Pavillon pour la paix du Musée des beaux-arts de Montréal.

L'entente de dépôt des biens de la fabrique Notre-Dame-de-Québec au Musée de la civilisation a été renouvelée le 27 mai 2015.

### SECTION 3 – MOTIFS DE LA PROPOSITION

**\*Qu'est-ce qui vous motive à faire cette proposition ?**

La présente proposition a pour objectif d'assurer la préservation et la mise en valeur en sol québécois d'un des tableaux religieux européens les plus importants de l'histoire de l'art international, appartenant encore à une paroisse québécoise.

Ce tableau est un bien culturel d'intérêt national dont le départ appauvrirait irrémédiablement le Québec. Les deux musées responsables de la proposition agissent dans un esprit de solidarité afin de préserver ici ce bien unique.

**\*Quelles sont les valeurs patrimoniales du bien concerné par la proposition ? Expliquez.**

(artistique, emblématique, ethnologique, historique, scientifique ou technologique)

Les valeurs esthétique et historique de l'œuvre sont reconnues par les plus grands spécialistes de David et du néoclassicisme à l'échelle internationale. De plus, ce tableau permet d'appuyer les chercheurs dans leur compréhension d'une période charnière dans la carrière de l'artiste. À ce titre, son appartenance au patrimoine culturel du Québec valorise les collections sises sur le territoire et oblige les institutions du monde à se tourner vers cette nation pour étudier l'œuvre de David. La perte du bien aurait pour conséquence de dévaloriser dramatiquement le positionnement du Québec et de ses collections muséales dans le monde. D'un point de vue ethnohistorique, l'œuvre incarne à la fois un geste de compassion de deux immigrantes envers leur société d'accueil, ainsi que l'un des moments où le patrimoine artistique du Québec s'est mis à être apprécié par ses premiers spécialistes. Ce don des sœurs Cramail appuyait l'idée que les églises au Québec sont des lieux privilégiés pour contempler de l'art européen, avant que les musées ne prennent le relais. Le maintien du tableau en sol québécois assurerait la pérennité d'un lien historique avec la collectivité et l'importance de son patrimoine religieux et agirait comme symbole de la valeur du Québec lui-même comme haut lieu de collections.

### SECTION 4 – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

**\*Êtes-vous propriétaire du bien concerné par la proposition ?**  Oui  Non

Si oui, passez à la section 5. Si non, indiquez le nom et les coordonnées du propriétaire si vous les connaissez.

Nom : La fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Québec

Représentant (s'il s'agit d'un organisme) : Le curé,

Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

16, rue De Buade, Québec (Québec)

Code postal :

G1R 4A1

Téléphone : 418 692-2533

Poste :

Télécopieur : 418 692-4382

Courriel :

**Avez-vous informé le propriétaire de la présente démarche ?**  Oui  Non

Si oui, le propriétaire est-il d'accord avec la proposition de classement ?  Oui  Non

**Informations complémentaires**

La présente demande est déposée conjointement par le Musée de la civilisation de Québec et le Musée des beaux-arts de Montréal. Le tableau est actuellement sous la responsabilité du Musée de la civilisation et en prêt au Musée des beaux-arts de Montréal. Il est présenté au sein de la collection permanente du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein du Musée des beaux-arts de Montréal depuis octobre 2016 et fait l'objet d'une première demande de prolongation jusqu'au 1er février 2020. Exposé dans la section consacrée au néoclassicisme, le tableau de David en constitue l'œuvre pivot, sans équivalent.

Valeur marchande du bien:

## SECTION 5 – LIEU DE CONSERVATION DU BIEN

Nom (par exemple, église de Saint-André, Musée régional de Rimouski, Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec, encan, domicile du propriétaire) :  
Musée de la civilisation (Centre national de conservation et d'études des collections)

Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :  
1725, Boulevard Hamel,

Code postal :  
G1N 3Y7

Nom du gardien du bien (s'il y a lieu) :

Téléphone : 418 643-2158

Poste :

Télécopieur :

Courriel : collections@mcq.org

## SECTION 6 – DOCUMENTS JOINTS À LA PROPOSITION

**Documents de référence**

Joignez une copie de tout document pertinent : étude, article, contrat de vente, document relatif à l'histoire du bien, document d'archives, etc. Fournissez les références bibliographiques exactes.

**Relevé photographique**

Photographies du document ou de l'objet, photographies de chaque composante, plans rapprochés, photographies anciennes si disponibles, etc. Indiquez la source de chaque image si possible.

**Documents d'appui**

Pétition, lettre, résolution, etc.

## SECTION 7 – SIGNATURE

Signature

Date (aaaa-mm-jj) : 2018-04-09

## ENVOI DU FORMULAIRE

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être envoyés au registraire du patrimoine culturel par courriel, à [registraire.patrimoineculturel@mcc.gouv.qc.ca](mailto:registraire.patrimoineculturel@mcc.gouv.qc.ca), ou par la poste, à :

**Registraire du patrimoine culturel**  
**Direction générale du patrimoine**  
**Ministère de la Culture et des Communications**  
225, Grande Allée Est, RC, bloc C  
Québec (Québec) G1R 5G5

## RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements à propos de la Loi sur le patrimoine culturel, vous pouvez communiquer avec votre direction régionale.

### Bas-Saint-Laurent (région 01)

337, rue Moreault, RC, bureau 12  
Rimouski (Québec) G5L 1P4

Téléphone : 418 727-3650  
Télécopieur : 418 727-3824

Courriel : [drbsl@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drbsl@mcc.gouv.qc.ca)

### Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)

202, rue Jacques-Cartier Est  
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8

Téléphone : 418 698-3500  
Télécopieur : 418 698-3522

Courriel : [drslstj@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drslstj@mcc.gouv.qc.ca)

### Capitale-Nationale (région 03)

225, Grande Allée Est, RC, bloc C  
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2346  
Télécopieur : 418 380-2347

Courriel : [dcn@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dcn@mcc.gouv.qc.ca)

### Mauricie et Centre-du-Québec (régions 04 et 17)

100, rue Laviolette, bureau 315  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Téléphone : 819 371-6001  
Télécopieur : 819 371-6984

Courriel : [drmcq@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drmcq@mcc.gouv.qc.ca)

### Estrie (région 05)

225, rue Frontenac, bureau 410  
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

Téléphone : 819 820-3007  
Télécopieur : 819 820-3930

Courriel : [dre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dre@mcc.gouv.qc.ca)

### Montréal (région 06)

480, boulevard Saint-Laurent, bureau 600  
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

Téléphone : 514 873-2255  
Télécopieur : 514 864-2448

Courriel : [dm@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dm@mcc.gouv.qc.ca)

### Outaouais (région 07)

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4<sup>e</sup> étage, bureau 4.140  
Gatineau (Québec) J8X 4C2

Téléphone : 819 772-3002  
Télécopieur : 819 772-3950

Courriel : [dro@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dro@mcc.gouv.qc.ca)

### Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (régions 08 et 10)

145, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8

Téléphone : 819 763-3517  
Télécopieur : 819 763-3382

Courriel : [dratnq@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dratnq@mcc.gouv.qc.ca)

### Côte-Nord (région 09)

625, boulevard Lafèche, bureau 1.806  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Téléphone : 418 295-4979  
Télécopieur : 418 295-4070

Courriel : [drcn@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drcn@mcc.gouv.qc.ca)

### Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)

146, avenue de Grand-Pré  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Téléphone : 418 534-4431  
Télécopieur : 418 534-4564

Courriel : [drjim@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drjim@mcc.gouv.qc.ca)

### Chaudière-Appalaches (région 12)

51, rue du Mont-Marie  
Lévis (Québec) G6V 0C3

Téléphone : 418 838-9886  
Télécopieur : 418 838-1485

Courriel : [drca@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drca@mcc.gouv.qc.ca)

### Laval, Lanaudière et Laurentides (régions 13, 14 et 15)

300, rue Sicard, bureau 200  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Téléphone : 450 430-3737  
Télécopieur : 450 430-2475

Courriel : [drlll@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drlll@mcc.gouv.qc.ca)

### Montérégie (région 16)

2, boulevard Desaulniers, bureau 500  
Saint-Lambert (Québec) J4P 1L2

Téléphone : 450 671-1231  
Télécopieur : 450 671-3884

Courriel : [drmonter@mcc.gouv.qc.ca](mailto:drmonter@mcc.gouv.qc.ca)



« DAVID »

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Le fameux tableau *Saint Jérôme* de David expliqué par des experts le dimanche 10 juin, dès 13 h, au Musée de la civilisation

Québec, le 5 juin 2018 – Ce dimanche 10 juin, dès 13 h, les deux directeurs généraux et les conservateurs du Musée de la civilisation (MCQ) et du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) vous convient à une passionnante conférence expliquant les multiples facettes qui font du *Saint Jérôme* de Jacques-Louis David (1748-1825) un tableau d'exception. Cette initiative conjointe de **Nathalie Bondil**, directrice générale et conservatrice en chef du MBAM et de **Stéphane La Roche**, directeur général du MCQ, permet de prendre la pleine mesure de ce chef-d'œuvre faisant l'objet d'un avis d'intention de classement comme objet patrimonial du Québec, depuis le 23 avril dernier.

Coût : 10 \$ | Abonnés : 6 \$ Réservations requises au 418 643-2158



13 h | *Du bon et du mauvais usage de l'aliénation : quelques exemples réussis – et quelques ratages – au Musée des beaux-arts de Montréal.* Par **Nathalie Bondil**, directrice générale et conservatrice en chef, MBAM.

Jacques-Louis David (1748-1825),  
*Saint Jérôme*, 1779, huile sur toile,  
174 × 124 cm. Collection de la  
Fabrique de la paroisse Notre-Dame  
de Québec, Musée de la civilisation.

13 h 30 | *Traditions and Inspirations: Precedents and Sources for David's Saint Jerome.*  
Par **Hilliard T. Goldfarb**, conservateur sénior – collections et conservateur des maîtres anciens, MBAM (Intervention présentée en langue anglaise).

14 h | *Le Saint Jérôme, académie inspirée et jalon essentiel dans l'art davidien.*  
Par **Sylvain Cordier**, conservateur des arts décoratifs anciens, MBAM.

14 h 45 | *Un tableau et son contexte : profondeur historique de la patrimonialité du Saint Jérôme de David avec la cathédrale de Québec.*  
Par **Jacques Des Rochers**, conservateur de l'art québécois et canadien (jusqu'à 1945), MBAM.

15 h 15 | *Une marque d'affection profonde... Le destin de la « collection Cramail » et du Saint Jérôme de David au Québec.*  
Par **Vincent Giguère**, conservateur de la collection d'œuvres d'art et du patrimoine religieux du Musée de la civilisation.

15 h 45 | *L'avenir du Saint Jérôme de David en jeu : pourquoi deux musées s'allient-ils pour conserver un bien patrimonial exceptionnel?*  
Par **Stéphane La Roche**, directeur général du Musée de la civilisation.

**Faits saillants :**

- Figure emblématique de l'histoire de l'art français et chef de file du néoclassicisme, Jacques-Louis David (1748-1825) a peint le *Saint Jérôme* en 1779 lors de son passage à l'Académie de France, à Rome;
- Remarquable par son emploi du clair-obscur inspiré du Caravage (1571-1610), cette académie est un élément significatif dans la définition du langage plastique de Jacques-Louis David;
- L'œuvre a fait l'objet d'une succession de ventes et de legs en France avant d'entamer un périple en Amérique du Nord et d'être offerte à la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, vers 1939;
- Le *Saint Jérôme* de David est en dépôt dans les collections du Musée de la civilisation depuis 1995;
- Depuis 2016, le tableau *Saint Jérôme* est exposé au Musée des beaux-arts de Montréal.

**Liens connexes :**

Musée de la civilisation : [www.mcq.org](http://www.mcq.org)

Musée des beaux-arts de Montréal : [www.mbam.qc.ca](http://www.mbam.qc.ca)

- 30 -

**Relations de presse :****Québec - Musée de la civilisation**

Agnès Dufour

Relationniste de presse

T. 418 643-2158, poste 433

[agnes.dufour@mcq.org](mailto:agnes.dufour@mcq.org)

**Montréal - Musée des beaux-arts de Montréal**

Patricia Lachance

Chargée des relations médias

T. 514-285-1600, poste 315

[plachance@mbamtl.org](mailto:plachance@mbamtl.org)

Québec, le 11 avril 2019

Monsieur Stéphan La Roche  
Directeur général  
Musée de la civilisation  
85, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 8R2

Monsieur le Directeur général,

Je désire vous informer de ma décision de classer, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, la peinture intitulée Saint Jérôme de Jacques-Louis David. Vous trouverez ci-joint copie de l'avis de classement que j'ai signé à cet effet.

Le Saint Jérôme de Jacques-Louis David est désormais inscrit au Registre du patrimoine culturel et figure également au Répertoire du patrimoine culturel du Québec que vous pouvez consulter au [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).

Si vous désirez obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, au 418 380-2346. Je vous invite aussi à consulter notre site Internet au [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La ministre,



**NATHALIE ROY**

p. j.

N/Réf. : 34508

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS DE CLASSEMENT  
D'UN BIEN PATRIMONIAL**

**PEINTURE INTITULÉE SAINT JÉRÔME  
DE JACQUES-LOUIS DAVID**

La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, M<sup>ME</sup> NATHALIE ROY, donne avis :

QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le patrimoine culturel*, elle classe cet objet patrimonial :

La peinture intitulée *Saint Jérôme*, une huile sur toile de 174 centimètres sur 124 centimètres réalisée en 1779 par Jacques-Louis David (1748-1825). L'œuvre est signée et datée : « J. L. David F. / Roma 1780 » et placée dans un cadre doré;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

La peinture intitulée *Saint Jérôme* présente un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique. Ce tableau a été peint en 1779 par Jacques-Louis David, alors à Rome pour parfaire sa formation de peintre. L'œuvre constitue une académie, soit une œuvre attestant l'habileté de l'artiste à traiter l'anatomie humaine, que David devait envoyer à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris afin de démontrer ses progrès. Ce tableau témoigne d'une période charnière dans la production de l'artiste. Son *Saint Jérôme* est fortement marqué par l'influence du caravagisme qui apparaît dans les œuvres de David lors de son séjour à Rome, tant par le clair-obscur que par le traitement très réaliste de quelques éléments, comme les mains et le visage. Cette influence est peut-être aussi induite par les tableaux et gravures de José de Ribera dont le peintre français s'est possiblement inspiré pour composer son *Saint Jérôme*. Ce tableau montre toutefois l'apparition d'un certain idéalisme inspiré de l'Antiquité, plus typique du néoclassicisme naissant, mouvement dont David deviendra un des chefs de file. L'œuvre présente aussi des caractéristiques plus davidiennes, comme les ombres claires sur le torse du personnage, qui aplatissent l'image. Cette académie, exposée au Salon de 1781, constitue donc une pièce importante de la carrière naissante de l'artiste qui devient par la suite l'un des peintres les plus influents en France et en Europe au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et premier peintre de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>. Il s'agit par ailleurs de l'un des rares tableaux à caractère religieux connus de David;

La peinture intitulée *Saint Jérôme* présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. D'abord acquise vers 1782 par

Johann Anton de Peters, peintre et graveur allemand qui souhaitait possiblement l'utiliser comme modèle pour une commande, l'œuvre passe ensuite entre les mains de divers propriétaires, notamment celles du cardinal Joseph Fesch, qui l'acquiert en 1810. Fesch est probablement le plus grand collectionneur d'art du début du XIX<sup>e</sup> siècle, amassant plus de 15 000 tableaux et 17 000 objets d'art. Fesch conserve le *Saint Jérôme* jusqu'à sa mort, dans sa collection du palais Falconieri, à Rome. Le tableau est plus tard acquis par Nicolas Henri Gustave Mailand, peintre français d'histoire et de genre, aussi grand collectionneur d'art. Une grande partie de la collection Mailand traverse l'Atlantique à la fin du siècle, alors que la fille de Gustave, Marie Julie Mailand, et le second époux de celle-ci, Nicolas Josué Pinault, s'installent à Minneapolis, aux États-Unis, avec Henriette et Geneviève Cramail, deux des enfants issus du premier mariage de Marie Julie Mailand. En 1907, la famille acquiert une propriété sur l'avenue Sainte-Geneviève à Québec et la collection y est déplacée par la suite. En décembre 1922, un incendie détruit la basilique-cathédrale de Notre-Dame-de-Québec. Seuls deux des tableaux anciens qui ornaient le lieu de culte sont sauvés des flammes. Le bâtiment et le décor sculpté sont reconstitués à partir de photographies et des plans originaux, afin de maintenir la profondeur historique du lieu. C'est dans ce contexte que le tableau de David est offert par la famille Cramail, entre 1922 et 1938, pour que le lieu de culte soit à nouveau mis en valeur par un ornement digne d'une cathédrale. L'œuvre de David, après avoir pris place dans des collections importantes, devient donc l'une des pièces maîtresses du trésor de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, la première érigée canoniquement en Nouvelle-France;

La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française donne également avis :

QUE ce classement prend effet à compter du 26 avril 2018, date où l'avis d'intention de procéder au classement du bien a été transmis;

QUE ce bien sera inscrit au Registre du patrimoine culturel du Québec;

Fait à Québec, ce 11 avril 2019

La ministre,



**NATHALIE ROY**

Examen et traitement proposé

Propriétaire

Fabrique de Notre-Dame de Québec

Adresse

Description de l'objet Tableau de St Jérôme par Jacques-Louis David, 1780  
Huile sur toile, signée, hauteur 174 cm x largeur 124 cm

valeur d'assurance : \$ 750.000<sup>00</sup>  
N° d'acc. (n° de catalogue)

Examen et traitement proposé L'œuvre a été restaurée deux fois et aucune documentation n'est disponible à ce sujet.

1<sup>ère</sup> Restauration : Le tableau a été reutoilé à l'aide d'un adhésif aqueux du genre colle de peau et farine selon les vieilles techniques européennes, avec coupe des rebords de la toile. Il y a cristallisation de cette colle, qui avec des pertes de souplesse et de pouvoir adhérent, provoque des séparations locales entre les deux toiles avec des soulèvements, phénomènes visibles dans la partie inférieure. Un repeint de la même période est visible sur le bras droit du sujet, près de l'épaule.

2<sup>ème</sup> Restauration : Une déchirure verticale traversant les deux toiles et s'étendant sur une longueur de 14 cm a été rapiécée par l'arrière, provoquant une très forte déformation de la planéité de la toile, un repeint exagéré s'étale sur tout de chaque côté de la déchirure. Des repeints sont aussi visibles sur les bords des quatre côtés du tableau.

Un vernis trop liquide a été appliqué sans soin, il a perdu en séchant, les parties épaisses se sont décolorées et donnent l'aspect de petites vagues foncées sur l'ensemble de la toile. Le vernis est aussi éraflé en croix le long du côté gauche (40cm x 10cm). Il y a une perte de matière picturale de 1,5cm x 0,5, située à 3cm du bas et à 43cm du côté gauche. Le châssis est déformé sur deux de ses membres, ceci, dû à la présence de nœuds dans le bois.

Un élément décoratif de 25 cm de long est manquant sur le côté inférieur du cadre, ainsi que de nombreuses petites pertes mineures.

### Traitement Proposé

1. Allègement du vernis et extraction des repeints
2. extraction du reutoilage et de la pièce.
3. reutoilage, masticage, retouche et vernissage.
4. changer les éléments défectueux du châssis
5. restaurer le cadre.

Lieu de l'examen

Laboratoire

Autre:

Le traitement sera donné au

Laboratoire /

Autre:

Durée prévue (personne-heures) : 3 semaines

Date prévue de fin du traitement : 16 Novembre 81

Examiné par

Roger Roche

Date 26 Oct. 81

Nom

Titre Restaurateur

Traitement proposé approuvé par

Date

Nom

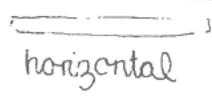
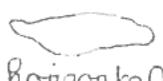
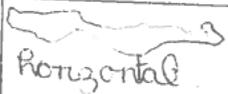
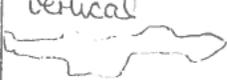
R. Roche

Titre

Propriétaire: Je suis d'accord avec l'examen et/ou le traitement proposé par le C C Q et j'autorise ce dernier à procéder au traitement tel que proposé ci-haut.

Date 26 novembre 1981

Propriétaire Musée du Québec

TYPE D'ALTERATION	DIMENSIONS cm	FORME ET ORIENTATION	LOCALISATION centre à bords		OBSERVATIONS
thick repaint	38 cm x 2,5 cm	 horizontal	21,5 cm D	3 cm B	when removed a series of filled ancient paint-losses were discovered.
Paint and ground loss.	5 mm x 2 m		1,2 cm B	37 cm D	This was discovered under the repaint upon removal.
hole filled with repaint.	3,5 cm x 0,5 cm	 horizontal	3 cm B	14 cm D	This was discovered under the repaint upon removal.
hole filled with repaint.	3 cm x 0,5 cm	 horizontal	3,5 cm B	18 cm D	This was discovered under the repaint upon removal.
hole filled with repaint	8 cm x 0,5 cm	 horizontal	2,7 cm B	23 cm D	This was discovered under the repaint upon removal.
Paint and ground loss.	1,7 cm x 0,6 cm		3 cm B	43 cm G	This arrived more recently than the pre-mentioned repaint, and had not been treated.
A series of minor flaking and paintlosses.	an area of 13 cm x 3,5 cm	horizontal	3,2 cm B	41 cm G	These as previous to are more recent. The paint layer in this area is relatively brittle.
A repaint covering a split in the original canvas and also lining fabric	an area of 14 x 8 cm wide.	vertical 	18 cm H	41 cm D.	When removed a much smaller area of damage is found.
A split and filling	14 cm x 1 cm	vertical 	18 cm H	41 cm D.	This was the damage discovered after re-paint removal.
a surface bulge due to a separation between the original and a lining canvas.	2,5 cm x 1 cm	vertical 	60 cm G	16 cm B.	This should be locally treated by heat application and an adhesive impregnation.
A surface bulge due to a separation between the original and lining canvas.	3 cm x 2,5 cm	horizontal 	70 cm D	7,5 cm B	This should be locally treated by heat application and an adhesive impregnation.
A large bulge due to a separation between the original and lining canvas.	6 cm x 4 cm	horizontal 	37 cm G	7 cm B	This should be locally treated by heat application and an adhesive impregnation.
A cleavage with minor paint loss.	2,5 cm long	horizontal 	57 cm D	3,7 cm B.	This should be flattened and locally treated by heat application and an adhesive impregnation.



**TITRE: «ST JÉRÔME»**  
**ARTISTE: Jacques-Louis DAVID**

### TRAITEMENT

1. Le vernis a été allégé à l'aide d'acétone, ce qui a permis d'extraire une mince couche du dernier vernis. Toutefois, l'action était trop légère et après consultation avec le conservateur, M. Claude Thibault, il a été décidé de continuer d'alléger le vernis.
2. De nombreuses retouches de couleur sont devenues visibles sur l'ensemble de l'oeuvre, les plus importantes, comme celle qui entourait la déchirure au dessus de la tête de St Jérôme, ont été enlevées, montrant une autre, plus ancienne et plus grande, en sous-couche. Des surpeints sur les bords ont été dégagés, exposant d'autres repeints, masticages, pertes de la matière picturale ou des trous et des perforations, toujours plus petits que leurs précédents. Un large repeint sur la pailasse le long du bord inférieur droit a aussi été dégagé. À ce stade d'allègement, l'oeuvre a une meilleure lisibilité de ses détails. Un autre examen en lumière ultraviolet laisse maintenant apparaître de nombreux autres repeints situés dans l'ombre de l'aile du nez, le cou, les doigts, la partie inférieure de la barbe, dans le fond du tableau et sur le bord supérieur. Ils ne sont pas récents et sont situés sous St Jérôme.

### LE VERNIS

3. Une pièce collée au verso de la toile de doublage a été enlevée, montrant qu'elle était moins endommagée que la toile originale et la déchirure beaucoup plus petite (seulement 2 cm de longueur) et qui n'a pas besoin d'un collage additionnel. Aucune pièce n'a été nécessaire, ce qui évitera une déformation sur la surface du tableau dans l'avenir.
4. Les lacunes dans la couche picturale ont été mastiquées avec du carbonate de calcium mélangé avec du vernis à retoucher Winsor et Newton.
5. Une couche de vernis synthétique de Paraloid B72 a été pulvérisée sur la surface du tableau.
6. La tension de la toile a été ajustée et les clés attachées au châssis à l'aide de l'adhésif Silicone. Un dos protecteur de Coroplast a été vissé au verso du châssis.
7. Les endroits fragiles du cadre ont été consolidés avec de l'adhésif d'acétate de polyvinyle. Les lacunes ont été mastiquées et retouchées.

Joan Rathbone Roche  
Roger Roche  
1981



## Rapport de restauration

### ORGANISME DEMANDEUR

1. ÉTABLISSEMENT: (nom, adresse, N° de téléphone) Musée du Séminaire de Québec  
9 rue de l'Université, Québec
2. REPRÉSENTANT ou REPRÉSENTANTE: M. Didier Prioul, conservateur.
3. PROPRIÉTAIRE DE L'OBJET: (si différent) \_\_\_\_\_

### OBJET (OU OEUVRE)

Peinture de chevalet, huile sur toile, encadrée.  
Titre : St Jérôme  
Artiste : Jacques Louis David  
Signé : J.L. David, coin inférieur droit, daté: 1780  
Dimensions : H. 174 x L 124 cm.

 Description Examen

Depuis la dernière restauration, qui a été faite au CCQ en 1981, un embu s'est développé sur toute la surface du vernis, probablement à la suite d'un séjour dans un environnement très humide et chaud (transport?).

Une craquelure de glissement, laissant apparaître la couche de préparation, s'est formée tout le long du centre d'une ancienne déchirure verticale de 12 cm de longueur, située juste au dessus de la tête du sujet, ayant son centre à 18 cm du haut et à 41 cm. du côté droit.

Une déformation de surface du mastic et un ancien repeint débordant et plus sombre que le fond du ciel, sont restés visibles tout autour de la déchirure. Le temps alloué lors de la dernière restauration ayant été trop court pour permettre leur extraction et mise à plat.

Aussi, depuis la dernière intervention, le tableau a été démonté de son encadrement pour une raison inconnue, quelques vis de fixation ont été changés par d'autres trop grosses pour les trous des plaques de renfort, ne remplissant plus leur fonction de serrage. Deux clés de tension ont été fracturées et le châssis trop tendu a été remonté trop serré dans la feuillure de l'encadrement.

Des traces de doigts, résultant d'une manipulation sans soin, sont visibles tout autour des bords, affectant la brillance du vernis.



## Rapport de restauration

### INTERVENTION PROPOSÉE

- Nettoyage de surface de la matière picturale.
- Dépoussierage de l'arrière de la toile et du châssis.
- Mise à plat et fixation du soulèvement de la matière picturale, ainsi que du mastic de la déchirure.
- Refaire les clefs manquantes et corriger la tension de la toile.
- Changer les panneaux de protection arrière.
- Retoucher la craquelure de glissement et corriger le repeint adjacent.
- Régénérer le vernis.
- Corriger le feu allumé dans la feuillure de l'encadrement.
- Installer des feuilles cellulaires de polyéthylène dans la caisse de transport de l'œuvre.

<small>Restaurateur ou restauratrice</small> Joan Kaulbone Roche	<small>Date</small> 89-09-20	<small>Chef d'atelier</small> R/Roche	<small>Date</small> 89-09-20
---------------------------------------------------------------------	---------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------

### MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Durée prévue du traitement: — par le C.C.Q.: 140 heures  
— par un consultant: \_\_\_\_\_ heures

Frais spéciaux: (préciser) \_\_\_\_\_ \$  
\_\_\_\_\_ \$  
\_\_\_\_\_ \$

Répartition des frais:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Directeur C.C.Q.

Date

### ACCEPTATION

J'autorise le C.C.Q. à réaliser le traitement proposé selon les modalités décrites plus haut et conformément aux termes et conditions de la demande d'intervention en date du \_\_\_\_\_.

Signature du représentant ou de la représentante

Date



Titre: "St. Jérôme"  
Artiste: Jacques Louis David.

## Rapport de restauration

Suite

### Traitement (Septembre 1989)

1. Le tableau a été désencadré et les panneaux protecteurs à l'arrière du châssis ont été enlevés.
2. Les radiographies ont été prises au dessus de la tête de St. Jérôme pour déterminer l'étendue de la déchirure et du masticage.
3. Les clés ont été enlevées du châssis et l'arrière de la toile ainsi que le châssis ont été nettoyés.
4. Le tableau a été placé face en dessous sur une table et la déformation située au dessus de la tête a été mise à plat avec l'application d'humidité appliquée sur le verso de la toile. Pour éviter l'évaporation trop rapide la zone humidifiée a été couverte avec du mylar et la mise à plat a été effectuée avec l'aide de poids de plomb, laissés en place pendant cinq jours, sur des cales de bois recouvertes de feutre.
5. Les déformations des montants du châssis ont été réduites par l'application d'humidité sur la partie bombée, et la réduction de la courbe a été effectuée avec des presses de bois type "Jorgensen", ainsi que des poids de plomb. Ils ont été laissés en place pendant cinq jours.
6. La surface du tableau a été dépoussiérée avec une brosse japonaise.
7. Plusieurs des clés du châssis ont été changées, les autres nettoyées et elles ont été remises en place. Le premier réglage de la tension de la toile a été effectué.



Titre: "St. Jerome"

Artiste: Jacques Louis David.

Page /

## Rapport de restauration

Suite

8. Le vernis existant a été reformé avec l'application pulvérisée des solvants suivants: cellosolve acetate, diacétone alcool, éthanol, 1:1:4
9. Les retouches ont été effectuées, notamment dans les craquelures situées au dessus de la tête et des cotés du papier brun sur les bords du tableau, avec des pigments en poudre mélangés avec du vernis à retoucher Winsor et Newton.
10. Un léger glacis a été appliqué autour du mastic pour essayer d'égaliser le brillance mais la surface trop lisse est <sup>restée</sup> visible.
11. Un deuxième réglage de la tension de la toile a été effectué et les clés ont été fixées en place avec des cordelettes.
12. Les panneaux protecteurs ont été vissés à l'arrière du châssis.
13. Une mince couche de vernis Baummar a été pulvérisée sur la surface du tableau.

### Restauration du cadre.

14. Les dimensions de l'encadrement étant trop grandes pour le tableau. Les feuillures du cadre et du faux-cadre ont été refaites et les onglets du faux cadre ont été modifiés pour diminuer la taille de l'encadrement
15. Le cadre a été dépoussiéré recto et verso avec de l'air comprimé. La surface du cadre a été nettoyée dans les moulures avec l'aide d'un pinceau, suivi par un nettoyage léger sur les bords avec une solution aqueuse de 3% FL70.



Titre: St Jérôme

Artiste: Jacques Louis David.

Page /

## Rapport de restauration

Suite

16. Les masticages mineurs et retouches ont été effectués avec de l'acrylique "Liquitex".
17. Un feutre a été collé dans la feuillure du cadre, agissant comme coussin entre le tableau et le cadre. Le feutre a été couvert avec une bande de papier silicone appliquée sur le feutre à l'aide d'un ruban adhésif double face. Le papier silicone a été appliqué pour éviter que le tableau ne colle pas dans l'encadrement, surtout après l'application récente d'une couche de vernis Dammar.
18. Le tableau a été encadré et fixé en place avec des plaques de renforcement de laiton.

Le traitement a été effectué par

Mme. Joan Rathbone Roche  
M. Roger Roche

tableau

M. René Gagnon  
M. Roger Roche  
Mme Joan Rathbone Roche

encadrement.

Restauration  
1990.

St Jerome par J.L. David

MAE: 1984.01  
P. -81-48

Le tableau est revenu du Louvre dans sa caisse - aucune feuille de mylar ou autre film ne le recouvrait.

L'ensemble était recouvert d'une épaisse couche de poussières blanchâtres du même type que celles produites par le pouçage d'un mur.

### Traitement

~~Depoussierage du tableau et de~~

Demontage de l'encadrement.

Depoussierage du tableau à l'aide d'air comprimé et d'une brosse et d'un chiffon.

Depoussierage de l'encadrement avec de l'air comprimé et d'un pinceau à poils semi rigides.

Application de deux couches croisées de vernis dammar dans le xyline 1:10.

Remontage de l'encadrement après quelques retouches mineures de la bronzine.

Le tableau a été recouvert d'une feuille de mylar avant sa mise en caisse.

Travaux exécutés entre le 12 et 14 Mars 90. R/R



## Rapport d'examen

ORGANISME DEMANDEUR	
1. ÉTABLISSEMENT: (nom, adresse, N° de téléphone)	<u>National Gallery of Canada</u> <u>380, Sussex Drive, Ottawa (Ontario) K1N 9N4</u>
2. REPRÉSENTANT(E):	<u>Lora Versolato</u> <u>Fabrique de Notre-Dame de Québec</u>
3. PROPRIÉTAIRE DE L'OBJET: (si différent)	<u></u>

OBJET OU OEUVRE	
<p>Easel painting, oil on canvas            Title: <u>Saint Jérôme</u>            Artist: <u>Jacques-Louis David</u>            Signed and dated: <u>lower right corner</u>            Dimensions: <u>203 cm H X 155 cm W X 11 cm D (framed)</u>            Dimensions unframed: <u>174 cm H X 124 cm W</u></p>	
N° d'inventaire: _____	

Date de l'examen	<u>1995-05-16</u>	Restaurateur:	<u>Joan Rathbone Roche</u>
------------------	-------------------	---------------	----------------------------

### CONDITION REPORT

#### PAINTING

Both the painting and the frame are covered with a fine dust. The painting has a second dust layer with larger white particles spread at random, which appear static and attracted to the varnish layer, particularly in the background above the head of the subject. This is the area of an old tear which has been filled and retouched several times in past conservation treatments, both at the CCQ and during other previous non documented treatments of unknown origin. Some minor cracks are also visible at this location exposing the white colour of the underlying filling.

The tension of the canvas is correct, all the keys are in place and attached to the stretcher and the backing boards are all secured in place.

#### FRAME

The frame has three small losses of the gilt finish on the front of the frame and a loose section of plaster and gilt finish on the reverse, situated on the bottom edge; similar problems have occurred in the past. There is a screw in one of the mending plates used to attach the frame to the stretcher, which has worked loose. It is situated on the lower right side when the frame is viewed from the back.

*✓*



## Rapport de restauration

Title: Saint-Jérôme  
Artist: Jacques-Louis David

### TREATMENT

#### PAINTING

1. The painting was unframed.
2. The dust was removed from the surface of the varnish with a soft Japanese brush. The area around the cracks was gently polished to reduce the slight bloom revealed when the dust was removed. This bloom is an inheritance from a previous treatment and fades and reappears at will. It is due to a reaction between varnish layers and can only be rectified by a major treatment.
3. Inpainting of the small cracks was undertaken with dry pigments mixed with Beva gloss varnish.

#### FRAME

4. The dust was removed from the surface of the frame with a medium-soft bristle brush. The losses in the gilt finish were consolidated with polyvinyl acetate adhesive and retouched with «Gold Finger» metallic finish by Rowney.
5. Two handles were screwed into the back of the frame to help with the manutention. The painting was reframed; all of the screws in the mending plates were changed for more appropriate ones.

The painting is now in a good state of conservation and acceptable to travel.

Joan Rathbone Roche  
Roger Roche  
May 1995



## Rapport de restauration

**Title : «St-Jérôme»**  
**Artist : Jacques-Louis David**  
**Signed and dated : 1780, lower right corner**  
**Dimensions : 203 cm H X 155 cm W X 11 cm D (framed)**  
**174 cm H X 124 cm W (unframed)**

**Owner : Fabrique de Notre-Dame de Québec**  
**Coordinator : Musée de l'Amérique française**

**Conservation history of the painting St-Jérôme:**  
**a precis of dossiers at the CCQ**  
**since our first intervention in 1981**

### 1981

When the painting was first examined at the CCQ in 1981 it had been restored twice and no documentation concerning these treatments was available. By examination, the following conclusions were made:

#### 1<sup>st</sup> treatment

The painting had been lined with an aqueous adhesive, type skin glue and flour; a European technique where the edges of the painting were cut. The glue had crystallized, and the adhesion had weakened, resulting in local separations between the two canvases. Lifting paint was visible along the bottom edge of the painting. An overpaint of the same period is visible on the right arm of the subject, close to the shoulder.

#### 2<sup>nd</sup> treatment

A canvas patch had been glued on the back of the painting to cover a 14 cm long vertical tear, which was in both canvases, provoking a strong deformation. An overpaint was detected extending for 4 cm on each side of the tear. Overpainting was also visible on the four edges of the painting. The upper edge has fillings which have been applied directly on the stretcher since there does not appear to be a tacking edge of the lining canvas. This has been replaced by brown paper which overlaps the surface of the painting by 5 mm. A very liquid varnish had been applied without care, forming pearl-shaped droplets on drying. There was a scratch in the varnish running the length of the left side of the painting, and a paint loss 1,5 cm X 0,5 cm. Two members of the stretcher were deformed due to the presence of knots in the wood. A motif 25 cm long was missing on the bottom of the frame and there were many other minor losses overall.

#### Treatment proposed by the CCQ

A complete treatment was proposed, including removal of the old lining and a relining. Since the amount of time was limited the treatment was diminished, on the condition and understanding that the painting would return to the CCQ after the exhibition in Rome, in order that the remaining treatment could be completed, (which did not happen).

#### Treatment at the CCQ - 1981

1. One layer of varnish, (the one formed in droplets), was removed, revealing many retouches, especially around the edges but also dispersed throughout the painting.



2. The overpaint around the tear was removed, revealing an older and much larger one underneath. The overpaints around the edges were removed exposing other retouches, fillings, paintlosses or holes underneath, all of which were smaller than the overpaints. At this stage another examination under ultraviolet radiation was undertaken showing other overpainting on the bridge of the nose, the neck, fingers, bottom of the beard, in the background and along the upper edge of the painting. These are not recent and are still under the remaining layer of varnish.
3. The patch glued behind the lining canvas was removed, showing that this canvas was less damaged than the original and the tear considerably smaller, (just 2 cm long), which required no additional glueing. No patch was needed, thus avoiding a later deformation on the surface of the painting.
4. The losses in the paintlayer were filled with calcium carbonate mixed with skin glue. Inpainting was executed with dry pigments mixed with Winsor and Newton retouching varnish.
5. A layer of Paraloid B72 varnish was sprayed on the surface.
6. The tension of the canvas was adjusted and the keys were secured to the stretcher with Silicone adhesive. A backing board of Coroplast was fixed behind the stretcher.
7. The weak areas of the frame were consolidated, missing areas were filled and retouched.

---

### 1989

Since the last conservation treatment applied at the CCQ in 1981 an irregular bloom had developed over the entire surface of the varnish, probably due to the time spent in a humid and hot environment, such as during transportation. We were informed by the curator travelling with this painting during transportation, that on the return journey he was separated from the crate, which he last saw sitting on the runway at Rome airport, and which was not loaded onto his plane; the crate arrived in Canada a week later. A crack had formed showing a preparation layer all along the old vertical tear above the head of the subject. A previous filling and large overpaint around the tear has a surface deformation. The time available for the previous conservation treatment was not long enough to allow complete removal and flattening of this area. Since the last treatment, for reasons unknown, the painting had been removed from the frame and some of the small screws used for the mounting were changed for others which are bigger. These are too large for the holes in the mending plates and no longer fulfil the function of tightening. Two stretcher keys have been broken and the stretcher which has been overstretched, has been mounted too tightly into the rabbet of the frame. There are finger marks around the edges of the painting caused by careless handling, which has affected the gloss of the varnish.

### Treatment at the CCQ - 1989

1. The painting was unframed and the backing boards removed. X-rays were taken of the area above the head to determine the extent of the tear and filling.
2. The keys were extracted and the dust was removed from the back of the canvas and the stretcher.
3. The painting was laid face down on a table and the deformation above the head was flattened with humidity applied to the back of the painting; the area was covered with Mylar and weights were applied for 5 days.



4. Deformations in the stretcher were reduced by the application of humidity on the curved area, which was then left under clamps and weights for 5 days.
5. Several of the stretcher keys were changed, the others were cleaned and returned in place. The tension of the canvas was adjusted.
6. Dust was removed from the surface of the painting with a Japanese brush. The varnish was then reformed with a mixture of cellosolve acetate, diacetone alcohol and ethanol 1:1:4.
7. Inpainting was done with dry pigments mixed with Winsor and Newton retouching varnish in the area of the cracks above the head of the subject and around the edges of the painting. A light glazing was applied around the filling in the hope of equalizing the gloss, but the surface was too smooth and the difference was still visible.
8. The painting was stretched a second time and the keys were fixed in place with a thin cord attached to the stretcher. The badly discoloured Coroplast backing boards were replaced with those made of Foamboard as this material was considered more stable.
9. A thin layer of Dammar varnish was sprayed on the surface of the painting.
10. The frame was treated in the following way. Since the frame was too large for the painting the rabbet edges and the slip-frame were recut and the mitres of the slip-frame were modified to diminish the size of the frame. Dust was removed from the frame, and the edges, where the finger-marks were present, were cleaned with an aqueous solution of 3 % FL70. Minor fillings and retouches were executed with Liquitex products. A felt was glued into the rabbet edge and covered with a strip of silicone paper to avoid sticking on the newly applied varnish. The painting was reframed using mending plates.

The painting left for Paris for an exhibition at the Louvre.

---

## 1990

After the exhibition in France, when the painting returned from the Louvre, there was no Mylar or any protective film in the crate. The painting was covered with thick white dust, resembling plaster dust. The curator who accompanied this painting for the exhibition, and was at the Louvre when it was hung, confirmed that some plaster on the walls of the exhibition room was sanded whilst some paintings were actually in place. She was unable to intervene.

### Treatment at the CCQ - 1990

1. The painting was unframed.
  2. The dust was removed from the painting with a gentle air-spray and a chiffon covered brush. Two layers of Dammar in Xylene were sprayed on the painting.
  3. Dust was removed from the frame with a medium-soft bristle brush. Minor retouches were applied with Bronzine and the painting was reframed.
  4. The painting was covered with a sheet of Mylar and was returned to the crate.
-



## 1995

In 1995 The National Gallery of Canada will exhibit St-Jérôme. A condition report was requested by this institution as well as a resume of past treatments. When the painting arrived at the CCQ from the Musée de l'Amérique française both the painting and the frame were covered with a fine dust. The painting had a second dust layer with larger white particles spread at random, which were static and attracted to the varnish layer, particularly in the background above the head of the subject. This is the area of an old tear which has been filled and retouched several times in past conservation treatments, both at the CCQ and during other non-documented treatments of unknown origin. Some minor cracks were also visible at this location exposing the white colour of the underlying filling. The tension of the canvas was correct, all the keys were in place and attached to the stretcher, the backing boards were all secured in place. The frame had three small losses of the gilt finish on the front of the frame and a loose section of plaster and gilt finish on the reverse, situated on the bottom edge; similar problems have occurred in the past. There was a screw which had worked loose in one of the mending plates used to attach the frame to the stretcher. It was situated on the lower right side when viewed from the back.

### Treatment at the CCQ - 1995

1. The painting was unframed.
2. The dust was removed from the surface of the varnish with a soft Japanese brush. The area around the cracks was gently polished to reduce the slight bloom revealed when the dust was removed. This bloom is an inheritance from a previous treatment and fades and reappears at will. It is believed to be due to a reaction between varnish layers and can only be rectified by a major treatment.
3. Inpainting of the small cracks was undertaken with dry pigments mixed with Beva gloss varnish.
4. The dust was removed from the surface of the frame with a medium-soft bristle brush. The losses in the gilt finish were consolidated with polyvinyl acetate adhesive and retouched with «Gold Finger» metallic finish by Rowney.
5. The painting was reframed and the screw, which had worked loose in the mending plate, was changed for a more appropriate one.
6. The painting was wrapped and crated in preparation for transport to Ottawa.

*Joan Rathbone Roche*  
Joan Rathbone Roche  
Senior Painting Conservator  
May 1995

**DE :** Joanne Chagnon  
**A :** Archives des collections  
**DATE :** Le 27 mars 1991  
**OBJET :** Rapport sur l'état du tableau *Saint Jérôme* de Jacques-Louis David

---

Le mardi 19 mars 1991, j'ai constaté que l'oeuvre de David, exposée dans la salle d'art religieux au troisième étage, présente des problèmes de conservation. Un film blanc d'une longueur d'environ 14 cm sur 6 cm de large est visible juste au dessus de la tête du saint représenté. La partie atteinte de l'oeuvre correspond exactement à celle qui a subi un démaillage l'an dernier au Centre de conservation du Québec.

J'ai communiqué avec M. Roche (restaurateur au C.C.Q.) qui m'a signalé que cet état provenait d'une réaction entre les deux vernis en présence sur la toile. De plus, il m'a indiqué que ce type de réaction est généralement imputable aux changements brusques et fréquents des taux d'humidité et de température dans les salles.

La cause du problème signalée par M. Roche nous est malheureusement bien connue ; certains bronzes subissent une attaque d'atacamite présentement pour les mêmes raisons. En attendant que le problème de base ne soit réglé, j'ai demandé à M. Périard de surveiller quotidiennement l'oeuvre afin que nous puissions être avertis rapidement des changements qui pourraient survenir. De plus, le tableau devra encore retourner au C.C.Q. pour stabiliser la matière.

Espérons que nous pourrons régler bientôt ce problème de contrôle de température et d'humidité. Il est, en effet, inacceptable de penser recourir régulièrement à la restauration pour régler les conséquences directes qu'un mauvais contrôle ambiant a sur les collections.

c.c. M. André Juneau

## RAPPORT DE CONDITION.

PE 34.984.

Saint-Jérôme.

Jacques-Louis DAVID.

Rapport effectué lors de l'ouverture de la caisse, au C.C.Q., au retour du prêt pour l'exposition DAVID au Musée du Louvre.

Craquelure dans la partie inf. passant sous le gros or-  
teil du pied d. a semble' plus évidente qu'au dé-  
part. Une autre craquelure verticale sur la poitrine  
côte' d. semblait aussi plus apparente. Toutefois,  
après examen plus poussé à l'aide d'une loupe par  
le restaurateur, M. Roche, on a pu vérifier que la couche  
de vernis appliquée au départ remplissait bien les craques  
et de ce fait, M. Roche en conclut que la condition est  
la même qu'au départ.

A noter: une importante couche de poussière recouvrait  
la toile.

Pauline Grégoire.

19 février 1990.

RAPPORT DE CONDITION

No. d'inventaire *Pe 34.984*

Catégorie *peinture européenne*

Référence *Dépôt de la Fabrique Notre-Dame de Québec.*

Objet/titre *Saint Jérôme.*

Auteur/culture *Jacques-Louis DAVID.*

Lieu d'origine

Date/époque

Style/école

Tech./matériau *Huile sur toile.*

Signature *coin inf. g. : J. L. David F./Roma 1780/*

Inscriptions

Estampille

Dimensions

Description toile: bonne condition. aucune cloque, aucun soulèvement de matière. restauration minimale avant exposition. application d'une légère couche de vernis avant départ. Réglage de tension effectué. Toutes les clés du châssis sont en place. Au-dessus de la tête, partie plus brillante due à une restauration antérieure. (masticage.) Verso protégé par des protecteurs entièrement fermés.  
Cadre: bonne condition de conservation. Aucune perte ou partie manquante. Taches de doigts dues à des manipulations antérieures (oxydation causée par contact de doigts.) Quelques dans les coins (vieillesse normal.).

NEGATIVE: .....

NOM DU (DES) RESTAURATEUR (S) .....

FIGE ETABLEE PAR: .....

SIGNATURE:

*Pauline Lacroix*  
5-10-1989

LE MUSEE DU SEMINAIRE DE QUEBEC

RAPPORT DE CONDITION

No. d'inventaire 34

Catégorie

Référence 10

Objet/titre St-Jérôme

Auteur/culture Louis David

Lieu d'origine France

Date/époque 1748-1825

Style/école

Tech./matériau Huile sur toile

Signature J.L. David. F. Rome 1780

Inscriptions

Estampille

Dimensions 203 cm x 154.9 cm

Description

	LOCALISATION						ETAT	DATE
<b>SUPPORT</b>								
renflement	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
renforcement	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
obstruction der.	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
toile tr. tendue	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
toile tr. lâche	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
gondolage	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
trou	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
déchirure	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
fente (bois)	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
tension	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
<b>SURFACE</b>								
éraflure	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
chute de matière	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
fissure	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
cavité	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
craquelure	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
plissement	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
clivage	c.s.g. .....	c.i.g. .....	ce.d. .....	.....	.....	.....		
cloque	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
tache	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
empreinte	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
éclaboussure	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
frottement	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
vernis voilé	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
<b>ENCADREMENT</b>								
oeuvre flottante	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
oeuvre à l'étroit	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
cadre endommagé	.....	.....	.....	.....	.....	.....		

NEGATIF: .....

NOM DU (DES) RESTAURATEUR (S) .....

FICHE ETABLIE PAR: 2 photo. dia. #9,10 3<sup>e</sup> f.  
.....

SIGNATURE: .....

RAPPORT DE CONDITION

toile

No. d'inventaire Pe 34.984

Catégorie peinture européenne

Référence Depot, Fabrique Notre-Dame de Québec

Objet/titre Saint-Jérôme

Auteur/culture Jacques-Louis David.  
(France, 1748-1825)

Lieu d'origine Rome

Date/époque 1780

Style/école

Tech./matériau Huile sur toile

Signature recto, c.i.g.: J.L. David. f./

Inscriptions recto, c.i.g.: Roma 1780.

Estampille

Dimensions toile: H. 174 cm. L. 124 cm.  
cadre: H. 214 cm. L. 155 cm.

Description

casque brossé généralistes

dans partie de  
lettre plus nette  
et claires

NEGATIF: .....

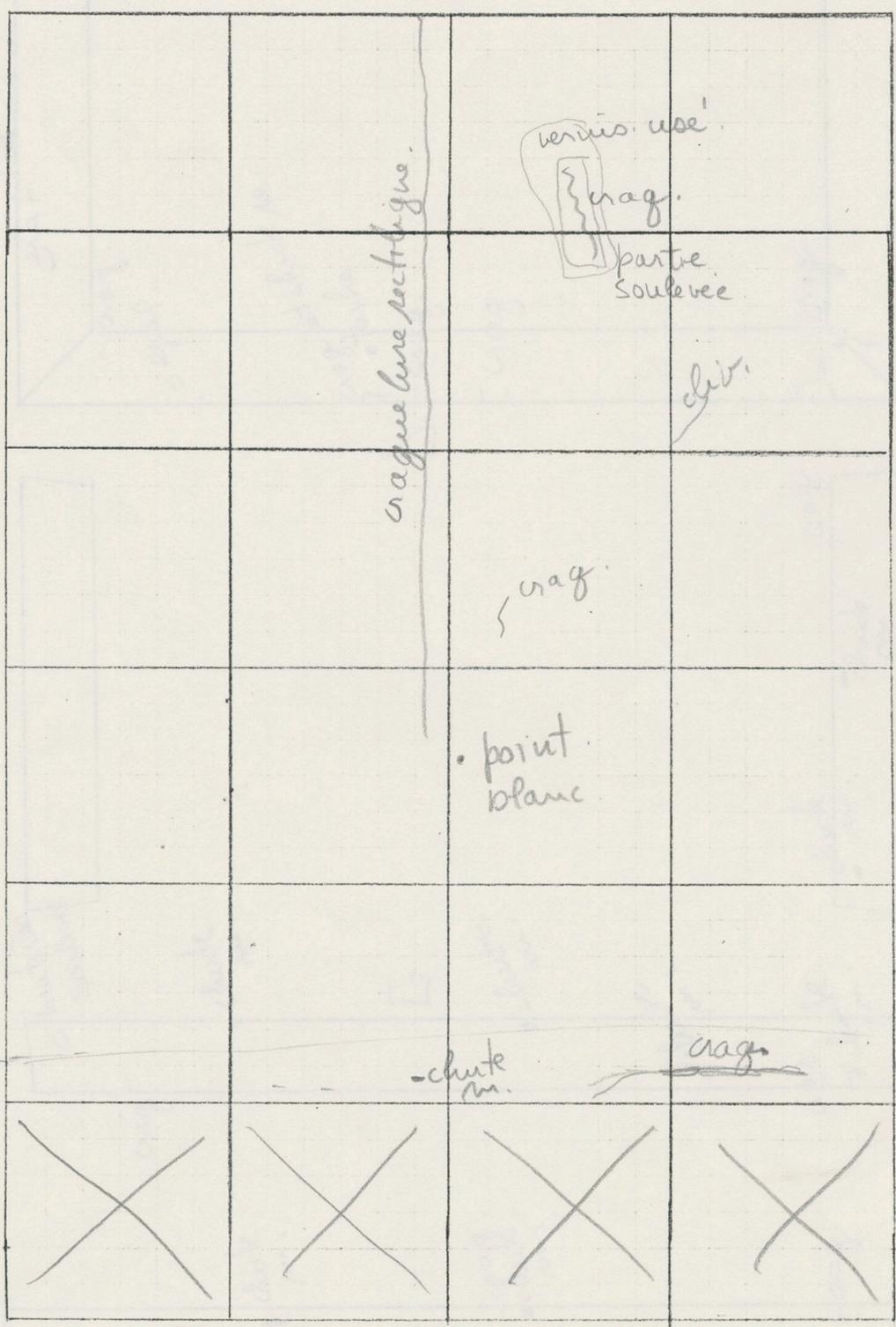
NOM DU (DES) RESTAURATEUR (S) .....

FIGHE ETABLIE PAR: .....

SIGNATURE: .....

Carte.

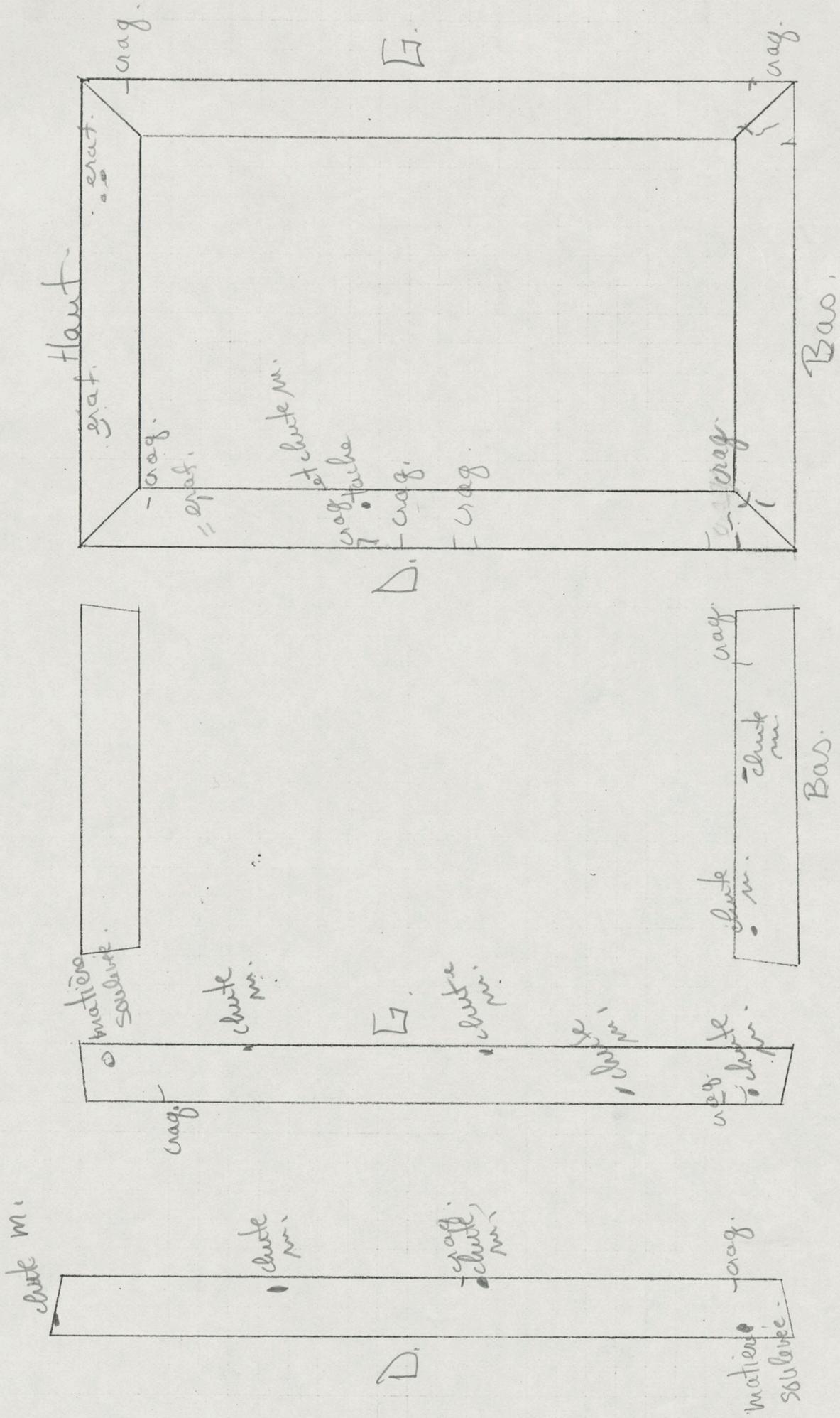
toile.



dans partie inf. petits plissements et clivages.

craque lince generalisees

Cadre.



P. 6. 31-03-87

National Gallery  
of Canada

Musée des beaux-arts  
du Canada

380 Sussex Drive  
P.O. Box 427, Station A  
Ottawa, Ontario  
K1N 9N4

380, promenade Sussex  
C.P. 427, Succursale A  
Ottawa (Ontario)  
K1N 9N4

☎ (613) 990-1985

FAX (613) 993-4385

☎ TDD/ATME (613) 990-0777

1984.1

le 30 juin 1995

Madame Sonia Mimeault, Archiviste  
Musée de l'Amérique française  
1 rue de l'Université  
C.P. 460, Haute-Ville  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 4R7

Madame,

Veillez trouver ci-joint une copie de notre constat d'état de l'oeuvre de **Jacques-Louis David, St. Jérôme**.

Tel que discuté entre Madame Catherine Johnston, Conservatrice de l'Art européen et américain au Musée des beaux-arts du Canada et M. Yves Bergeron, Conservateur en chef au Musée de l'Amérique française, la condition du cadre s'est modifiée lors du transport. Nous avons remarqué un soulèvement de l'ornementation accompagné de petites pertes du fini de surface au coin inférieur droit (voir le diagramme sur le rapport d'état fait par Marion Barclay, Chef par intérim de restauration et de conservation, ci-joint). M. Bergeron nous a donné son accord verbal pour consolider le cadre le 6 juin 1995. Le traitement a été exécuté par notre technicien en restauration et conservation de l'encadrement le 7 juin 1995 (voir son constat d'état ci-joint). Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir une copie écrite de cet accord verbal de façon à compléter la documentation du dossier de l'oeuvre.

Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter aux numéros suivants: téléphone (613) 990-6652, télécopieur (613) 990-9279.

Bien à vous,



Lora Versolato  
Agente aux acquisitions et aux  
expositions, Enregistrement

p.j.



1984.1

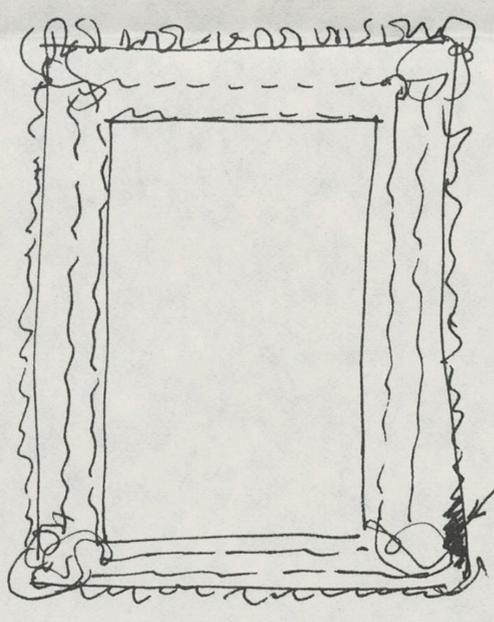
NATIONAL GALLERY OF CANADA - MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Restoration and Conservation Laboratory  
Laboratoire de restauration et de conservation

Attribution: DAVID, Jacques-Louis  
 Title/ Titre: Saint Jérôme  
 Owner: Fabrique Notre-Dame de Québec (on loan for 1 year)  
 Technique: Oil on canvas  
 Dimensions: 203 x 155 x 11 cm F  
 174 x 124 cm  
 Signed & dated: lower right corner: J.L. David Rome 1780

CONDITION REPORT

FRAME:



- Early 20th C. reproduction.
- Surface spray bronze paint.
- Compo decoration around perimeter and corners; inner decorations: vulnerable.

Section loose, lower right corner, 15.0 x 4.0 x 3.5 cm, with some surface loss on arrival at NGC 5 June 1995 (probably happened during transit as a result of taut polyethylene and incorrect support within the crate).

- Its present crate and packing method are inadequate.
- For the painting's return journey it should be attached to an HTS (handling transit storage) frame inside a bigger crate.

PAINTING:

- Verso not examined at this time.
- Canvas tension OK - 1 x 1 plain coarse weave fabric - lined (1 x 1 plain medium weave fabric).
- Granular ground apparent in places throughout paint surface - white in colour with raw sienna imprimatura?
- Paint applied in washes, building up to paste in the more finished areas i.e. torso of Saint Jérôme - stable at this time.
- Several varnish layers - the one nearest the paint is streaky and uneven (see photo). Tends to "look" very slick as a result of all the varnish layers (perhaps appropriate for date of painting).
- Some old overpaints and damages noted on attached photocopy.
- Otherwise, painting in OK condition with no changes noted from CCQ report.

Verbal approval to treat damaged frame obtained by Catherine Johnston, <sup>6</sup> June 1995. Written approval to follow.

Marion Barclay  
 Acting Chief Conservator  
 Restoration & Conservation Laboratory

13 June 95

Date

1984.1

NATIONAL GALLERY OF CANADA/MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

FRAME CONDITION REPORT/RAPPORT SUR LA CONDITION DU CADRE

Artist/Artiste: David J. L. Date: 7/06/95

Title/Titre: Saint Jérôme

Acc.# \_\_\_\_\_ Location: : R.C.L.

DIMENSIONS: 230.9 x 150.2 x 9.8

CONDITIONS:

Substrate/Fond solid

Mitres/Onglets solid

Rabbit/Rainure solid

Ornmentation loose segment at B.R. & some abrasions

Finish/Fini minor abrasions, missing section B.L. & T.R. mitre

Others/Autres evidence of previous consolidation & touchups.

DESCRIPTION:

Type: wood with applied composition ornaments

Finish/Fini metallic gold paint & dark patina over water gilding

PROPOSED TREATMENT/ DESIRABLE/DÉSIRÉ

TRAITEMENT PROPOSÉ REQUIRED/REQUIS

Substrate/Fond: \_\_\_\_\_ D  R

Mitres/Onglets: \_\_\_\_\_ D  R

Rabbit/Rainure: \_\_\_\_\_ D  R

Ornmentation: consolidate with P.V.A. at 80% D  R

Finish/Fini: repaint or fill abrasions & missing areas D  R

Others/Autres: \_\_\_\_\_ D  R

REMARKS/REMARQUES: Proposed treatment complete.

TIME ESTIMATE/ 3 to 4 hrs  
TEMPS REQUIS

EXAMINED BY/EXAMINÉ PAR Calvin Franklin

1984.1

### RAPPORT D'EXPERTISE

DEMANDEUR			
Nom :	Musée de la civilisation	Représentant:	Pierre Bail
Adresse:	16, rue de la Barricade Québec (Québec) G1K 7A6	Téléphone :	418 528-1657
Propriétaire: (si différent du demandeur)		Télécopieur :	418 692-5206
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :		Courriel :	PBail@mcq.org

### RAPPORT

Ce rapport d'expertise fait suite à la demande du Musée d'évaluer les interventions de restauration nécessaires pour la présentation de quarante peintures, dans le cadre de l'exposition du 350e anniversaire du Séminaire de Québec, qui se tiendra en mars 2013.

Les œuvres ont été examinées en réserve pour la majorité ; quelques-unes en exposition au Musée de la civilisation et au MAF.

**Tableau - bilan (en annexe)**

Nous avons dressé un bilan sous forme de tableau qui résume pour chaque œuvre :

- l'état de conservation ;
- le type d'intervention nécessaire pour la mise en exposition et, éventuellement, ce qui est souhaitable pour la conservation à long terme et une pleine mise en valeur de l'œuvre ;
- le nombre d'heures requises dans les deux cas ;
- l'intervention à réaliser sur place (réserve) ou au CCQ.

Des frais afférents pourront s'appliquer pour les œuvres qui seront traitées au CCQ (dos protecteur, doublage, châssis).

Nous recommandons que les interventions mineures pouvant être réalisées sur place le soient par un restaurateur de peinture.

Quelques heures seront à prévoir pour la préparation du matériel et de l'équipement pour les œuvres qui seront traitées à la réserve muséale.

**Interventions nécessaires pour l'exposition**

Neuf tableaux ont besoin d'une intervention mineure pouvant être réalisée sur place, à la réserve. La durée d'intervention varie entre une et 22 heures.

Sept tableaux nécessitent une intervention mineure au CCQ, dont la durée varie entre 10 et 50 heures.

Un tableau (No. 24) ne peut être exposé sans une restauration majeure (650 heures environ).

**Interventions mineures souhaitables pour l'exposition**

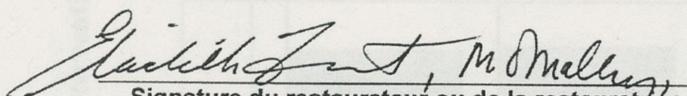
Onze tableaux sont présentables mais bénéficieraient d'une intervention mineure sur place (durée variant entre 30 minutes et 13 heures)

**Interventions majeures souhaitables**

Dix tableaux auraient besoin d'une intervention majeure pour leur conservation à long terme et/ou leur pleine mise en valeur.

**Aucune intervention**

Onze tableaux sont en parfait état et n'ont besoin d'aucune intervention.

  
 Signature du restaurateur ou de la restauratrice  
 (Élisabeth Forest, Michael O'Malley, Sylviane Gaume)

12 juin 2012

Date

No.	Photo	NAC	Titre	État	Interventions requises À 68 \$ / heure		Sur place	CCQ	Notes :
					mineure	majeure			
37		1991.106	Walker, Horatio <i>Le calvaire de Saint-Laurent, Île d'Orléans</i>	Perte de peinture dans le ciel ; éraflure dans l'escalier.	2h		X		Intervention mineure nécessaire: masticage et retouche
38		1991.105	Huot, Charles <i>La cour intérieur du Séminaire</i>	Légère déformation en partie inférieure.	1h		X		Œuvre actuellement en exposition : vérifier si une clef est tombée à l'arrière du châssis
39		1991.185	Lemieux, Jean-Paul <i>Notre-Dame protégeant Québec</i>	En bon état, mais vernis jauni et cadre encrassé.	2h	20 h	X		Intervention mineure souhaitable : nettoyage du cadre  Pour sa pleine mise en valeur, le tableau pourrait être déverni
40		1991.136	Pellan, Alfred <i>Sur le perron</i>	Très bon état.					O.K. Œuvre actuellement en exposition
41		1984.1	David, Jacques-Louis <i>Saint Jérôme</i>	Présumé en bon état ; en exposition au Musée des beaux-arts du Canada.					O.K. Œuvre actuellement en exposition

**Mailloux, Isa**

**De:** Mailloux, Isa  
**Envoyé:** 8 janvier 2013 16:08  
**À:** Blanc, Lorraine  
**Objet:** Constat d'état

Bonjour Lorraine,

Comment vas-tu ? Je te souhaite une bien belle année 2013!

L'œuvre St-Jérôme (1984.1) de Jacques-Louis David est revenue d'Ottawa ce matin, escortée de Vincent; elle y était depuis 1995.

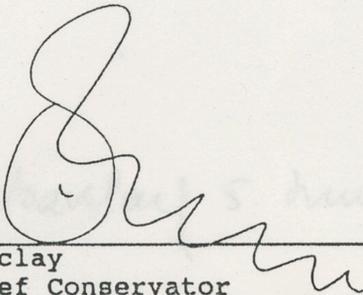
Vincent m'a remis des documents concernant cette peinture, que je te fais parvenir par courrier interne, et qu'il faudrait verser au dossier de l'objet :

- 1 constat d'état en date du 2013-01-08;
- \* -1 rapport d'examen du Centre de conservation du Québec 1995;
- 1 constat d'état du Laboratoire de restauration et de conservation du Musée des beaux-arts du Canada 1995.

Mille mercis à l'avance

À bientôt  
isa

\* Le document a été éliminé car c'était une photocopie de l'original contenu au dossier. P.6. 26 fév. 2013.

  
Marion Barclay  
Acting Chief Conservator  
Restoration & Conservation Laboratory

13 June 95  
Date

Artist: J.L. David  
 Title: Saint Jerome  
 Medium: Oil on canvas, glue-paste lined.  
 Accession No.: SLC-96.0044.1

**PAINTING SUPPORT**  Canvas  Panel  Other:

Surface plane:  Free of distortions  
 Localized distortions *small scale ; largely in plane*  
 Corner distortions  
 General undulations/warping  
 Distortions due to cupping

Tension:  Tight →  Adequate  Slack  
 Canvas can contact cross-bars *NO*

Tears/Splits:  None apparent  Yes *small, pre-lining*

Losses:  None apparent  None recent  Yes *edges cut at 19th lining*

Accessory support:  Stretcher  Other

Lining:  None  Yes:  weak  stable  delaminating  
*glue-paste, very stiff*

**PAINT FILMS**  Oil  Acrylic  Other

Crackle patterns:  None  
 Localised Only  
 General brittle fracture network  
 Drying cracks  
 Bar marks  
 Raised edges ; *overall disruption likely caused by lining or pre-lining, now secure*

Cleavage/flaking:  None apparent  Yes

Losses:  None apparent  None recent  Yes } *various treatments over last 3 decades;*

Other damages:  None apparent  None recent  Yes } *stable and secure and no 'new' loss.*

*Marion Barclay*  
 Marion Barclay  
 Acting Chief Conservator  
 Restoration & Conservation Laboratory

*13 June 95*

Date

Artist: J.L. David  
Title: Saint Jerome  
Accession No.: SLC-96.0044.1

**SURFACE**

Varnished       Unvarnished       Other

Appearance:       Acceptable       Disturbances: slight/moderate/severe  
 discolouration  
 old restorations  
 other *Slightly uneven gloss.*

Surface dirt:       Soiling: minimal/moderate/heavy  
 Accretions  
 Other

**DISPLAY FRAME**

Finish:       Gilded +  Painted       Other  
 Wear: light/moderate/heavy  
 losses       scratches       abrasions  
 other  
 nothing pronounced       nothing recent

Ornament:       None       Simple       Elaborate  
 Wear/damages: light/moderate/heavy  
 losses       cracking *to press-moulding - secure*       instability  
 other       nothing recent

Disjoins/splits:       None apparent       Nothing recent

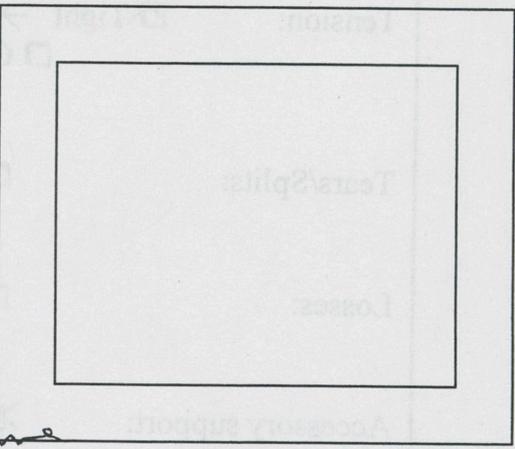
Rigidity:  Adequate       Inadequate

Backboard:       None       Coroplast       Padded  
 Metal       Hardboard       Other

Glazing:  None       Plexiglass       Micro-climate box  
 Glass:       low reflecting       laminated

Secured with mending plates  
 Oz clips/HTS frame  
 Sealed (Marvelseal)  
 Other

Screw eyes  
 D-rings  
 Other



**SPECIAL HANDLING, PACKING AND DISPLAY REQUIREMENTS**

Barrier needed:       Yes       No

Max light level: \_\_\_\_\_ Lux

NGC CONSERVATOR: \_\_\_\_\_

DATE: *2013-01-08*



*M. Barclay*  
*13 June 95*

Marion Barclay  
Acting Chief Conservator  
Restoration & Conservation Laboratory

13 June 95  
Date

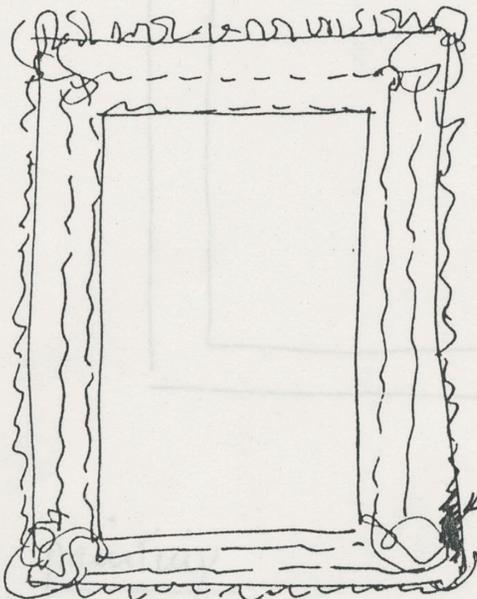
NATIONAL GALLERY OF CANADA - MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Restoration and Conservation Laboratory  
Laboratoire de restauration et de conservation

Attribution: DAVID, Jacques-Louis  
Title/ Titre: Saint Jérôme  
Owner: Fabrique Notre-Dame de Québec (on loan for 1 year)  
Technique: Oil on canvas  
Dimensions: 203 x 155 x 11 cm F  
174 x 124 cm  
Signed & dated: lower right corner: J.L. David Rome 1780

CONDITION REPORT

FRAME:



- Early 20th C. reproduction.
- Surface spray bronze paint.
- Compo decoration around perimeter and corners; inner decorations: vulnerable.

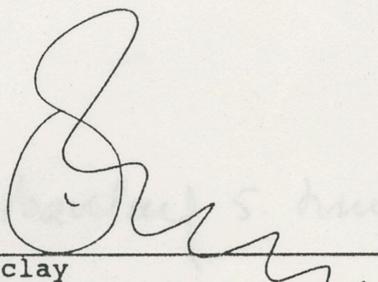
Section loose, lower right corner, 15.0 x 4.0 x 3.5 cm, with some surface loss on arrival at NGC 5 June 1995 (probably happened during transit as a result of taut polyethylene and incorrect support within the crate).

- Its present crate and packing method are inadequate.
- For the painting's return journey it should be attached to an HTS (handling transit storage) frame inside a bigger crate.

PAINTING:

- Verso not examined at this time.
- Canvas tension OK - 1 x 1 plain coarse weave fabric - lined (1 x 1 plain medium weave fabric).
- Granular ground apparent in places throughout paint surface - white in colour with raw sienna imprimatura?
- Paint applied in washes, building up to paste in the more finished areas i.e. torso of Saint Jérôme - stable at this time.
- Several varnish layers - the one nearest the paint is streaky and uneven (see photo). Tends to "look" very slick as a result of all the varnish layers (perhaps appropriate for date of painting).
- Some old overpaints and damages noted on attached photocopy.
- Otherwise, painting in OK condition with no changes noted from CCQ report.

Verbal approval to treat damaged frame obtained by Catherine Johnston, 5 June 1995. Written approval to follow.

  
Marion Barclay  
Acting Chief Conservator  
Restoration & Conservation Laboratory

13 June 95  
Date

THE NATIONAL GALLERY OF CANADA, OTTAWA  
GALERIE NATIONALE DU CANADA, OTTAWA

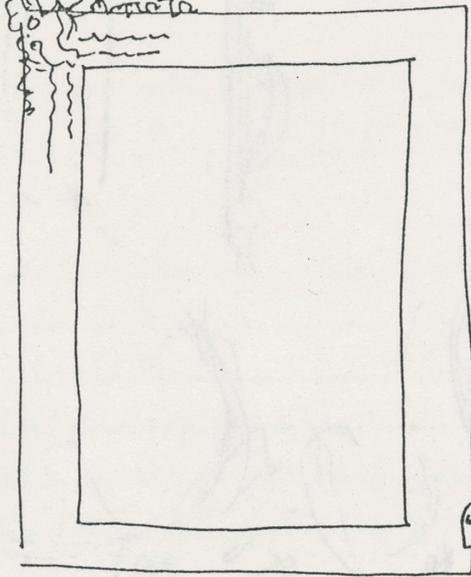
RESTORATION & CONSERVATION LABORATORY/SPECIAL REPORT  
LABORATOIRE DE RESTAURATION / RAPPORT SPÉCIAL

Subject Jacques-Louis David  
Objet St. Jérôme

oil on canvas 203 x 155 x 11 cm F  
174 x 124 cm  
signed, dated LRC J.L. David Rome 1780

No. No on loan from Fabrique de Notre-Dame de Québec (for 1 year.)

frame



- early 20th c reproduction
- surface spray bronze paint.
- compo decorations around perimeter and corners  
inner decorations: vulnerable

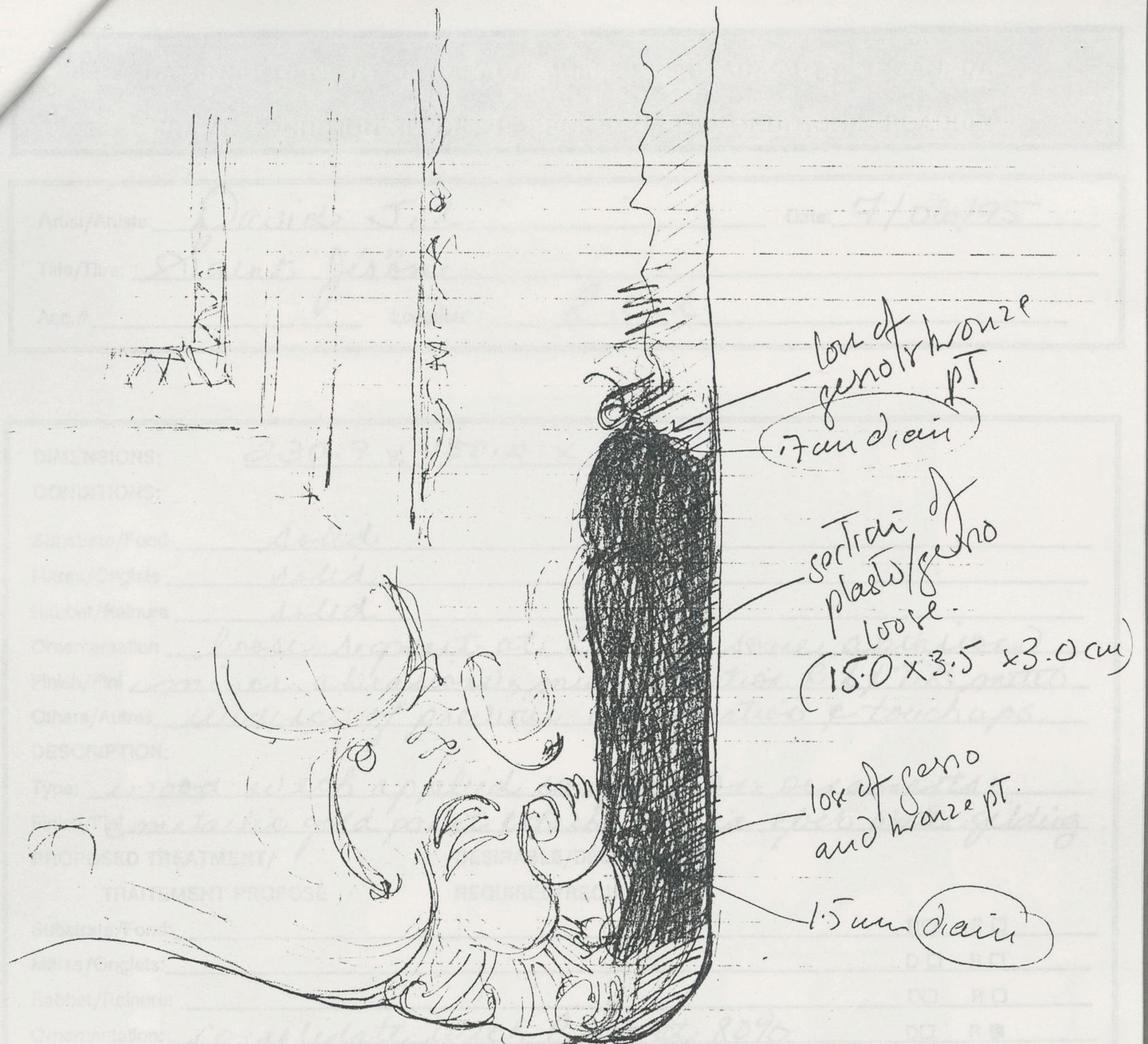
Section loose with some surface loss.  
on arrival. NGL 5 June 95  
(probably happened during transit)

- the present crate & packing method are inadequate
- for the pts return journey it should be attached to an H.B. frame & inner crate.

painting

- verso not examined at this time
- canvas tension ok - 1x1 plain coarse weave fabric.
- granular ground apparent in places throughout paint surface - white in color with various impurities
- paint applied in washes building up to paste in the more finished areas ie upper torso of St. Jérôme: stable at this time.
- several varnish layers - the one nearest the paint is streaky and uneven (see photo) - tends to 'look' very sticky as a result of all the varnish layers (perhaps appropriate for date of pts.)
- some old overpaints and damages noted on bad photo copy
- ⊕ otherwise painting in ok condition with no changes noted from CCQ report.

M. Barlow 5. June 95.



David frame not well packed for this particular frame

5 June 95 - found immediately after unpacking  
 MBanday - polyethylene was probably pressing hard against cover in crate

Artist/Artiste: David J. L. Date: 7/06/95  
 Title/Titre: Saint Jérôme  
 Acc.# \_\_\_\_\_ Location: : R.C.L.

DIMENSIONS: 230.9 x 150.2 x 9.8  
 CONDITIONS:  
 Substrate/Fond solid  
 Mitres/Onglets solid  
 Rabbet/Rainure solid  
 Ornamentation loose segment at B.R. & some abrasions  
 Finish/Fini minor abrasions, missing section B.L. & T.R. mitre  
 Others/Autres evidence of previous consolidation & touchups.  
 DESCRIPTION:  
 Type: wood with applied composition ornaments  
 Finish/Fini metallic gold paint & dark patina over water gilding  
 PROPOSED TREATMENT/ DESIRABLE/DÉSIRÉ   
 TRAITEMENT PROPOSÉ REQUIRÉ/REQUIS   
 Substrate/Fond: \_\_\_\_\_ D  R   
 Mitres/Onglets: \_\_\_\_\_ D  R   
 Rabbet/Rainure: \_\_\_\_\_ D  R   
 Ornamentation: consolidate with P.V.A. at 80% D  R   
 Finish/Fini: repair or fill abrasions & missing areas D  R   
 Others/Autres: \_\_\_\_\_ D  R

REMARKS/REMARQUES: Proposed treatment complete.

TIME ESTIMATE/ 3 to 4 hrs  
 TEMPS REQUIS

EXAMINED BY/EXAMINÉ PAR Carolyn Franklin

d-L David: St-Ferris

duce 25

ξ did tear/damage in/overpainted  
ξ striated in paint.

à Ro  
dans  
pou

à Pa  
une  
peu  
Sain  
qu'  
Plu  
con  
niq  
pre  
Bea  
déf  
exp  
le g

Da  
pe  
me  
rev



From some et date 1750 mais pro

CONVENTION D'EMPRUNT

COPIE

Musée du Séminaire  
de Québec  
9, rue de l'Université  
C.P. 460 Hauteville  
Québec, QC  
G1R 4R7  
(418) 692-2843

EXPOSITION \_\_\_\_\_ DEPOT \_\_\_\_\_  
LIEU ET DATE \_\_\_\_\_ MUSEE DU SEMINAIRE DE QUEBEC \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ 12 décembre 1983 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ DUREE DE L'EMPRUNT 6 mois \_\_\_\_\_

Veillez remplir toutes les copies de cette convention. Signez et retourner toutes les copies au directeur du Musée du Séminaire de Québec.

1. Prêteur Nom \_\_\_\_\_ PAROISSE NOTRE-DAME DE QUEBEC \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ 16 rue Buade \_\_\_\_\_ Numéro de Bureau \_\_\_\_\_ 692-2533 \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Québec \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_ et indicatif Domicile \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ G1R 4A1 \_\_\_\_\_ régional \_\_\_\_\_

Forme exacte sous laquelle le nom du prêteur doit figurer au catalogue et/ou sur l'étiquette. (Si le prêteur veut conserver l'anonymat, il indiquera "Collection privée"):

2. Description de l'oeuvre \_\_\_\_\_ No d'inventaire \_\_\_\_\_

Nom de l'artiste \_\_\_\_\_ Louis DAVID \_\_\_\_\_

Titre de l'objet ou de l'oeuvre \_\_\_\_\_ St Jérôme \_\_\_\_\_

Matériau et technique \_\_\_\_\_ Huile sur toile \_\_\_\_\_

Date (forme et emplacement) \_\_\_\_\_ Signature (forme et emplacement) \_\_\_\_\_

Dimensions (sans passe-partout, cadre ou base)

hauteur \_\_\_\_\_ cm <sup>80</sup> \_\_\_\_\_ po. largeur \_\_\_\_\_ cm <sup>61</sup> \_\_\_\_\_ po. profondeur \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ po. diamètre \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ po.

Dimensions (avec passe-partout, cadre ou base)

hauteur \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ po. largeur \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ po. profondeur \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ po. diamètre \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ po.

Poids approximatif \_\_\_\_\_ kg \_\_\_\_\_ lb.

3. État de l'oeuvre

Veillez décrire l'état de l'oeuvre et du cadre ou de la base.

VOIR RAPPORT DE CONDITION

Il est souhaitable que vous nous fassiez parvenir une copie du rapport détaillé de l'état de conservation de l'oeuvre rempli juste avant que l'oeuvre ne soit expédiée. Le Musée du Séminaire de Québec fera un rapport d'état de conservation de l'oeuvre à son arrivée au Musée et un autre à son départ, à la fin de l'exposition.

4. Encadrement

Est-ce que l'oeuvre est encadrée? oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Si cela est nécessaire, nous autorisez-vous à réencadrer l'oeuvre (y compris le passe-partout) pour fins d'exposition? oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Si cela est nécessaire, nous autorisez-vous à la désencadrer pour fins photographiques? oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Il est entendu qu'elle vous sera retournée dans l'état où vous nous l'avez envoyée, à moins d'avis contraire écrit au Musée.

ographie

Y a-t-il une reproduction photographique de l'oeuvre disponible? oui \_\_\_ non \_\_\_

Si oui, sous quel format? photographie en noir et blanc  photographie en couleurs  diachrome   
diapositive (35mm)  autres formats de reproduction  affiches, cartes postales, précisez \_\_\_\_\_

À moins d'avoir reçu avec cette convention un avis contraire écrit, le Musée du Séminaire de Québec est autorisé à photographier l'oeuvre prêtée pour le catalogue, à des fins publicitaires, d'étude et de critique se rapportant à l'exposition, y compris des émissions de télévision non commerciales.

Nous autorisez-vous à photographier et reproduire l'oeuvre?

à toutes fins? oui \_\_\_ non \_\_\_ pour le catalogue? oui \_\_\_ non \_\_\_ pour la publicité? oui \_\_\_ non \_\_\_  
pour fins éducatives? oui \_\_\_ non \_\_\_ pour les archives? oui \_\_\_ non \_\_\_ pour la vente de diapositives? oui \_\_\_ non \_\_\_

Nous autorisez-vous à présenter l'oeuvre à la télévision sous la surveillance de nos restaurateurs?

pour fins publicitaires non commerciales? oui \_\_\_ non \_\_\_ pour fins éducatives? oui \_\_\_ non \_\_\_

6. Assurance

VOIR LES CONDITIONS DE L'ASSURANCE CI-DESSOUS

Valeur assurable de l'oeuvre \_\_\_\_\_ (l'assurance doit représenter la valeur courante du marché).

Préférez-vous maintenir votre propre assurance? oui x non \_\_\_ Si oui, estimation de la prime \_\_\_\_\_

7. Transport

Adresse à laquelle prendre l'oeuvre  
BASILIQUE DE QUEBEC

L'oeuvre sera retournée à l'adresse précitée à moins d'avis contraire du prêteur Instructions spéciales (si nécessaire)

a) pour la livraison \_\_\_\_\_

b) pour le retour \_\_\_\_\_

L'oeuvre devrait arriver au Musée au plus tard \_\_\_\_\_  
le 23 décembre 1983

Le Musée communiquera avec le prêteur à une date ultérieure afin de conclure les ententes relatives à la livraison.

8. SIGNATURE LES CONDITIONS D'EMPRUNT TELLES QUE MENTIONNÉES AUX PAGES 1, 2 ET 3 SONT ACCEPTÉES.

SIGNATURE DU PRÊTEUR Jean-Charles Rivest DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU DIRECTEUR DU MQO C. Gagnon DATE 13-12-83

VEUILLEZ SIGNER ET RETOURNER AU DIRECTEUR, MUSÉE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC, C.P. 460 HAUTEVILLE, QUÉBEC, QC, G1R 4R7.

CONDITIONS RÉGISSANT LA CONVENTION D'EMPRUNT

Attention et conservation

1. Le Musée du Séminaire de Québec portera à l'oeuvre d'art, désignée au verso sous le nom d'"oeuvre", la même attention qu'il porte aux objets semblables dont il est propriétaire.

Rapport d'avarie

2. Toute avarie aux objets apparente lors de leur arrivée ou durant leur séjour au Musée du Séminaire de Québec sera immédiatement signalée au prêteur.

Restauration

3. Il est entendu que le Musée ne nettoiera, ne restaurera, ne transformera en aucune façon l'oeuvre sans l'autorisation du prêteur.

Assurance par le musée

4. A moins que le prêteur ne choisisse de conserver sa propre assurance, le Musée assurera l'oeuvre "clou à clou" par sa police couvrant les objets d'art, au montant précisé par le prêteur au verso, contre tous risques de perte ou d'avarie physique résultant de tout facteur extérieur pendant la durée du transport et du séjour de l'oeuvre prêtée. Si le prêteur ne précise aucun montant, le Musée assurera l'oeuvre selon sa propre évaluation, entendu que cette évaluation ne sera pas considérée, sauf pour les fins d'assurance, comme une estimation de l'oeuvre par le Musée. La police d'assurance des objets d'art du Musée

prévoit les exclusions habituelles pour perte ou avarie résultant du désordre public, d'une guerre, d'une invasion, d'actes d'hostilité, de guerre civile, de rébellion, de révolution, d'insurrection ou de coup d'état, de contamination par des matériaux radioactifs, d'usure naturelle, de détérioration progressive, de mites, de la vermine, des insectes, et de vices de conformation et pour toutes avaries subsistant suite à ou résultant de toutes réparations, restaurations ou retouches, sauf si causées par le feu et/ou une explosion. Le prêteur accepte que, survenant une perte ou avarie, l'indemnité soit limitée au montant éventuellement versé par l'assureur, dégageant ainsi le Musée, toutes les institutions participantes, leur conseil d'administration, leur direction, leurs conservateurs, agents et employés de toute réclamation suite à une perte ou une avarie.

Assurance  
par le Prêteur

5. Si le prêteur choisit de conserver sa propre police d'assurance, le montant de cette assurance sera égal à la valeur courante du marché de l'oeuvre et le prêteur assumera le risque de toute insuffisance de couverture. Le prêteur devra, avant d'expédier l'oeuvre, fournir au Musée un certificat d'assurance stipulant que la police prévoit un préavis écrit d'un minimum de trente (30) jours dans le cas d'une éventuelle résiliation, nommant le Musée et chaque institution participante à titre de coassurés et renonçant à toute subrogation du Musée et des institutions participantes. Si le prêteur manque à fournir semblable certificat, cette convention de prêt dégage le Musée et chaque institution participante de toute responsabilité de l'oeuvre prêtée. Le Musée n'accepte aucune responsabilité en cas d'erreur ou de faille dans l'information fournie par le prêteur à l'assureur ou d'interruption de couverture par la police du prêteur.

Retour de  
l'oeuvre

6. L'oeuvre ne sera retournée qu'au prêteur et à l'adresse indiquée au verso à moins d'avis contraire écrit envoyé par le prêteur au Musée. Si l'oeuvre change de propriétaire durant la période du prêt, suite à un décès, une vente, une faillite, un don ou pour tout autre motif, le nouveau propriétaire sera lié par cette convention et, si l'oeuvre est assurée par le Musée, le nouveau propriétaire devra informer le Musée par écrit de ce changement de propriété. Autrement, l'assurance du Musée couvrant cette oeuvre pourrait être nulle. Si l'oeuvre a été assurée par le prêteur, le propriétaire devra informer les assureurs du prêteur du changement de propriété. Autrement, l'oeuvre pourrait ne pas être assurée. Avant le retour de l'oeuvre, le nouveau propriétaire doit établir son droit légal de recevoir l'oeuvre en fournissant une preuve raisonnable au Musée.

Incapacité de  
retourner l'oeuvre

7. Le droit du Musée de retourner l'oeuvre entrera en vigueur lorsque se terminera le prêt. Si le Musée, malgré des efforts raisonnables et sans que cela ne soit de sa faute, ne peut retourner l'oeuvre dans les soixante (60) jours suivant la fin du prêt, il aura le droit d'entreposer l'oeuvre, de charger les frais réguliers d'entreposage et le coût de l'assurance en découlant et de détenir et d'appliquer un lien ou privilège pour ces frais et coûts.

Pleine autorité

8. Le Musée signe cette convention entendu que le prêteur reconnaît y participer de pleine autorité.

Clause speciale

9. En raison de certaines restrictions relatives au trajet extérieur et intérieur, aux changements brusques de température et d'humidité, le prêteur dégage la Société du Musée du Séminaire de toutes responsabilités ou conséquences pouvant résulter de la relocalisation temporaire de ses oeuvres dans les conditions énoncées précédemment.

## RAPPORT DE CONDITION

	SUPPORT	LIEU	ETAT	LOCALISATION	DATE
No. d'inventaire 34	renflement				
Catégorie	renforcement				
Référence	obstruction der.				
Objet/titre	toile tr. tendue				
Auteur/culture	toile tr. lâche				
Lieu d'origine	gondolage				
Date/époque	trou(s)				
Style/école	déchirure				
Tech./matériau	fente (bois)				
Signature	tension				
Inscriptions	SURFACE				
Estampille	éraflure				
Dimensions	chute de matière				
description	fissure				
	cavité				
	craquelure				
	plissement				
	clivage	x			
	cloque (s)				
	tache(s)				
	empreinte				
	éclaboussure				
	frottement				
	vernis voilé				
	ENCADREMENT				
	oeuvre flottante				
	oeu. à l'étroit				
	cadre endomm.				

NOM DU (DES) RESTAURATEUR (S)

FICHE ETABLIE PAR:

2 photos. dia 9-10 35 film.

SIGNATURE

Copie provenant de : Fonds du Musée de l'Amérique française, registre des dépôts ou œuvres empruntées.  
 localisation : réserve 4.2-32.3

<u>NUMERO</u>	<u>AUTEUR</u>	<u>TITRE</u>	<u>MATIERE OU PROCEDE</u>	<u>DIMENSIONS</u>	<u>PROPRIETAIRE</u>	<u>DATE</u>		pour liant
						ENTREE	SORTIE	
PE 33.984	SOEUR DE LA CHARITE	L'Assomption	Huile sur toile	227 cm	Fabrique N.D. de Québec	9/1/84	17/10/85	
PE 34.984	DAVID, Louis	St-Jérôme	Huile sur toile	203 cm x 154.9 cm	Fabrique N.D. de Québec	9/1/84		appo 3/1/85
PE 35.984	DOLCI, Carlo	Le mariage de Ste-Catherine	Huile sur toile	205 <u>+</u> cm x 165 cm	Fabrique N.D. de Québec	9/1/84	15/11/84	
PE 36.984	FERRIERE, Martin	Le Calvaire	Huile sur toile	380 cm x 218 cm	Fabrique N.D. de Québec	9/1/84	16/10/85	
PE 37.984	GUY	L'Assomption copie de Murillo	Huile sur toile	288 cm x 226 cm	Fabrique N.D. de Québec	9/1/84	16/10/85	



Musée du Séminaire de Québec  
Case postale 460 Haute-Ville  
Québec G1R 4R7

**Collection** Fabrique Notre-Dame de Québec,  
en dépôt au Musée du Séminaire de Québec

**Numéro** Pe 34.984

**Auteur** Jacques-Louis DAVID

**Titre** Saint Jérôme

**Signé, daté** J.L. David F./ Roma 1780/

**Dimensions** H. 174 cm L. 124 cm

**Description** Huile sur toile

**Photographe** Pierre Soulard                      **date** avril 1984

Une permission écrite du Musée est requise pour fin de publication. L'oeuvre doit être reproduite en entier, à moins qu'une permission spéciale n'ait été obtenue. La mention PHOTOGRAPHIE MUSEE DU SEMINAIRE DE QUEBEC et le NOM DU PHOTOGRAPHE doivent accompagner la reproduction.

104861

## 7 - Flagellation.

Le Christ est au centre; de chaque côté les bourreaux. Au fond, trois personnages vêtus de rouge et de noir.

H. 1' 5" L. 1' 1" T.

Attribué avec invraisemblance à Piovodella Francesea.

## 8 - Saint Jérôme.

Torse nu, bras droit levé, mains gauche étendue, culotte blanche et linge rouge autour du corps; jambe droite curieuse. Devant lui, un livre. En bas, croix, livre, crâne et pierre.

H. 5' 6" env. L. 3' 9" env. T.

En bas à droite sur un caillou:

J.L. David r / Roma 1780.

## 9 - 10 et 11 - Trois tableaux de Mailand, datés de 1848 et représentant une scène de famille, une scène orientale et Prédication de franciscain.

H. 2' 1" env. L. 1' 7" env. T.

Signés.

## 12 - Portrait.

Portrait d'homme de nulle valeur, attribué avec invraisemblance à Schalken.

## 13 - Portrait.

Portrait de femme vue de trois quarts à gauche, linge sur la tête, jolie figure qui a du caractère.

H. 1' 6" env. L. 1' 3" Peint sur lave du Vésuve.

Non signé.

Ecole napolitaine.

## 14 - Tête de femme couverte d'un voile, vêtue comme une paysanne romaine; corsage noir. Fond sombre.

H. 2' env. L. 1' 5" env. T.

Non signé.

## 15 - Grande peinture qui comprend quatre personnages. Sujet non identifié. Largement traité.

H. 5' env. L. 3' env. T.

Non signé.

## 16 - Paysage.

Pont au-dessus d'un torrent. Peinture assez habile.

H. 2' 1" env. L. 1' 9" env. T.

Peint par G. MAILAND.

## 17 et 18 - Deux grandes peintures de fleurs, qui sont attribuées à Fr Boucher (?) mais qui me paraissent être de Jean-B. Monnoyer. Dessus de portes qui ont été allongés par le haut et par le bas.

H. 5' env. L. 3' 6" env. T.

Non signés. Retouchés probablement par Mailand.

Photographies.



Saint-Jérôme  
Jacques-Louis DAVID

Le Musée du Séminaire de Québec expose depuis l'hiver 1986 un tableau de David déposé par la Cathédrale Notre-Dame de Québec, représentant Saint-Jérôme. Ce Saint-Jérôme s'ajoute aux deux autres exposés par le Musée, l'un de Claude Vignon (1593-1670) et l'autre de Pierre d'Ulin, daté de 1717. Le tableau fut offert à la basilique Notre-Dame par les demoiselles Henriette et Genevière Cramail après l'incendie de la cathédrale en 1922. Il fut exposé au Musée du Québec en 1974, à Rome en 1981 et de nouveau au Musée du Séminaire de Québec en 1984.

Selon les informations conservées au Musée du Séminaire de Québec, le tableau est entré dans la collection du Cardinal Fesch en 1815 et y est resté jusqu'à sa vente publique en 1845, date à laquelle il est acquis par l'artiste Nicolas Mailand dont les demoiselles Cramail étaient les descendantes par leur mère.

Les historiens d'art semblent reconnaître qu'avec ce tableau, le grand David est né. Le St-Jérôme, daté de 1780, se situe cependant très tôt dans la carrière de David, avant, par exemple, que celui-ci n'ait quitté complètement le style du XVIII<sup>e</sup> siècle et bien avant l'exposition de chefs-d'oeuvres d'Italie au Louvre en 1798, qui l'ont fait imiter le "goût pur" des statues antiques. David veut alors retourner aux principes suivis par les grecs, le nu héroïque et les chevaux sans brides par exemple. La composition est sobre, sans trop de mouvement, en vertu des principes de Winckelmann. La technique n'est pas encore néo-classique, bien que le volume du corps soit traité par le clair-obscur, ce qui lui donne un aspect de statue.

David était alors à Rome et subissait l'influence des Caravagesques. Il faut se rappeler cependant que le maître de David, Vien, faisait travailler ses élèves d'après le modèle vivant trois jours entiers par semaine. Vien y voyait un moyen d'éviter la production "de froides images". On voit ici que David a retenu sa leçon.

Le Saint-Jérôme date des années romaines de David (1775-1780). Rome était depuis 1760 redevenue la Rome ancienne avec les fouilles qui s'y multipliaient. David, qui avait dit avant son départ de Paris, "l'antique ne me séduira pas", s'y laissa prendre et commença à abandonner "la manière" -qu'on appelle aujourd'hui le maniérisme- de son parent Boucher. Le peintre romain le plus connu alors était Pompeo Batoni, qui s'inspirait des fresques d'Herculanum. David observait les statues, les bas-reliefs conservés au Vatican, au Capitole, dans les Palais Borghese. Surtout, il dessinait à la Sixtine et découvrait la "force musclée" de Michel-Ange.

Sous Vien, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome devaient envoyer à Paris des études. David y envoya en 1779 le Saint-Jérôme. Il s'inspirait des maîtres de Bologne qui avaient représenté ce saint. L'Académie y admirait l'art de son pinceau "ainsi que beaucoup de vérité de nature dans les parties telles que les bras, les mains et la tête, dans laquelle il y a beaucoup d'expression, mais où cependant on désirerait moins de sécheresse et un caractère plus grand et plus noble". Après cela, le style de David changea sous l'influence de ses collègues et de Raphaël, dont le raffinement lui était inaccessible au début. Les ombres disparurent peu à peu et la ligne devint plus déterminante.

Dans le tableau du Musée du Séminaire, Saint-Jérôme est présenté dans un grand dépouillement avec quelques-uns de ses attributs. La plume symbolise son don pour la traduction des Écritures. On doit à Saint-Jérôme, en effet, la traduction de la bible en latin à partir des textes hébreux et grecs, connue sous le nom de Vulgate. La lumière du tableau a une présence irréaliste, spiritualisante. Venue d'en haut, c'est la lumière de la foi. Les accessoires sont limités à l'essentiel et la composition sur la grande diagonale contribue à dématérialiser le corps du saint par son caractère asymétrique. La retenue dans la touche, dans la palette colorée, réduit les moyens en faveur d'une théâtralité en accord avec la grandeur du sujet. À son meilleur dans ce tableau, cette théâtralité propre aux oeuvres de David de cette période campe un Saint-Jérôme dont la force arrive à nous toucher. La composition, tout à fait originale avec le gros-plan sur le personnage du saint emplissant, les bras levés, tout l'espace de sa stature colossale, impose l'idée de la stature spirituelle exceptionnelle de Saint-Jérôme.

#### Saint-Jérôme

Par: Jacques-Louis DAVID

Don des demoiselles Henriette et Geneviève Cramail

Huile sur toile

H. 174 cm L. 124 cm

Source:

Carolle Gagnon

#### Bibliographie:

Schnapper, David, témoin de son temps, 1980

Hautecoeur, Louis David, 1954

COPIE

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

le 27 juin 1989

COLLECTION EN DÉPÔT

PEINTURES

FABRIQUE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

Ensemble des rapports de condition et des formulaires de retour.

Un seul tableau n'a pas été retourné.

C'est le St-Jérôme de Jacques-Louis David.

Ce tableau est prêté à la Société du Musée du Séminaire de Québec.  
Le numéro attribué à l'objet est le suivant: Pe 34.984.

Le Centre de documentation du Musée conserve un dossier sur cet objet. Le dossier est actuellement classé à la suite des dossiers de la catégorie: Peinture européenne, Musée.

Hélène Villeneuve

Hélène Villeneuve

2 juin 1989

4. Encadrement

Est-ce que l'oeuvre est encadrée? oui  non

Si cela est nécessaire, nous autorisez-vous à réencadrer l'oeuvre (y compris le passe-partout) pour fins d'exposition? oui  non

Si cela est nécessaire, nous autorisez-vous à la désencadrer pour fins photographiques? oui  non

Il est entendu qu'elle vous sera retournée dans l'état où vous nous l'avez envoyée, à moins d'avis contraire écrit au Musée.



COPIE

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

le 27 nov. 1985

Chère Madame,

Le Conseil de Fatigue de la paroisse Notre-Dame de Québec passait, il y a quelques mois, une résolution à l'effet que le saint Jérôme de David soit mis en dépôt permanent au Musée du Séminaire de Québec. Il ne reste plus qu'à obtenir le placet du cardinal-archevêque de Québec.

Avant même qu'un protocole ne soit signé par la Fatigue et le Musée, le curé de la paroisse Notre-Dame, M. le chanoine Jean-Charles Racine autorise le Musée du Séminaire à accrocher et à maintenir à ses cimaises le célèbre tableau.

Avec mes + cordiales salutations

Jean-M. Thivierge, Jho  
Conservateur du Patrimoine  
artistique du Séminaire

A Mme Carol Gagnon  
Directrice du Musée du Séminaire

4. Encadrement

Est-ce que l'oeuvre est encadrée? oui  non

Si cela est nécessaire, nous autorisez-vous à réencadrer l'oeuvre (y compris le passe-partout) pour fins d'exposition? oui  non

Si cela est nécessaire, nous autorisez-vous à la désencadrer pour fins photographiques? oui  non

Il est entendu qu'elle vous sera retournée dans l'état où vous nous l'avez envoyée, à moins d'avis contraire écrit au Musée.



Québec, le 20 février 1995

Monsieur Gervais Dallaire  
Curé  
FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC  
16, rue Buade  
QUÉBEC (Québec)  
G1R 4A1

Monsieur le curé,

Le vendredi 17 février dernier, lors de notre rencontre au Musée de l'Amérique française à 14 heures, nous avons discuté de trois questions faisant l'objet de nos préoccupations. Cette lettre a donc pour but de résumer l'état de nos échanges.

1. Dépôt du tableau intitulé *Saint Jérôme* par Jacques-Louis David

Je vous faisais part de l'évolution de nos discussions avec la Corporation des prêtres du Séminaire de Québec dans le dossier des assurances des oeuvres des collections conservées et mises en valeur par le Musée de l'Amérique française.

Dans ce contexte, je vous informais de notre décision de ne plus assurer cette oeuvre déposée au Musée de l'Amérique française par la Fabrique Notre-Dame-de-Québec, ainsi que tous les dépôts d'oeuvres actuels ou futurs.

Cependant, nous sommes désireux de continuer à assurer la protection de ce chef-d'oeuvre en le conservant dans les conditions sécuritaires qu'offre le Musée de l'Amérique française.

Cette décision prendra effet à la fin du contrat actuel avec nos assureurs, soit le 28 février 1995 à 0 heure.

2. Dépôt au Musée de l'Amérique française de vêtements liturgiques anciens et autres biens précieux actuellement localisés à la Cathédrale

Nous convenons d'offrir à la Fabrique Notre-Dame-de-Québec de déposer au Musée de l'Amérique française des biens patrimoniaux importants qui auraient avantage à être conservés dans les espaces sécuritaires du Musée. Une rencontre prochaine

.../2.



2.

entre les responsables du Musée et ceux de la cathédrale devrait pouvoir permettre d'établir la liste de ces oeuvres que vous souhaiteriez déposer au Musée.

3. Feux sacrés: collaboration à développer entre nos deux corporations

Nous convenons de développer nos modes de collaboration en vue de faciliter l'accessibilité des visiteurs au *Son et Lumière* présenté à la cathédrale et de mieux faire connaître le Musée de l'Amérique française. Monsieur Robert Malenfant, du Musée, soumettra un scénario en collaboration avec monsieur le vicaire, Mario Dufour, visant à favoriser la découverte et l'accessibilité de nos activités réciproques.

Espérant le tout conforme à nos discussions, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Le Directeur général,

André Juneau

- c.c. M. Clément Bégin, Administration & finances  
M. Yves Bergeron, Conservation  
M. Robert Malenfant, Communications  
✓ Mme Sonia Mimeault, Archives des collections  
M. Jacques Roberge, procureur, Séminaire de Québec

## FABRIQUE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

Dossiers ouverts et classés par numéros d'accession (NAC) avec les autres dossiers d'objets.

<b>NAC</b>	<b>TITRES</b>
1984.1	Saint-Jérôme de Jacques-Louis David
1990.10	Abbé Augustin-David Hubert? Abbé Bernard-Sylvestre Dosque
1900.11	Abbé Augustin-David Hubert?
1990.14	Abbé Joseph Signay
1997-138	La Vierge à l'enfant (ou La Vierge aux tourterelles)
1997-139	La Madone et l'enfant
1997-140	Adoration des bergers
1997-141	Notre-Dame des sept douleurs
1997.142	La collation de la chasuble par la Vierge à Saint-Ildefonse
1997-235	Bannière de la Société Saint-Jean-Baptiste

7 juin 2001

<b>NAC</b>	<b>TITRES</b>
1990.1	Nativité?
1990.2	Vierge à la chaise
1990.3	Madone des Herpies d'après Andréa Del Sarto
1990.4	Christ en croix (Le)
1990.5	Sans titre
1990.6	Ste-Famille avec St-Jean-Baptiste
1990.7	Sainte-Famille
1990.8	La Sainte-Face d'après Guido Reni
1990.9	Sainte Famille
1990.12	Abbé Joseph-Octave Plessis
1990.13	Abbé André Doucet
1990.15	Abbé Charles-François Baillargeon
1990.16	Abbé Louis Proulx
1990.17	Mgr Falardeau
1990.18	Abbé Joseph Auclair
1990.19	Abbé F. X. Faguy
97-246	Le Mariage mystique de Sainte-Catherine, par Onorio Marinari

14 novembre 2003

Pauline Grégoire

# Convention de dépôt

**Entre :**

**LA FABRIQUE NOTRE-DAME DE QUÉBEC,**

**LE DIOCÈSE DE QUÉBEC**

**et :**

**LE MUSÉE DE LA CIVILISATION**

Direction de la recherche  
et de la conservation

Service des collections

  
**MUSÉE DE LA  
CIVILISATION**  

---

MUSÉE DE LA CIVILISATION  
MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

## Convention de dépôt

ENTRE LA FABRIQUE NOTRE-DAME DE QUÉBEC  
ayant son siège social au Presbytère Notre-Dame de  
Québec, 16, rue Buade, Québec (Québec) G1R 4A1,  
représentée par [REDACTED] prêtre, curé ;

ci-après désignée: la « Fabrique » ;

ET LE DIOCÈSE DE QUÉBEC  
ayant son siège social à l'Archevêché de Québec, 2, rue  
Port-Dauphin, C.P. 459, Haute-Ville, Québec,  
G1R 4R6, représenté par [REDACTED] évêque  
auxiliaire à Québec;

ci-après désigné : le « Diocèse » ;

ET LE MUSÉE DE LA CIVILISATION,  
personne morale légalement constituée, ayant son siège  
social au 85, rue Dalhousie, Québec (Québec),  
G1K 8R2, représentée par le Directeur général,  
monsieur Roland Arpin ;

ci après désigné: le « Musée ».

ATTENDU QUE la Fabrique est propriétaire des biens décrits en annexe à  
cette convention;

ATTENDU QUE le Musée reçoit des objets, œuvres ou collections en  
dépôt;

ATTENDU QUE les dépôts constituent un prêt à usage, c'est-à-dire une  
prise de possession temporaire et conditionnelle d'un  
objet, d'une œuvre ou d'une collection ;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

### 1. COLLECTION DÉPOSÉE

- 1.1 La Fabrique dépose en accord avec le Diocèse,  
par les présentes, une collection au Musée, à titre  
gratuit et sans restriction de consultation et de  
diffusion. Les objets énumérés figurent à l'annexe  
1 des présentes (« ci-après désignés : la  
« collection »);

Initiales des parties



## 2. TERME

- 2.1 Le présent dépôt est fait pour une durée de trois ans, débutant le 15 février 1998. Dans le cas où le Musée cesserait d'exercer ses activités avant l'expiration de ce terme, le dépôt prendra fin au moment de telle cessation.
- 2.2 Le dépôt pourra être reconduit automatiquement, à sa date d'échéance, aux mêmes conditions, à moins d'être dénoncé par une des trois parties.

## 3. IDENTIFICATION DE LA COLLECTION

- 3.1 Dans le fichier des collections du Musée, la collection sera identifiée au nom du propriétaire comme suit : « collection de la Fabrique Notre-Dame de Québec ».
- 3.2 Dans le cadre des activités de diffusion, la collection sera identifiée comme suit : « Musée de la civilisation, dépôt de la Fabrique Notre-Dame de Québec ».
- 3.3 La Fabrique et le Diocèse s'engagent à informer dans les meilleurs délais le Musée de tout changement relatif tant à l'adresse permanente de la Fabrique ou du Diocèse qu'au titre de propriétaire desdites œuvres.
- 3.4 Toute convention d'aliénation devra prévoir que le tiers acquéreur s'engage à respecter les termes des présentes.
- 3.5 Le Musée pourra également, pour la durée de la présente convention, recevoir en dépôt d'autres objets, œuvres ou collections qui proviendront de la Fabrique qui seront complémentaires à ce présent dépôt après entente entre les deux parties. Un amendement à la convention sera alors signé par les deux parties.

## 4. GESTION

- 4.1 Le Musée exercera tous les droits du propriétaire y compris le droit d'aliéner avec le consentement écrit de la Fabrique.
- 4.2 Par conséquent, sans limiter la généralité de ce qui précède, le Musée pourra photographier et reproduire, avec mention du nom du propriétaire, les objets ou œuvres de la collection à des fins de

Initiales des parties



recherche, de consultation, d'étude ou à des fins publicitaires. Advenant la dénonciation de la présente entente, les photographies et reproductions faites par le Musée resteront la propriété de ce dernier.

- 4.3 Le Musée pourra par ailleurs reproduire des objets ou des œuvres pour les besoins de la boutique du Musée.
- 4.4 La Fabrique conserve le droit de reproduire des objets ou des œuvres de sa collection pour ses propres besoins.
- 4.5 Toute demande d'utilisation ou de reproduction provenant d'un tiers devra être acheminée au Musée.
- 4.6 La Fabrique se réserve le droit d'utilisation d'objets faisant partie de la collection pour des périodes à être convenues avec le Musée. Durant ces périodes, la Fabrique dégage le Musée de toute responsabilité à l'égard desdits objets.

## 5. CONSERVATION ET RESTAURATION

- 5.1 Le Musée portera à la collection la même attention qu'il porte aux objets dont il est propriétaire, appliquant les mêmes règles de conservation.
- 5.2 Dans la mesure de ses moyens, le Musée pourra recommander à la Fabrique la restauration des objets en respectant les normes reconnues en ce domaine. Suite à son acceptation, la Fabrique sera informée des interventions de restauration.
- 5.3 À l'expiration du terme, le Musée remettra à la Fabrique la collection en bon état, compte tenu du vieillissement normal.

## 6. ASSURANCE

- 6.1 Au même titre que les collections du Musée, la collection en dépôt ne sera pas assurée.
- 6.2 La Fabrique, à sa discrétion, pourra assurer la collection à ses frais.
- 6.3 La Fabrique ne tiendra pas le Musée responsable de la perte par vol, destruction, incendie ou de tout autre dommage pouvant survenir à tout ou partie de la collection, sauf en cas de grossière négligence. Dans un tel cas, la Fabrique accepte

Initiales des parties



que, survenant une perte ou une avarie, l'indemnité corresponde à l'évaluation effectuée par un expert choisi par les deux parties au moment du sinistre.

**7. CESSION**

7.1 Le Musée ne pourra céder ses droits en vertu du présent dépôt.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, aux dates prévues.

**LA FABRIQUE NOTRE-DAME DE QUÉBEC**

par :

[Redacted signature]

Prêtre, curé

25 juin 1998  
Date

**LE DIOCÈSE DE QUÉBEC**

par :

[Redacted signature]

Évêque auxiliaire à Québec

25 Juin 1998  
Date

**LE MUSÉE DE LA CIVILISATION**

par :

[Redacted signature]

Monsieur Roland Arpin  
Directeur général

29 juin 1998  
Date

## CONVENTION DE PRÊT À USAGE

**ENTRE : MUSÉE DE LA CIVILISATION**

société d'État ayant sa principale place d'affaires au 85, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8R2, représentée par monsieur Michel Côté, directeur général,

ci-après désignée : le « Musée »,

**ET : LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC**

ayant son siège au 16, rue de Buade, Québec (Québec), G1R 4A1, représentée par [REDACTED] curé,

ci-après désignée : la « Fabrique »,

**ET L'ARCHEVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC**

ayant ses bureaux diocésains au 1073, boulevard René-Lévesque ouest, Québec (Québec), G1S 4R5, représentée par [REDACTED] évêque auxiliaire à Québec et vicaire général,

ci-après désignée : l' « Archevêque ».

LESQUELS CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

**ATTENDU QUE** la Fabrique est propriétaire des biens décrits en annexe à la présente convention;

**ATTENDU QUE** la Fabrique souhaite que soient conservés les biens patrimoniaux dont elle est propriétaire;

**ATTENDU QUE** le Musée, dans le cours normal de ses activités, reçoit des objets, œuvres et collections en prêt à usage;

**ATTENDU QUE** les parties ont signé, en date du 29 juin 1998, une convention de dépôt, laquelle était reconduite automatiquement d'année en année;

**ATTENDU QUE** la Fabrique désire dorénavant confier lesdits biens au Musée sous forme de prêt à usage aux conditions prévues aux présentes;

**ATTENDU QUE** la Fabrique et l'Archevêque sont soumis à la Loi sur les Fabriques (RLRQ, chapitre F-1) et au Code de droit canonique pour l'application de la présente convention;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

### 1. BIENS PRÊTÉS

- 1.1. La Fabrique, en accord avec l'Archevêque, prête au Musée, à titre gratuit, les biens décrits à l'annexe 1 des présentes (ci-après désignés la « collection »), laquelle en fait partie intégrante. Lesdits biens sont déjà en possession du Musée.

Initiales des parties [REDACTED]



- 1.2. Le Musée pourra recevoir sous forme de prêt à usage d'autres objets, œuvres ou collections provenant de la Fabrique après entente entre les parties. Un amendement à la présente convention sera alors signé par les trois parties.

## 2. TERME

- 2.1. Le présent prêt à usage est fait pour une période de dix (10) ans, débutant rétroactivement au 6 janvier 2014.
- 2.2. Le prêt à usage sera reconduit automatiquement, avec l'accord spécial et préalable de l'Archevêque, à sa date d'échéance, aux mêmes conditions, de dix (10) ans en dix (10) ans, à moins que le Musée ou la Fabrique ait avisé l'autre partie au plus tard six (6) mois avant son échéance ou celle d'un de ses renouvellements de la terminaison de la présente convention.
- 2.3. Dans l'éventualité où le Musée cesserait ses activités avant l'expiration du terme, le prêt à usage prendra fin au moment d'une telle cessation.
- 2.4. Dans l'éventualité où la Fabrique cesserait ses activités avant l'expiration du terme, la présente entente liera ses successeurs ou ayants cause.

## 3. IDENTIFICATION DE LA COLLECTION

- 3.1. Dans le fichier des collections du Musée, les biens prêtés seront identifiés comme suit : « Musée de la civilisation, collection de La Fabrique de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec ».
- 3.2. Dans le cadre de la diffusion des biens prêtés et de la reproduction de ceux-ci, lesdits biens seront identifiés comme suit : « Musées de la civilisation, collection de La Fabrique de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec ».

## 4. GESTION

- 4.1. Le Musée exercera tous les droits du propriétaire, à l'exception du droit d'aliéner, sous réserve des restrictions prévues aux présentes ainsi que du respect des lois et règlements applicables.
- 4.2. Le Musée pourra cependant faire des recommandations relatives à l'aliénation de biens de la collection. De son côté, la Fabrique, dûment autorisée selon les prescriptions du droit canonique, s'engage à accorder au Musée un droit de premier refus en cas d'aliénation. Le Musée disposera d'un délai de six (6) mois pour aviser la Fabrique de sa décision. En cas de refus de la part du Musée, toute aliénation devra être faite sous réserve des droits du Musée aux termes des présentes et des droits de tiers avec lesquels le Musée aura pris des engagements relativement à la collection, lesdits engagements ne devant cependant pas lier le

Initiales des parties

Musée pour une période de plus de trois (3) ans, à moins d'autorisation préalable de la part de la Fabrique.

- 4.3. La Fabrique s'engage à informer le Musée de tout changement relatif à son titre de propriétaire de biens faisant partie de la collection.
- 4.4. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Musée pourra utiliser et reproduire les biens de la collection à des fins de conservation, de consultation, de recherche, d'exposition, d'éducation ou de publicité. Le Musée pourra par ailleurs reproduire des biens de la collection pour les besoins de ses boutiques.
- 4.5. Toute reproduction des biens prêtés à des fins commerciales devra faire l'objet d'une entente écrite préalable avec la Fabrique.
- 4.6. Toute demande d'utilisation ou de reproduction provenant d'un tiers devra être acheminée au Musée, lequel en informera la Fabrique par écrit, précisant à quelles fins et dans quel contexte la demande est formulée. Eu égard aux biens sacrés, tels qu'identifiés par la Fabrique, l'autorisation préalable écrite de cette dernière et de l'Archevêque devront obligatoirement être obtenues. La Fabrique accorde par ailleurs d'ores et déjà au Musée le droit d'autoriser l'utilisation et la reproduction des autres biens prêtés lorsque la demande provient d'une des institutions muséales avec lesquelles il collabore, dans la mesure où ladite institution se sera engagée à utiliser les biens prêtés dans le respect des principes de l'Église catholique. Les autres demandes d'utilisation ou de reproduction devront être autorisées préalablement par écrit par la Fabrique et par l'Archevêque. Dans tous les cas où une autorisation préalable doit être obtenue, la Fabrique et l'Archevêque s'engagent à convoquer une assemblée spéciale, au besoin, afin de faire connaître leur décision au Musée dans un délai maximal de soixante (60) jours de la transmission de la demande par ce dernier.
- 4.7. Advenant la terminaison de la présente entente, les photographies et reproductions réalisées par le Musée resteront la propriété de ce dernier.
- 4.8. La Fabrique conserve le droit de reproduire les biens prêtés pour ses propres besoins, après avoir convenu des modalités pour ce faire avec le Musée.
- 4.9. La Fabrique se réserve le droit d'utilisation des biens prêtés pour des périodes et selon les conditions à être convenues avec le Musée. Durant ces périodes, la Fabrique et l'Archevêque dégageront le Musée de toute responsabilité à l'égard desdits biens. Le Musée ne pourra récupérer les biens prêtés avant la fin de ces périodes.
- 4.10. Nonobstant ce qui précède, le Musée pourra indiquer à la Fabrique, que selon son expertise, celle-ci met à risque un bien prêté en l'utilisant, si ce dernier n'est pas en bon état. Advenant le cas où la Fabrique ne veut pas suivre les recommandations du Musée, ce dernier, supporté par des avis professionnels écrits d'un

Initiales des parties

restaurateur, pourra signifier par écrit à la Fabrique son opposition à utiliser un bien à des fins de diffusion pour des considérations de conservation préventive et de protection dudit bien.

4.11. La Fabrique aura accès aux biens prêtés, étant entendu que ce droit sera exercé sur rendez-vous et suivant la transmission au Musée d'un préavis d'au moins quarante-huit (48) heures. Le droit d'accès devra être exercé durant les heures normales d'ouverture applicables à l'endroit où sont conservés lesdits biens.

## 5. CONSERVATION ET RESTAURATION

5.1. Le Musée portera à la collection la même attention qu'il porte aux objets et aux œuvres dont il est propriétaire, appliquant les mêmes règles de conservation.

5.2. Le Musée pourra recommander à la Fabrique la restauration de biens prêtés dans le respect des normes reconnues pour des considérations de conservation préventive ou d'utilisation par le Musée, par la Fabrique ou par un tiers d'un bien prêté. Le cas échéant, la Fabrique sera informée par écrit des interventions de restauration et confirmera, également par écrit, son acceptation. Le Musée et la Fabrique conviendront par écrit des modalités concernant les coûts afférents et de la responsabilité de ceux-ci.

5.3. Le Musée fera part à la Fabrique par écrit des actions entreprises en regard des mesures de conservation préventive et des restaurations effectuées tous les cinq (5) ans, à la date anniversaire de la présente.

5.4. À l'expiration du terme de l'entente, le Musée remettra à la Fabrique la collection en bon état, compte tenu de son vieillissement normal. Les frais de restitution seront à la charge de la Fabrique.

## 6. QUOTEPARTS

Les profits générés par l'exposition et la diffusion par des tiers des biens prêtés ainsi que la vente de reproductions desdits biens, autre que la vente de reproduction d'images à la pièce, seront réinvestis pour l'entretien desdits biens. Les modalités permettant de générer de tels profits feront l'objet d'ententes entre la Fabrique et le Musée.

## 7. ASSURANCES

7.1. Au même titre que les collections du Musée, les biens faisant partie du prêt à usage ne seront pas assurés par le Musée.

7.2. La Fabrique, à sa discrétion, pourra assurer les biens prêtés à ses frais.

Initiales des parties

7.3. La Fabrique et l'Archevêque ne tiendront pas le Musée responsable de la perte par vol, destruction, incendie ou de tout autre dommage pouvant survenir à tout ou partie des biens prêtés, sauf en cas de grossière négligence. Dans un tel cas, le Musée accepte que, survenant une perte ou une avarie, l'indemnité corresponde à l'évaluation effectuée par un expert choisi par les parties au moment du sinistre.

## 8. COORDONNÉES ET REPRÉSENTANTS DES PARTIES

Les parties s'engagent à s'informer mutuellement dans les meilleurs délais de tout changement relatif à leur adresse permanente ou à leur représentant.

## 9. CESSION

Le Musée ne peut céder ses droits en vertu du présent prêt à usage.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en trois (3) exemplaires à Québec aux dates précisées.

### MUSÉE DE LA CIVILISATION

Par :

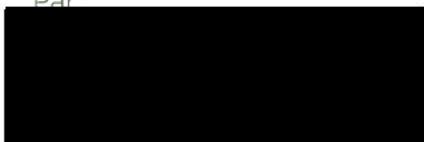


Date : 27 mai 2015

Michel Côté  
Directeur général

### LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

Par :

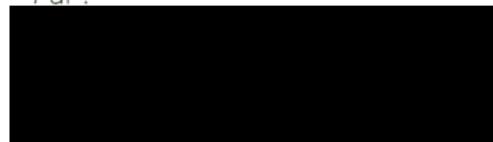


Date : 27 mai 2015

Curé

### L'ARCHEVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC

Par :



Date : 27 mai 2015

Evêque auxiliaire à Québec et vicaire général

**1984.1**

30 juin 2020



© Musée de la civilisation, toute reproduction interdite, autorisation collections@mcq.org

<i>Département:</i>	Objets
<i>Nom de l'objet:</i>	Peinture
<i>Titre:</i>	Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement Dernier
<i>Variante du titre:</i>	Saint Jérôme
<i>Classifications:</i>	Moyens d'expression-Peinture
<i>Peintre:</i>	Jacques-Louis David, 1748 - 1825
<i>Lieu de naissance:</i>	Paris, France
<i>Lieu du décès:</i>	Bruxelles, Belgique
<i>Désignation date:</i>	1779
<i>Culture:</i>	Français; Européen
<i>Période:</i>	4e quart du 18e siècle
<i>Emplacement d'origine:</i>	Rome, Italie, États pontificaux, Europe
<i>Matériel:</i>	Huile; Toile
<i>Description:</i>	Saint Jérôme assis, bras levés, en contemplation. Il est accoudé sur un livre près duquel se trouve un encrier et tient une plume dans la main droite. En bas à droite: pierre, crâne, livre, croix.
<i>Attributs:</i>	Secteur: Expression et société: peinture
<i>Dimensions:</i>	Dimensions maximales: 174 × 124 × 3 cm (68 1/2 × 48 13/16 × 1 3/16 in.) Dimensions du cadre: 203 × 155 × 10,5 cm (79 15/16 × 61 ×

4 1/8 in.)

**Signé:** B.g.: J.L.David.F / Roma 1780

**Attributions historiques:** Le tableau est daté de 1780 mais il a été peint en 1779. Il s'agit d'une oeuvre de jeunesse peinte alors que David (Paris 1748-Bruxelles 1825) est pensionnaire de l'Académie de France à Rome (novembre 1775 à juillet 1780). L'oeuvre entre dans la collection du cardinal Fesch en 1815 et y reste jusqu'à une vente publique en 1845 où elle est achetée par l'artiste Nicolas Mailand. Les descendantes de Mailand, Geneviève et Henriette Cramail, l'offrent à la basilique Notre-Dame de Québec en 1922. La plume, les livres, l'encrier font référence à la rédaction de la Vulgate par saint Jérôme, traduction de la Bible en latin à partir de textes en grec et en hébreux. Le vêtement rouge renvoie à sa fonction de cardinal. Le corps dénudé, la croix, le crâne rappellent la pénitence du saint.(CM).

**Catalogue Raisoné:** Oui

**Remarques du conservateur:** - Ce tableau a été prêté au Musée du Louvre pour l'exposition « David » tenue du 23 octobre 1989 au 12 février 1990. À cette occasion, il a été reproduit dans le catalogue de l'exposition.  
- Un avis d'intention de classement a été émis par la ministre de la Culture et des Communications le 23 avril 2018.  
- Avis de classement d'un bien patrimonial par la ministre de la Culture et des Communications prenant effet le 26 avril 2019 (clemire, 2019-04-30).  
- Numérisation arrérage.

**Image:** 1984.1\_1; Couleur

**Image:** 977303\_2.jpg; 2013-01-14

**Bibliographie:** SCHNAPPER, Antoine et SÉRULLAZ, Arlette. Jacques-Louis David, 1748-1825. Paris, Musée du Louvre et Réunion des musées nationaux, 1989, 655 pages.

MONNERET, Sophie. David et le néoclassicisme, Paris, Terrail, 1998.

**Numéros de substitution:** Pe34.984

**Ligne de crédit:** Musée de la civilisation, collection de La Fabrique de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec, restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec

**Propriétaire actuel:** Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Québec

**Source:** Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Québec

**Valeur:**

**Statut de l'objet:** Objet du catalogue

**Emplacement actuel:** [1984.1] Musée des beaux-arts de Montréal, [2019-juin-08 -- 2020-juin-08], Sorti

**Emplacement permanent:** [1984.1] CNCEC, A-218, C-39, A-01,

**Indicateur de statut:** Mesures d'urgence, Libre d'utilisation, RPCQ

Le 23 février 2016

Monsieur Stéphan La Roche  
Directeur général  
Musée de la civilisation  
C.P. 155, succ. B  
85, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 8R2

**Objet : Prêt de l'œuvre de Jacques-Louis David au Musée des beaux-arts de Montréal  
Inauguration du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein  
Du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 1<sup>er</sup> février 2018**

Cher Stéphan, *cher Stéphan,*

En 2012, Michal et Renata Hornstein ont fait don au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) de leur collection de maîtres anciens. Pour accueillir cette collection, le Musée inaugurera, le 9 novembre 2016, un pavillon d'art international et d'éducation, le Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, alors que seront célébrés le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne (2017). Ce bâtiment abritera les collections du MBAM du Moyen Âge au 20<sup>ième</sup> siècle, incluant la section des maîtres anciens considérablement enrichie grâce à la donation Hornstein.

Dans le cadre de cette inauguration, nous souhaitons demander en prêt l'œuvre de Jacques-Louis David, *Saint Jérôme* (1780), appartenant à la paroisse Notre-Dame de Québec, actuellement aux soins du Musée de la civilisation.



Jacques-Louis David  
*Saint Jérôme*  
1780  
Huile sur toile  
174 x 124 cm  
Fabrique Notre-Dame de Québec  
Inv. PE34.984

.../2

Monsieur Stéphan La Roche  
Musée de la civilisation  
Le 23 février 2016  
PAGE 2

---

Cette œuvre remarquable contribuera grandement à rehausser la qualité de la salle néoclassique avec le seul tableau de Jacques-Louis David conservé au Québec pour l'ouverture du nouveau Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein. Monseigneur Denis Bélanger nous a donné son accord pour que l'œuvre puisse nous être prêtée en échange d'une copie qui serait temporairement installée dans la nouvelle exposition permanente «Le trésor de Notre-Dame». Je ferai personnellement un suivi auprès de monsieur Gilles Gignac, gérant d'affaires de la paroisse Notre-Dame de Québec, à cet effet. Enfin, Monseigneur Bélanger nous a recommandé de te faire parvenir directement une nouvelle demande formelle afin de suivre le canal officiel puisque la paroisse Notre-Dame de Québec a une convention de dépôt de ses œuvres aux Musées de la civilisation. Je te remercie à l'avance de ta précieuse collaboration.

Je joins à la présente lettre les formulaires d'entente de prêt. Veuillez accorder une attention toute particulière à la « ligne de crédit » et à la valeur déclarée aux fins des assurances. Une copie contresignée te sera ensuite retournée pour tes dossiers. Si tu as des questions au sujet de cette demande, n'hésite pas à communiquer avec nous au Musée des beaux-arts de Montréal : Nathalie Bondil  
maîtres anciens  
administrative

Hilliard T. Goldfarb, conservateur des  
ou Magdalena Berthet, adjointe

Je te remercie à l'avance de ton précieux soutien par le prêt de cette œuvre de la collection du Musée de la civilisation qui nous permettra de promouvoir l'héritage de Québec lors de cet événement culturel.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

La directrice et conservatrice en chef,



*Nathalie Bondil*

Nathalie Bondil, C.M., C.Q.

p.j.

c.c. : Hilliard T. Goldfarb, conservateur des maîtres anciens  
Danièle Archambault, registraire-archiviste  
Gilles Gignac, Gérant d'affaires de la paroisse Notre-Dame de Québec

## CONVENTION DE PRÊT

Exposition : Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein

Lieu(x) et dates : Musée des beaux-arts de Montréal, du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 1<sup>er</sup> février 2018

Durée du prêt : 17 mois



### 1. PRÊTEUR

Stéphan La Roche, Directeur général

Musée de la Civilisation de Québec

C.P. 155, succ. B, 85, rue Dalhousie. Québec (Québec) G1K 8R2

Téléphone : 418 643-2158

Courriel :

### 2. MENTION DU PRÊTEUR (dans les publications et sur le cartel de l'œuvre)

- Institution ou collection publique : nom de l'institution, ville, mode d'acquisition, mentions diverses exigées par le donateur.
- Collectionneur privé : nom du collectionneur, ville (si le collectionneur préfère garder l'anonymat : mention « Collection particulière », suivie ou non d'une indication de pays ou de ville).

\*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 3. DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Informations à valider ou à corriger par le prêteur. Ces informations pourront être publiées ou utilisées à des fins de communications.

Nom de l'artiste :

**Jacques-Louis David**

N° d'inventaire :

Inv. PE34.984

Titre de l'œuvre :

**Saint Jérôme**

Nom de l'objet :

**Peinture**

Technique / Matériaux :

**Huile sur toile**

Date :

**1780**

Dimensions (sans passe-partout, cadre ou socle) en cm :

Hauteur

174

Largeur

124

Profondeur

Dimensions (avec passe-partout, cadre ou socle) en cm :

L'œuvre est-elle encadrée ? Oui ( X ) Non ( )      Sous plexiglas ? Oui ( ) Non ( )      Sous verre ? Oui ( ) Non ( )

### 4. ASSURANCE

Le Musée des beaux-arts de Montréal s'engage à obtenir l'indemnisation gouvernementale canadienne ou à assurer les œuvres obtenues en prêt par une police de type « tous risques, clou à clou ».

\*

Valeur assurable (veuillez préciser la devise) : \_\_\_\_\_

## 5. TRANSPORT

Le Musée des beaux-arts de Montréal coordonnera l'encaissage et le transport des œuvres en respect des normes muséales internationales. Le prêteur accorde au Musée des beaux-arts de Montréal le choix des sous-traitants qualifiés et permet l'expédition des œuvres dans des envois groupés.

Adresse de cueillette  
(si différente de 1) : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## 6. DROITS DE PHOTOGRAPHIE ET DE REPRODUCTION

Le prêteur autorise le Musée des beaux-arts de Montréal à photographier, filmer et reproduire les œuvres obtenues en prêt dans le catalogue ainsi que dans le cadre de ses programmes de communication et d'éducation, sur tout support imprimé ou électronique.

La reproduction des œuvres dans les publications et dans les outils de communication produits par le Musée des beaux-arts de Montréal requiert du matériel visuel de haute définition. Le propriétaire des œuvres accepte de prêter le matériel visuel existant ou de coordonner la photographie des œuvres en fonction des spécifications techniques suivantes :

Diachromie (« ektachrome ») (  ) Fichier numérique .tif 300 dpi calibré pour reproduction 30 x 25 cm ou 12 x 10 po approx. (  )

Nom du photographe / crédit photographique : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de 1): \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## 7. SIGNATURE DU PRÊTEUR OU DE LA PERSONNE AUTORISÉE

Nom (en lettres majuscules) : Stéphan La Roche

Titre (en lettres majuscules) : Directeur général

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## 8. POUR LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Nom (en lettres majuscules) : Nathalie Bondil

Titre (en lettres majuscules) : Directrice et conservatrice en chef

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## ADRESSE DE RETOUR

Musée des beaux-arts de Montréal  
Service de la conservation  
Benoît Légaré  
Att. Magdalena Berthet  
Case postale 3000, succursale H  
Montréal (Québec) Canada H3G 2T9

**Veillez remplir et signer les deux copies de cette convention et nous les faire parvenir à l'adresse mentionnée. Une copie contresignée vous sera retournée pour vos dossiers. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service de la conservation du Musée des beaux-arts de Montréal au 1 (514) 285-1600. Merci,**

# LES MUSÉES DE LA CIVILISATION

Québec 

Québec, le 14 mars 2016

Madame Nathalie Bondil  
Directrice générale  
Musée des beaux-arts de Montréal  
Case postale 3000, Succ. H  
Montréal (Québec)  
H3G 2T9

Madame Bondil,

*Chère Nathalie,*

J'ai le plaisir de vous confirmer le prêt de l'œuvre *Saint Jérôme* (1984.1) de Jacques-Louis David pour sa présentation à l'occasion de l'inauguration du *Pavillon pour la paix Michal et Renata Hornstein*. L'œuvre sera prêtée pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 1<sup>er</sup> février 2018.

Afin rendre disponible ce tableau à temps pour le début de la période de prêt, il sera retiré de la Basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec au cours de l'été prochain et transféré au Centre national de conservation et d'études des collections. De là, il sera analysé, préparé et encaissé par l'équipe des Musées de la civilisation en vue de son transport au Musée des beaux-arts de Montréal en tout début d'automne 2016. Mon équipe demeure évidemment disponible pour coordonner avec la vôtre la logistique inhérente à cette collaboration.

Je suis ravi de l'entente intervenue entre votre organisation et la Paroisse Notre-Dame de Québec qui permet le dénouement heureux de cette demande de prêt. Tout comme vous, je suis convaincu que la présentation de cette grande œuvre en vos murs participera au succès de cet important événement.

Veillez recevoir, Madame Bondil, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général

*La persévérance est une  
vertu payante!  
Salutations amicales!*

**Certificat d'assurance**
**N° de certificat: MUSÉDES-01/2016-2017/ PAIX 005**

 Le présent document atteste à : **Musée de la Civilisation**  
**16, rue de la Barricade**  
**C.P. 155, succursale B**  
**Québec (Québec) G1K 7A6**

Que les polices ou avis de garantie suivants sont en vigueur à ce jour et ont été émis pour couvrir comme suit :

 Assuré désigné : **Musée des Beaux-Arts de Montréal**

 Adresse : **C.P. 3000, Succursale H, Montréal (Québec) H3G 2T9**

Description des opérations et/ou activités et/ou emplacements auxquels cette attestation s'applique :

**Exposition : Inauguration du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.**

<b>Genre</b>	<b>Assureur</b>	<b>Police n°</b>	<b>Période d'assurance</b> de (j/mm/aaaa) à (j/mm/aaaa)	<b>Montants des garanties</b>
Assurance Tous Risques Oeuvres d'art	AXA – Art 100%	SF0204116	Du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 1 <sup>er</sup> avril 2017	

IL EST ENTENDU ET CONVENU QUE LE DÉTENTEUR DU CERTIFICAT EST AJOUTÉ COMME ASSURÉ ADDITIONNEL ET BÉNÉFICIAIRE, SELON SES INTÉRÊTS, MAIS SEULEMENT EN RAPPORT AVEC L'(LES) ITEM(S) LISTÉ(S) SUR LA(LES) FICHE(S) CI-JOINTE(S).

**Informations additionnelles :**

Ce certificat est délivré à titre d'information seulement et est assujéti à toutes les limites, les exclusions et les conditions de la (ou des) police(s) d'assurance mentionnée(s) ci-dessus, telle(s) qu'elle(s) existe(nt) actuellement ou qui pourront être modifiés ultérieurement par avenant.

Si l'une des susmentionnées polices d'assurance devait être annulée avant la date d'expiration indiquée, un avis de résiliation sera livré conformément aux dispositions de la police d'assurance (30 jours).

Les limites indiquées ci-haut peuvent avoir été réduites par les réclamations ou les dépenses payées.

**BFL CANADA risques et assurances inc.**

Signé à Montréal, ce 12 octobre 2016



Représentant autorisé

## CONDITIONS SPÉCIALES

<b>CLAUSE D'ÉVALUATION :</b>	Valeur agréée telle que stipulée par le propriétaire.
<b>ASSURÉ ADDITIONNEL:</b>	Prêteurs et/ou propriétaires.
<b>PERTE PAYABLE:</b>	Prêteurs et/ou propriétaires.
<b>DATE EFFECTIVE:</b>	1 octobre 2016
<b>SITUATION :</b>	En transport du prêteur jusqu'au Musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal, QC, Canada et pendant toute la durée convenue à la convention de prêt.
<b>COUVERTURE:</b>	Mondiale
<b>TERRORISME:</b>	
<b>AUTRES CONDITIONS DE LA POLICE :</b>	Base clou à clou Selon mot à mot tous risques œuvres d'art du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

# CONSTAT D'ÉTAT

16 rue de la  
Barricade  
C.P. 155,  
succursale B  
Québec (Québec)  
G1K 7A6  
Tél: (418) 643-2158



MUSÉES DE LA  
CIVILISATION  
Québec

## Exposition

Inauguration du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein

## Emprunteur

Musée des beaux-arts de Montréal  
3400, avenue du Musée  
Montréal (Québec) H3G 1K3



Identification de l'objet Peinture Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement Dernier	Nac 1984.1	État général Bon
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	---------------------

## Conditions d'exposition / Commentaires

### Constat d'état départ - MCQ

- La toile semble bien tendue, mais présente de légères déformations
- La peinture présente un réseau de craquelures; aucune craquelure en forme de cuvette n'a été remarquée
- Le vernis est légèrement jauni
- Le cadre présente de petites craquelures mais sa structure est stable

Signature (responsable MCQ) \_\_\_\_\_

Date 2016-10-13

### Constat d'état arrivée - Emprunteur

Signature (emprunteur) \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

### Constat d'état départ - Emprunteur

Signature (emprunteur) \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

### Constat d'état arrivée - MCQ

Signature (responsable MCQ) \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Québec, le 18 novembre 2016

Musée des beaux-arts de Montréal  
Madame Nathalie Bondil, directrice et conservatrice en chef  
3400, avenue du Musée  
Montréal (Québec) H3G 1K3

**OBJET : Convention de prêt.**

Madame Bondil,

C'est avec plaisir que nous collaborons à l'exposition temporaire intitulée « Inauguration du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein » par le prêt d'une œuvre de notre collection.

Par la présente, nous désirons officialiser cette collaboration en signant avec votre institution une nouvelle *Convention de prêt* reflétant le récent changement de la valeur de l'œuvre. En effet, puisque cette donnée importante a été modifiée depuis la signature du document d'entente temporaire au printemps dernier, nous vous transmettons une copie actualisée de ce document.

Nous vous saurions gré de bien vouloir apposer votre signature à la page 5, de parapher chaque page, et de nous retourner une des deux copies dans l'enveloppe prévue à cet effet. N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur des prêts et des emprunts, M. Philippe-Antoine Hamel, pour toute question relative à cette entente.

Vous pourrez rejoindre M. Hamel au 418-643-2158, poste 217 ou encore par courrier électronique à [Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org](mailto:Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org).

Nous vous prions de recevoir, Madame Bondil, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice des collections  
et des relations avec les musées québécois,

Katy Tari  
p. j.

## CONVENTION DE PRÊT



Numéro de contrat: 2016-6729

**ENTRE:** Musées de la civilisation  
16, rue de la Barricade  
C.P. 155, succursale B  
Québec (Québec) G1K 7A6

ci-après appelé: « LE PRÊTEUR »

**ET:** Musée des beaux-arts de Montréal  
3400, avenue du Musée  
Montréal (Québec) H3G 1K3

Responsable de l'emprunt: Nathalie Bondil  
Titre: Directrice et conservatrice en chef  
Téléphone:  
Courriel:

ci-après appelé: « L'EMPRUNTEUR »

**OBJET DU PRÊT:**  
Exposition temporaire intitulée « Inauguration du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein ».

**PÉRIODES DU PROJET:**  
Date de l'exposition: Du 1 octobre 2016 au 1 février 2018  
Précision: La présente convention de prêt remplace celles signées le 1er juin et le 12 octobre 2016.  
Date de transport: 13 octobre 2016  
Précision:

**LIEU DE L'EXPOSITION:**  
Musée des beaux-arts de Montréal  
3400, avenue du Musée  
Montréal (Québec) H3G 1K3

**COÛTS ASSUMÉS PAR L'EMPRUNTEUR:**  
Transport et assurances.

**1. BUT DU PRÊT:**

- a) Les Musées de la civilisation prêtent à l'emprunteur les objets précisés dans la liste ci-jointe aux conditions prévues aux présentes ainsi qu'à toute annexe qui y est jointe;
- b) Les objets sont prêtés aux seules fins énoncées aux présentes. L'emprunteur qui désire faire un autre usage des objets doit obtenir au préalable une autorisation écrite du prêteur.

Initiale du prêteur



Initiale de l'emprunteur



## 2. EMBALLAGE, TRANSPORT, DÉBALLAGE ET ENTREPOSAGE:

L'emprunteur doit se conformer aux directives du prêteur concernant l'emballage, le transport et le déballage des objets ainsi que l'entreposage convenable du matériel d'emballage fourni par le prêteur afin de le réutiliser si possible pour le retour des pièces. Avant et après l'exposition, les objets seront conservés dans un local sécuritaire répondant aux normes de conservation muséales reconnues.

## 3. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES:

- a) L'emprunteur sera responsable des objets qui lui sont prêtés depuis leur départ du Centre national de conservation et d'études des collections jusqu'à leur retour au CNCEC. Toute perte ou détérioration survenant au cours de cette période sera donc imputable à l'emprunteur;
- b) Une assurance tous risques couvrant la valeur déclarée par le prêteur devra protéger les objets pendant toute la durée du prêt et une copie devra être fournie au prêteur avant la prise en charge des objets;
- c) Le prêteur pourra ajuster la valeur des objets prêtés à sa discrétion et l'emprunteur veillera à faire effectuer les modifications nécessaires à sa police d'assurance.

## 4. SURVEILLANCE:

L'emprunteur s'engage, pour protéger les objets contre le vol, les pertes et les dommages, à assurer la surveillance de son aire d'exposition pendant les heures d'ouverture au public. En période de fermeture, si l'établissement n'a pas de service de gardiennage permanent, il devra être doté d'un système d'alarme contre le feu et le vol.

## 5. CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES:

La température dans l'aire d'exposition et dans tout autre lieu où seront conservés les objets prêtés devra se situer entre 18 ° degrés et 24 ° Celsius. L'humidité relative devra être maintenue entre un maximum de 50% l'été et un minimum de 40% l'hiver, les fluctuations quotidiennes ne devant pas dépasser 2% et les variations mensuelles 5%. Le prêteur précisera, le cas échéant, les conditions particulières applicables à certains matériaux ou objets spécifiques.

## 6. SOINS AUX OBJETS:

- a) L'emprunteur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger les objets qui lui sont prêtés tout comme il le fait pour ses propres objets;
- b) Les objets ne devront jamais entrer en contact avec:
  - des sources directes de chaleur;
  - les rayons du soleil ou autres sources directes de rayons ultraviolets;
  - tout liquide ou produit nocif;
  - la poussière, la saleté, ou l'air pollué à haute teneur en sulfure;
  - tout choc ou secousse;
  - tout objet infesté par des insectes ou des moisissures;
  - tout aliment, boisson ou cigarette;
  - des plantes et des fleurs naturelles.
- c) Les objets devront être retirés des lieux où s'effectuent des travaux de construction, de peinture, du fumigation, de vaporisation ou autres travaux susceptibles de les éclabousser ou de les empoussiérer;
- d) Les objets ne pourront être nettoyés, lavés, polis, fumigés ou enduits de quelque revêtement, ni



marqués, traités ou modifiés de quelques façons que ce soit sans une autorisation écrite du prêteur. Des consignes d'entretien peuvent être fournies avec les objets;

e) Il est interdit de percer des trous dans les objets ou d'y fixer des vis, des clous, des étiquettes, des rubans adhésifs ou toute autre sorte d'attache;

f) Seules les personnes autorisées et habilitées à le faire pourront manipuler les objets;

g) Tous les objets devront être exposés de telle façon que les visiteurs ne puissent les manipuler. Les objets de petites dimensions seront présentés dans des vitrines sécuritaires. Les autres devront bénéficier d'installations permettant un recul suffisant pour décourager les manipulations. Ces derniers devront faire l'objet d'une surveillance plus étroite en période d'ouverture.

## 7. CONSTAT D'ÉTAT DES OBJETS:

a) L'emprunteur est tenu de faire un examen minutieux des objets à l'arrivée et au départ, de contresigner les constats d'état lors des examens et de retourner les constats avec les objets prêtés à la fin de la période d'emprunt;

b) Dans les 48 heures suivant l'arrivée des objets, l'emprunteur signalera tout dommage occasionné lors du transport ou tout écart entre la liste ci-jointe et les objets reçus. En l'absence d'un tel rapport, les objets seront présumés avoir été reçus en bon état;

c) Pendant la durée du prêt, l'emprunteur avisera immédiatement le prêteur de toute disparition ou tout dommage à l'un ou l'autre des objets prêtés;

d) Tout objet reçu, mais non utilisé, devra être retourné au Centre national de conservation et d'études des collections, à moins d'une entente contraire.

## 8. DOCUMENTATION:

a) Le prêteur fournira à l'emprunteur toute l'information disponible sur les objets prêtés. Si l'emprunteur détient d'autres données, il en transmettra copie au prêteur;

b) L'emprunteur devra transmettre au prêteur un exemplaire de tous les imprimés (dépliant, brochure, affiche, catalogue, etc.) produits à l'occasion de l'exposition;

c) L'emprunteur s'engage à fournir au prêteur un relevé photographique des objets prêtés dans leurs contextes d'exposition (incluant le panneau de crédits).

## 9. RETRAITS D'OBJET ET INTERRUPTION DE PRÊT:

a) Le prêteur se réserve le droit en tout temps de retirer un, plusieurs ou tous les objets prêtés si l'emprunteur n'a pas respecté une des conditions de la convention;

b) Le prêteur se réserve le droit de retirer un ou des objets pour des raisons de conservation, de diffusion, d'études ou pour tout autre motif jugé valable, sur avis écrit de 30 jours;

c) Nonobstant la période précisée à la convention, chacune des parties peut mettre fin au prêt en donnant un avis écrit de 30 jours à l'autre partie.

## 10. PROLONGATION DU PRÊT:

Une demande de prolongation de prêt pourra être acceptée si les objets ne sont pas réservés à d'autres fins et s'ils ne risquent pas de souffrir d'une période supplémentaire d'exposition.



## 11. RETOUR DU PRÊT

L'emprunteur informera la personne responsable des prêts de la date de retour des pièces et les expédiera à l'adresse suivante: Centre national de conservation et d'études des collections, 1725, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1N 3Y7

## 12. INDEMNISATION

L'emprunteur indemnisera et prendra fait et cause pour le prêteur dans le cadre de toutes réclamations, demandes, actions, poursuites et autres recours intentés ou engagés contre les Musées de la civilisation découlant de tout manquement ou faute de la part de l'emprunteur relativement au prêt faisant l'objet des présentes.

## 13. EXEMPTIONS AUX CONDITIONS PRÉCÉDENTES:

## 14. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES:

### PRÉPARATION, ÉVALUATION ET TRANSPORT :

- Le décrochage de l'oeuvre à la Basilique-Cathédrale Notre-Dame de Québec sera effectué par l'équipe de techniciens en muséographie des Musées de la civilisation (MCQ);
  - La date de décrochage de l'oeuvre est sujette à l'approbation de la Fabrique Notre-Dame de Québec (FNDDQ) et liée à l'accord de remplacement intervenu entre le MBAM et la FNDDQ, lequel est sous la responsabilité du MBAM;
  - Une évaluation de la juste valeur marchande de l'oeuvre sera réalisée par un expert indépendant mandaté conjointement par le Musée de la civilisation et le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM);
  - La valeur de l'oeuvre transmise au Musées de la civilisation par le Musée des beaux-arts de Montréal en date du 11 octobre 2016, suite à une évaluation réalisée par la galerie d'art new-yorkaise Richard L. Feigen & Co, s'établit à
- 
- La préparation et l'emballage de l'oeuvre au Centre national de conservation et d'études des collections (CNCÉC) seront réalisés par l'équipe des Musées de la civilisation;
  - L'oeuvre sera convoyée à Montréal par un conservateur du MCQ à l'adresse spécifiée par le MBAM;
  - Le transport devra être effectué par une compagnie spécialisée en transport d'oeuvre d'art et prévoir la présence du conservateur du MCQ.

### EXIGENCES DE MISE EN EXPOSITION :

- Une période d'acclimatation de 48h heures doit être prévue avant l'ouverture de la caisse et la manutention de l'oeuvre;
- L'intensité lumineuse doit être maintenue entre 150 et 200 lux au maximum;
- Les variations de température et d'humidité relative brusques doivent être évitées, car un examen au cours des dernières années a soulevé certaines fragilités sur la couche picturale;
- Une attention particulière devra être portée aux passages de l'oeuvre dans les espaces de transit mal chauffés ou mal contrôlés (débarcadère, sas, monte-charge, etc.).

### SÉCURITÉ :

- Un agent doit circuler dans la salle en permanence durant les heures d'ouverture au public. Une surveillance par caméra doit également être prévue et reliée à une centrale de surveillance 24h.

### COÛTS :



# CONVENTION DE PRÊT



Les frais encourus lors des travaux de décrochage, de préparation, d'évaluation, d'emballage, de convoiement et de remplacement de l'oeuvre à la Basilique-Cathédrale Notre-Dame de Québec seront à la charge du MBAM. Les travaux réalisés par le Musée de la civilisation seront facturés suite à la livraison de l'oeuvre à l'adresse spécifiée par le MBAM.

### 15. MENTIONS:

L'emprunteur mentionnera le nom du prêteur dans tout matériel publicitaire, catalogues, étiquettes d'exposition et autres textes faisant références aux objets prêtés. Aucun objet ne pourra être reproduit sans la permission du prêteur.

NUMÉRO D'ACCESSION	MENTION
1984.1	Musée de la civilisation, collection de La Fabrique de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec

### SIGNATURES:

En foi de quoi, les parties ont signé en double exemplaire.

Musées de la civilisation

Emprunteur

Katy Tari, directrice  
Direction des collections  
et des relations avec les musées québécois

Nathalie Bondil  
Directrice et conservatrice en chef

18/11/2016

24/11/2016

Date

Date

PRIÈRE DE RETOURNER L'UN DES EXEMPLAIRES SIGNÉS À:  
M. Philippe-Antoine Hamel, coordonnateur des prêts et des emprunts

### LISTE DES OBJETS

NUMÉRO D'ACCESSION	NOM DE L'OBJET	TITRE	VALEUR (aux fins d'assurances)
1984.1	Peinture	Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement Dernier	
TOTAL:			

Initiale du prêteur

Initiale de l'emprunteur



BUREAU DU DIRECTEUR  
OFFICE OF THE DIRECTOR

16 janvier 2018

Stéphan La Roche  
Directeur général  
Musée de la Civilisation  
85, rue Dalhousie  
Québec (Québec)  
G1K 8R2

**Objet : Prêt de *Saint Jérôme* par Jacques-Louis David (1984.1) dans le Pavillon pour la Paix**

~~Cher Stéphan,~~ *Tu es Stéphan,*

En novembre dernier, nous avons célébré le premier anniversaire du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein. Son ouverture a sans aucun doute contribué au fleurissement du Musée au cours de la dernière année, et nous tenions à vous remercier d'y avoir contribué à travers le prêt de **Saint Jérôme par Jacques-Louis David (1984.1)**, avec le soutien de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

Depuis l'inauguration du Pavillon, pour l'année 2017, 1 323 837 personnes ont visité le Musée pour y voir ses installations, ses expositions et ses collections, en plus de profiter d'une foule d'activités au cours de l'année 2017. Ce nombre jusqu'ici inégalé constitue une augmentation de 42 % en regard de 2016. L'attachement du public face à notre institution s'est aussi vu conforté, le nombre d'abonnés atteignant maintenant 121 300 membres VIP qui permettent de soutenir ses activités. Ce chiffre place le MBAM en tête des musées canadiens ayant le plus grand nombre d'abonnés et au 7<sup>e</sup> rang des musées nord-américains selon l'Association of Art Museum Directors.

Nous serions honorés si vous acceptiez de prolonger la période de ce prêt exceptionnel, qui serait d'une importance particulière pour nous, comme nous accueillerons cette année le congrès annuel de l'Association of Art Museum Curators (AAMC). Cette organisation internationale, basée à New York, représente plus de 2000 conservateurs aux États-Unis et au Canada. C'est la première fois que leur rencontre annuelle aura lieu au Canada, du 5 au 8 mai 2018. Si les événements se tiendront dans plusieurs institutions montréalaises, le MBAM sera l'hôte principal. Nous attendons au-delà de 400 conservateurs, de partout en Amérique du Nord.

Nous joignons à la présente lettre les formulaires d'entente de prêt d'une période de deux ans (1<sup>er</sup> février 2018 au 1<sup>er</sup> février 2020). Une copie contresignée vous sera ensuite retournée pour vos dossiers.

J'espère que vous serez en mesure de nous accorder votre précieux soutien pour notre musée et pour cet événement international majeur avec la prolongation de ce prêt remarquable.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

La directrice générale et conservatrice en chef,

Nathalie Bondil, C.M., C.Q.

Cc. Danièle Archambault

*Continuez nos recherches et  
tout me va le plus  
abordable,*



Québec, le 5 avril 2018

Musée des beaux-arts de Montréal  
Madame Nathalie Bondil  
Directrice générale et conservatrice en chef  
3400, avenue du Musée  
Montréal (Québec) H3G 1K3

**OBJET : Renouvellement de prêt.**

Madame Bondil,

C'est avec grand plaisir que nous avons accepté la prolongation du prêt du tableau intitulé « Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier » peint par Jacques-Louis David (1788) que vous nous avez emprunté pour votre exposition présentée au Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein. La nouvelle date d'échéance du prêt a été fixée au 8 juin 2018.

Vous trouverez donc en pièce jointe deux copies de notre amendement. Nous vous demandons de bien vouloir y apposer votre signature et de nous retourner l'un des deux exemplaires le plus rapidement possible dans l'enveloppe ci-jointe.

Nous vous prions de recevoir, Madame Bondil, nos meilleures salutations.

Le directeur des collections,

Dany Brown  
p. j.



**ENTRE:** Musée de la civilisation  
16, rue de la Barricade  
C.P. 155, succursale B  
Québec (Québec) G1K 7A6

ci-après appelé: « LE PRÊTEUR »

**ET:** Musée des beaux-arts de Montréal  
1380, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3G 1J5

Responsable de l'emprunt: Nathalie Bondil  
Fonction: Directrice et conservatrice en chef  
Téléphone:  
Courriel:

ci-après appelé: « L'EMPRUNTEUR »

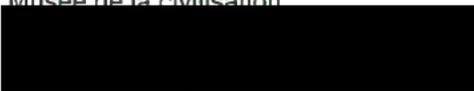
**OBJET DE L'AMENDEMENT :**

Prolongation de prêt pour l'exposition temporaire présentée au Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein. Le présent amendement reprend exactement les termes et les conditions de la convention de prêt (no. 2016-6729) signée le 29 novembre 2016. Seule la date d'échéance a été modifiée pour le 8 juin 2018 (au lieu du 1er février 2018).

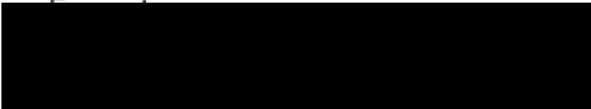
**OBJET(S) CONCERNÉ(S):** Peinture 1984.1 Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier de Jacques-Louis David.

**SIGNATURES:**  
En foi de quoi, les parties ont signé en double exemplaire.

Musée de la civilisation

 \_\_\_\_\_

Dany Brown, directeur  
Direction des collections

 \_\_\_\_\_

Nathalie Bondil  
Directrice et conservatrice en chef

5 avril 2018 \_\_\_\_\_ le 14/04/18 \_\_\_\_\_

Date Date

**PRIÈRE DE RETOURNER L'UN DES EXEMPLAIRES SIGNÉS À:**  
M. Philippe-Antoine Hamel, responsable des prêts et des emprunts

<b>Certificat d'assurance</b>		<b>N° de certificat: MUSÉDES-01/2018-2019/ PAIX 001</b>		
Le présent document atteste à : <b>Musée de la Civilisation</b> 16, rue de la Barricade C.P. 155, succursale B Québec (Québec) G1K 7A6				
Que les polices ou avis de garantie suivants sont en vigueur à ce jour et ont été émis pour couvrir comme suit :				
Assuré désigné : <b>Musée des Beaux-Arts de Montréal</b>				
Adresse : <b>C.P. 3000, Succursale H, Montréal (Québec) H3G 2T9</b>				
Description des opérations et/ou activités et/ou emplacements auxquels cette attestation s'applique :				
<b>Exposition : Inauguration du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.</b>				
<b>Genre</b>	<b>Assureur</b>	<b>Police n°</b>	<b>Période d'assurance</b> de (jj/mm/aaaa) à (jj/mm/aaaa)	<b>Montants des garanties</b>
Assurance Tous Risques Oeuvres d'art	AXA – Art 100%	SF0204118	Du 1 <sup>er</sup> avril 2018 au 1 <sup>er</sup> avril 2019	
IL EST ENTENDU ET CONVENU QUE LE DÉTENTEUR DU CERTIFICAT EST AJOUTÉ COMME ASSURÉ ADDITIONNEL ET BÉNÉFICIAIRE, SELON SES INTÉRÊTS, MAIS SEULEMENT EN RAPPORT AVEC L'(LES) ITEM(S) LISTÉ(S) SUR LA(LES) FICHE(S) CI-JOINTE(S).				

**Informations additionnelles :**

Ce certificat est délivré à titre d'information seulement et est assujéti à toutes les limites, les exclusions et les conditions de la (ou des) police(s) d'assurance mentionnée(s) ci-dessus, telle(s) qu'elle(s) existe(nt) actuellement ou qui pourront être modifiés ultérieurement par avenant.

Si l'une des susmentionnées polices d'assurance devait être annulée avant la date d'expiration indiquée, un avis de résiliation sera livré conformément aux dispositions de la police d'assurance (30 jours).

Les limites indiquées ci-haut peuvent avoir été réduites par les réclamations ou les dépenses payées.

**BFL CANADA risques et assurances inc.**

Signé à Montréal, ce 23 juillet 2018

  
 Représentant autorisé

## CONDITIONS SPÉCIALES

<b>CLAUDE D'ÉVALUATION :</b>	Valeur agréée telle que stipulée par le propriétaire.
<b>ASSURÉ ADDITIONNEL:</b>	Prêteurs et/ou propriétaires.
<b>PERTE PAYABLE:</b>	Prêteurs et/ou propriétaires.
<b>DATE EFFECTIVE:</b>	1 octobre 2016
<b>SITUATION :</b>	En transport du prêteur jusqu'au Musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal, QC, Canada et pendant toute la durée convenue à la convention de prêt.
<b>COUVERTURE:</b>	Mondiale
<b>TERRORISME:</b>	
<b>AUTRES CONDITIONS DE LA POLICE :</b>	Base clou à clou Selon mot à mot tous risques œuvres d'art du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Québec, le 22 novembre 2018

Musée des beaux-arts de Montréal  
Madame Nathalie Bondil  
Directrice générale et conservatrice en chef  
3400, avenue du Musée  
Montréal (Québec) H3G 1K3

**OBJET : Deuxième renouvellement de prêt.**

Madame Bondil,

Afin de régulariser l'entente de prêt concernant le tableau intitulé « Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier » peint par Jacques-Louis David (1784.1) dont le premier amendement est venu à échéance le 8 juin dernier, nous proposons une nouvelle prolongation du prêt jusqu'au 8 juin 2019. Au besoin, nous pourrions procéder à un troisième amendement.

Vous trouverez donc en pièce jointe deux copies du nouvel amendement. Nous vous prions d'y apposer votre signature et de nous retourner l'un des deux exemplaires le plus rapidement possible dans l'enveloppe ci-jointe.

Nous vous prions de recevoir, Madame Bondil, nos meilleures salutations.

Le directeur des collections,

Dany Brown  
p. j.

**ENTRE:** Musée de la civilisation  
16, rue de la Barricade  
Québec (Québec)  
G1K 8W9 CANADA  
  
ci-après appelé: « LE PRÊTEUR »

**ET:** Musée des beaux-arts de Montréal  
1380, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3G 1J5  
  
Responsable de l'emprunt: Nathalie Bondil  
Fonction: Directrice et conservatrice en chef  
Téléphone:  
Courriel:  
  
ci-après appelé: « L'EMPRUNTEUR »

**OBJET DE L'AMENDEMENT :**  
Deuxième prolongation de prêt pour l'exposition temporaire présentée au Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein. Le présent amendement reprend exactement les termes et les conditions de la convention de prêt (no. 2016-6729) signée le 29 novembre 2016. Seule la date d'échéance a été modifiée pour le 8 juin 2019 (au lieu du 8 juin 2018 - amendement signé le 16 juin 2018).

**OBJET(S) CONCERNÉ(S):** Peinture 1984.1 Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier de Jacques-Louis David.

**SIGNATURES:**  
En foi de quoi, les parties ont signé en double exemplaire.

Musée de la civilisation  
[Signature] \_\_\_\_\_  
Dany Brown, directeur  
Direction des collections  
Date: 22 novembre 2018

[Signature] \_\_\_\_\_  
Nathalie Bondil  
Directrice et conservatrice en chef  
Date: 28/11/18

**PRIÈRE DE RETOURNER L'UN DES EXEMPLAIRES SIGNÉS À:**  
M. Philippe-Antoine Hamel, responsable des prêts et des emprunts



MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
Québec 

Le 24 juillet 2019

Monseigneur Denis Bélanger  
Fabrique Notre-Dame de Québec  
16, rue Buade  
Québec City (Québec) G1R 4A1

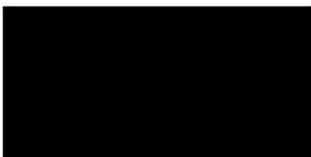
Monseigneur Bélanger,

J'ai été ravi d'avoir eu l'occasion de m'entretenir avec vous. Comme convenu, je vous confirme par la présente la prolongation du prêt de la toile de Jacques-Louis David, *Saint-Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*, au Musée des beaux-arts de Montréal.

Cette prolongation aura cours jusqu'en juin 2020. Pendant cette période, l'œuvre demeurera présentée au Pavillon pour la Paix Michel et Renata Hornstein.

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Monseigneur Bélanger, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le directeur des collections,



Dany Brown

c. c. Stéphane La Roche, directeur général  
Philippe-Antoine Hamel, coordonnateur des prêts et des emprunts



16, rue de la Barricade  
Québec (Québec)  
G1K 8W9 Canada  
418 643-2158  
[mcq.org](http://mcq.org)



MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
Québec

Le 6 août 2019

Madame Danièle Archambault  
Registraire-archiviste  
Services des archives  
Musée des beaux-arts de Montréal  
1380, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3G 1J5

**Objet : Prolongation de la présentation du Saint-Jérôme**

Madame Archambault,

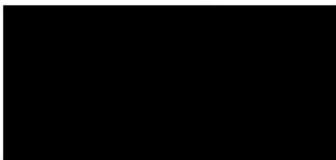
Le Musée de la civilisation se réjouit de la continuité de notre collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal.

Je vous prie de trouver ci-joints deux exemplaires signés par monsieur Stéphan La Roche de l'amendement à la convention d'emprunt du Musée des beaux-arts de Montréal, concernant la présentation de la toile de Jacques-Louis David, *Saint-Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*, au sein du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

J'attire votre attention que nous avons modifié la date de fin de la prolongation en respect des attentes formulées par la Fabrique Notre-Dame de Québec. Comme convenu, la modification y figure de façon manuscrite. Monsieur La Roche y a apposé ses initiales. Nous souhaiterions que cette modification soit entérinée par madame Nathalie Bondil et que vous nous retourniez une des copies.

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie, Madame Archambault, de recevoir mes meilleures salutations.

Le directeur des collections,



(Nicolas Fauvin)

Dany Brown

p. j.

16, rue de la Barricade  
Québec (Québec)  
G1K 8W9 Canada  
418 643-2158  
[mcq.org](http://mcq.org)

CONVENTION DE PRÊT

Collection permanente

187.2016

Dates du prêt : 8 juin 2019 au 8 juin 2021

1. PRÊTEUR

Musée de la civilisation

Personne-ressource : Dany Brown

16, rue de la barricade, C.P. 155, succ. B, Québec (Québec), G1k 7A6

Téléphone : 418-643-2158

Télécopieur :

Courriel : Dany.Brown@mcq.org

2. MENTION DU PRÊTEUR (dans les publications et sur le cartel de l'œuvre)

- Institution ou collection publique : nom de l'institution, ville, mode d'acquisition, mentions diverses exigées par le donateur.
- Collectionneur privé : nom du collectionneur, ville (si le collectionneur préfère garder l'anonymat : mention « Collection particulière », suivie ou non d'une indication de pays ou de ville).

\* Prêt du Musée de la civilisation, collection de La Fabrique de La Paroisse de Notre-Dame-de-Québec

3. DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Informations à valider ou à corriger par le prêteur. Ces informations pourront être publiées ou utilisées à des fins de communications.

Nom de l'artiste :

N° d'inventaire :

**Jacques-Louis David**

187.2016

Titre de l'œuvre :

Nom de l'objet :

**Saint Jérôme**

**Peinture**

Technique / Matériaux :

Date :

Huile sur toile

1779

Dimensions (sans passe-partout, cadre ou socle) en cm : **174 x 124 cm**

Dimensions (avec passe-partout, cadre ou socle) en cm : **203,5 x 155 x 10 cm**

L'œuvre est-elle encadrée ? Oui (X) Non ( )    Sous plexiglas ? Oui ( ) Non ( )    Sous verre ? Oui ( ) Non ( )

4. ASSURANCE

Le Musée des beaux-arts de Montréal s'engage à obtenir l'indemnisation gouvernementale canadienne ou à assurer les œuvres obtenues en prêt par une police de type « tous risques, clou à clou ».

\*

Valeur assurable (veuillez préciser la devise) :

**S.V.P.** VOIR AU VERSO POUR COMPLÉTER LES AUTRES SECTIONS ET LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PRÊT.

## 5. TRANSPORT

Le Musée des beaux-arts de Montréal coordonnera l'encaissage et le transport des œuvres en respect des normes muséales internationales. Le prêteur accorde au Musée des beaux-arts de Montréal le choix des sous-traitants qualifiés et permet l'expédition des œuvres dans des envois groupés.

Adresse de cueillette  
(si différente de 1) : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## 6. DROITS DE PHOTOGRAPHIE ET DE REPRODUCTION

Le prêteur autorise le Musée des beaux-arts de Montréal à photographier, filmer et reproduire les œuvres obtenues en prêt dans le catalogue ainsi que dans le cadre de ses programmes de communication et d'éducation, sur tout support imprimé ou électronique.

La reproduction des œuvres dans les publications et dans les outils de communication produits par le Musée des beaux-arts de Montréal requiert du matériel visuel de haute définition. Le propriétaire des œuvres accepte de prêter le matériel visuel existant ou de coordonner la photographie des œuvres en fonction des spécifications techniques suivantes :

Diachromie (« ektachrome ») ( )    Fichier numérique .tif 300 dpi calibré pour reproduction 30 x 25 cm ou 12 x 10 po approx. ( )

Nom du photographe / crédit photographique : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de 1): \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## 7. SIGNATURE DU PRÊTEUR OU DE LA PERSONNE AUTORISÉE

Nom (en lettres majuscules) : STEPHAN LA ROCHE

Titre (en lettres majuscules) : DIRECTEUR GÉNÉRAL

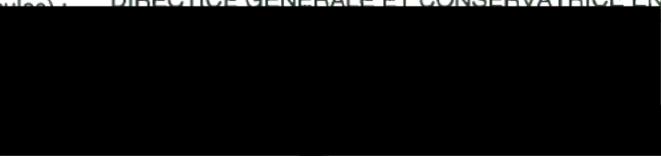
Signature : 

Date : 05.08.2019

## 8. POUR LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Nom (en lettres majuscules) : NATHALIE BONDIL

Titre (en lettres majuscules) : DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CONSERVATRICE EN CHEF

Signature : 

Date : 15/08/19

## ADRESSE DE RETOUR

Musée des beaux-arts de Montréal  
Gestion de l'administration des  
expositions  
a/s Catherine Lennartz  
Case postale 3000, succursale H  
Montréal (Québec) Canada H3G 2T9

**Veillez remplir et signer les deux copies de cette convention et nous les retourner à l'adresse mentionnée. Une copie contresignée vous sera retournée pour vos dossiers. Pour toute question, contactez le Service de la conservation du Musée des beaux-arts de Montréal au 514.285.1600.**

## **Kebbas, Nassima**

---

**De:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé:** 25 février 2016 09:59  
**À:** Gilles Gignac  
**Cc:** Rompré, Danielle; Lemire, Christian; Forgues, Dominique  
**Objet:** RE: Exposition «Les trésors de Notre-Dame» - demande d'emprunt du St. Jérôme de Jacques-Louis David  
**Pièces jointes:** Lettre de demande d'emprunt 2 - MBAM - 20160223.pdf

Bon matin M. Gignac,

Nous venons de recevoir une nouvelle demande officielle pour l'emprunt du tableau dont nous parlions le mois dernier. Il semble qu'il y ait une nouvelle entente entre votre organisation et le *Musée de beaux-arts de Montréal*. Dans ce nouveau contexte et selon la proposition détaillée dans la lettre jointe, pouvons-nous aller de l'avant et autoriser cette demande d'emprunt? Il semble que oui, mais je tenais à m'en assurer auprès de vous directement.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous invite à conserver mes trois collègues en CC lors de votre réponse, car je serai absent la semaine prochaine et ils devront assurer un suivi rapide pour cette demande qui s'échange entre les directions générales de nos deux musées.

Merci à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Bien à vous,

---

**De :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé :** 20 janvier, 2016 14:32  
**À :** Gilles Gignac  
**Cc :** Rompré, Danielle; Lemire, Christian  
**Objet :** RE: Exposition «Les trésors de Notre-Dame» - demande d'emprunt du St. Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour M. Gignac,

Merci d'avoir pris le temps de bien expliquer la situation aux gens du Musée des beaux-arts de Montréal. Je crois que c'était important pour que toutes les parties comprennent bien la décision et soient à l'aise avec elle.

Votre collaboration est très appréciée.

Pour la suite, j'attendrai des nouvelles de M. Mercier pour le retour des objets qui ne seront pas présentés dans votre exposition permanente.

Bonne fin de journée

---

**De :** Gilles Gignac  
**Envoyé :** 20 janvier, 2016 14:20  
**À :**  
**Cc :** Hamel, Philippe-Antoine; 'Sylvain Mercier'  
**Objet :** Exposition «Les trésors de Notre-Dame» - demande d'emprunt du St. Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour,

Je me présente, je suis le Gérant d'Affaires de la paroisse Notre-Dame de Québec, dont la paroisse est le propriétaire du tableau le St. Jérôme, que vous désirez emprunter. Lors de la conversation préliminaire avec M. Desrochers en 2015, au moment de l'appel, la décision finale de maintenir ou non la toile à notre Musée Notre-Dame de Québec, n'était pas finalisée. Et le processus établi avec le Musée de la Civilisation, lors de la signature de

la «convention de prêt à usage» signée en mai 2015, nécessitait que votre demande soit transmise au Musée de la Civilisation, dans un premier temps.

Or comme vous le savez probablement, l'Église Catholique est en pleine Année Sainte de la Miséricorde et nous avons mandaté notre Directeur du Musée, de refaire une exposition permanente dans nos galeries de la Basilique-cathédrale, pour la période de 2016 à 2021. Le changement étant majeur, suite à la fin de notre Année Jubilaire de 2014, le tout est maintenant complété et l'ouverture à nouveau de notre Musée se fait le 30 janvier 2016. Dans l'intervalle, sans nouvelle de votre demande, nous avons décidé de maintenir le St. Jérôme dans notre Musée et ce pour notre exposition permanente, et d'en faire une pièce maîtresse.

Le Musée de la Civilisation étant mal à l'aise dans ce dossier, je me permets donc un suivi directement avec vous pour vous expliquer la nature de notre décision, ne pouvant donner suite à votre demande.

Je sais que vous serez très déçu mais soyez assuré que normalement, avant 2014, nous étions plus que favorable à prêter nos œuvres, n'ayant pas vraiment de lieux pour les exposer au public. Or depuis le 350<sup>e</sup> de Notre-Dame de Québec, et grâce au support majeur de la Ville de Québec, nos galeries sont maintenant «lieu Muséale» accessible à la population.

Je vous souhaite tout le succès possible pour votre projet en lien avec le 375<sup>e</sup> Anniversaire de Fondation de la Ville de Montréal et le 150<sup>e</sup> Anniversaire de la Confédération Canadienne.

Merci et bonne journée.

## GILLES GIGNAC

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations,  
responsable des pèlerinages de la  
PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC, et  
Gérant intérimaire de la Fondation Patrimoniale  
Notre-Dame de Québec**



---

**De :** Gilles Gignac  
**Envoyé :** 19 janvier, 2016 09:39  
**À :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Cc :** Lemire, Christian; 'Sylvain Mercier';  
**Objet :** Exposition «Les trésors de Notre-Dame»

Bonjour M. Hamel,

J'en profite d'abord pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2016 à vous et vos collègues.

En premier lieu, il faut prendre note que notre Exposition "Le Trésor de Notre-Dame" deviendra notre exposition permanente. Nous avons simplement remanié l'exposition pour ne conserver que les pièces démontrant le plus d'intérêts à notre thématique. Le tableau "Saint Jérôme" de David sera présenté dans notre exposition permanente. Sylvain sera en mesure dès la fin janvier, de vous donner la liste des objets qui retourneront à la réserve et de planifier leur retour le cas échéant. Il faudra "extensionner" l'emprunt pour ceux que nous conserverons. Je peux déjà vous demander d'extensionner le prêt pour les boulets de canon, provenant du fonds du Séminaire de Québec jusqu'en décembre 2021.

Pour ce qui est de la demande du Musée des Beaux-Arts de Montréal, notre exposition étant permanente et présentée jusqu'en 2021, le tableau ne sera pas disponible pendant cette période, nous avons pris la décision de la maintenir ici. Vous comprendrez que lorsque le MBAM m'a contacté tôt à l'automne dernier, ces décisions n'étaient pas finalisées mais depuis, le tout est maintenant fait, le Musée ouvrant ses portes le samedi 30 janvier 2016.

Si vous avez des questions n'hésitez pas.

Au plaisir,

**GILLES GIGNAC**

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations,  
responsable des pèlerinages de la  
PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC, et  
Gérant intérimaire de la Fondation Patrimoniale  
Notre-Dame de Québec**



De : **Hamel, Philippe-Antoine** <[Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org](mailto:Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org)>  
Date : 13 janvier 2016 à 16:01  
Objet : RE: Fin de la présentation de l'exposition "Le trésor de Notre-Dame"  
À : Gilles Gignac , Thomas  
Cc : "Lemire, Christian" <[Christian.Lemire@mcq.org](mailto:Christian.Lemire@mcq.org)>

Bonjour M. Gignac,

J'espère que vous vous portez bien et que la période des Fêtes a été reposante.

Je viens vers vous aujourd'hui pour vérifier une information concernant le tableau de Saint-Jérôme de David qui sera en présentation dans votre galerie permanente.

Nous avons reçu une demande du Musée des Beaux-Arts de Montréal pour emprunter ce tableau et on semble indiquer dans la lettre que vous êtes favorable à ce prêt. Je tenais simplement à m'assurer que c'est bien le cas et que vous acceptez effectivement de prêter cette œuvre majeure pendant quelques temps (1<sup>er</sup> octobre 2016 au 1<sup>er</sup> février 2018). Merci de me confirmer que nous pouvons aller de l'avant avec ce prêt qui constitue une belle vitrine pour une telle œuvre.

Dans un autre ordre d'idée, croyez-vous que nous aurons des nouvelles du retour de certains objets à la réserve dans un proche avenir?

Au plaisir de vous lire à nouveau sous peu.

Cordialement,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. [418 644-3626](tel:4186443626)

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

MUSÉES DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, C.P. 155, succ. B, Québec (QC) G1K 7A6 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉES](#)

---

**De :** Gilles Gignac

**Envoyé :** 24 novembre, 2015 10:44

**À :** Hamel, Philippe-Antoine; 'Frère Thomas'

**Cc :** Lemire, Christian; 'Serge Simard'

**Objet :** RE: Fin de la présentation de l'exposition "Le trésor de Notre-Dame"

Bonjour,

Nous sommes présentement à refaire notre exposition, ayant une galerie qui sera permanente, donc plusieurs objets ne retournerons pas à la réserve Muséale. Frère Thomas, vous fera parvenir sous peu, les items qui demeureront ici en permanence, dont le St Jérôme de David.

Frère Thomas me placera en copie des courriels pour la suite des choses.

Merci et bonne journée.

**GILLES GIGNAC**

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations, et**

**responsable des pèlerinages de la**

PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC



---

**De :** Hamel, Philippe-Antoine [<mailto:Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org>]

**Envoyé :** 24 novembre 2015 09:29

**À :** Frère Thomas

**Cc :** Lemire, Christian

**Objet :** Fin de la présentation de l'exposition "Le trésor de Notre-Dame"

Bonjour Frère Thomas, Monsieur Gignac,

J'espère que vous vous portez tous deux très bien. Je ne crois pas m'avancer trop loin en estimant que l'exposition que vous avez présentée depuis 2013 a remporté un succès exceptionnel. Ayant eu l'occasion de la visiter à quelques reprises, j'ai été moi-même très impressionné par ce que j'y ai vu et appris. Je vous félicite pour ce projet bien mené.

Afin de mettre un terme à ce beau projet d'exposition, j'aimerais vérifier de quelle façon vous souhaitez fonctionner pour le retour des pièces à la réserve des Musées de la civilisation. La période des Fêtes va arriver très rapidement et je ne vous cacherai pas qu'il serait vraiment idéal que tous ces objets puissent être de retour dans leur lieu de rangement permanent autour du 15 décembre. Après les Fêtes, les nouvelles expositions et les prêts redémarreront très rapidement et je crois que le temps se fera plus rare.

Croyez-vous que cet échéancier soit envisageable?

Je vous remercie à l'avance pour votre suivi et demeure disponible pour en discuter de vive voix si vous le souhaitez.

Recevez, messieurs, mes salutations les plus cordiales,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. [418 644-3626](tel:4186443626)

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

MUSÉES DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, C.P. 155, succ. B, Québec (QC) G1K 7A6 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#)

## **Kebbas, Nassima**

---

**De:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé:** 15 mars 2016 15:14  
**À:**  
**Cc:** Giguère, Vincent; Lemire, Christian; Forgues, Dominique  
**Objet:** Prêt de l'oeuvre Saint Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour M. Légaré,

Un mot pour vous informer que le conservateur responsable de cette œuvre, M. Vincent Giguère, et moi-même, assurerons le suivi du prêt de cette œuvre à votre institution au cours des prochains mois. Dans un premier temps, nous vous transmettrons une *Convention de prêt transitoire* qui vous permettra de prendre connaissance des conditions exigées, de même que des coûts qui devront être assumés dans le cadre de ce prêt (nous utiliserons la Convention de prêt des Musées de la civilisation car elle nous permettra de détailler ces clauses particulières). Par la suite, nous pourrons convenir ensemble de la logistique de transport de l'œuvre vers Montréal.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question à venir. Je vous réécris sous peu pour vous transmettre ce document.

Cordialement,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626  
Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts  
Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

## Kebbas, Nassima

---

**De:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé:** 18 mai 2016 09:54  
**À:** Benoît Légaré  
**Cc:** Lemire, Christian  
**Objet:** RE: Rép. : RE: Rép. : RE: Prêt de l'oeuvre Saint Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour M. Légaré,

Je dois contacter M. Gignac, de la Fabrique Notre-Dame de Québec, pour vérifier à quel moment le retrait de l'oeuvre sera possible aux fins d'évaluation et de préparation en vue de son transport vers votre institution. J'ai bien l'impression qu'il voudra attendre que la reproduction soit prête à être installée avant de retirer l'originale. Le retrait et l'installation auraient probablement avantage à être coordonnés d'ailleurs. Pourriez-vous m'indiquer à quel moment cette reproduction sera prête et disponible à Québec?

À l'origine je pensais à un retrait avant l'été, mais il serait peut-être plus réaliste de le prévoir à la fin août, ce qui nous laisserait tout de même jusqu'au début octobre pour l'évaluation et la préparation avant son départ vers Montréal. Je pense que M. Gignac serait d'ailleurs plus à l'aise avec cette option. Par ailleurs si la reproduction est disponible avant l'été, ce peut être une possibilité à considérer malgré tout.

Qu'en pensez-vous?

Bonne journée,

---

**De :** Benoît Légaré  
**Envoyé :** 11 avril, 2016 11:11  
**À :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Cc :** Benoît Légaré; Lemire, Christian  
**Objet :** Rép. : RE: Rép. : RE: Prêt de l'oeuvre Saint Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour Monsieur Hamel,

Merci pour votre réponse rapide. Nous allons donc maintenir la demande actuelle et nous ferons une demande de prolongation plus tard.

Je vous reviens très bientôt pour la suite des choses.

Salutations,

Gestionnaire de la conservation  
Curatorial Manager  
Musée des beaux-arts de Montréal  
Case postale 3000, succ. H  
Montréal (Qc)  
H3G 2T9

>>> "Hamel, Philippe-Antoine" <[Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org](mailto:Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org)> 11/04/16 8:45 >>>

Bonjour M. Légaré,

En ce qui nous concerne, la prolongation serait sans doute possible dans la mesure où toutes les conditions de sécurité et de conservations sont remplies, mais selon la lettre que j'ai reçue de votre institution, le prêt était demandé pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 1<sup>er</sup> février 2018. Nous avons donc fonctionné avec ces dates pour établir la *Convention de prêt*. Je crois que la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Québec s'attend également à ce que le tableau revienne après cette date, car

elle a reçu la même lettre que nous. Si vous souhaitez prolonger cette période je crois qu'il serait bon que vous en discutiez avec M. Gilles Gignac pour obtenir ses commentaires.

Comme le prévoit la *Convention de prêt à usage* que nous avons signée avec la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Québec, je vous invite à faire un suivi auprès d'elle pour vérifier si une période plus longue serait possible.

Bonne journée,

---

**De :** Benoît Légaré  
**Envoyé :** 6 avril, 2016 13:48  
**À :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Objet :** Rép. : RE: Prêt de l'oeuvre Saint Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour M. Hamel,

Je vous reviens très bientôt avec nos commentaires mais j'ai une question que j'aimerais vous poser dès maintenant. La convention indique une durée de prêt de 16 mois. Comme nous devons faire une copie de l'oeuvre et faire faire un cadre sur mesure pour remplacer le tableau pendant la durée du prêt, et que cela entraîne des dépenses additionnelles en plus des dépenses «normales» liées au prêt, je me demandais pourquoi la durée était aussi courte et s'il était possible de prolonger la durée du prêt initiale à deux ans ?

Un gros merci à l'avance de votre réponse,

Gestionnaire de la conservation  
Curatorial Manager  
Musée des beaux-arts de Montréal  
Case postale 3000, succ. H  
Montréal (Qc)  
H3G 2T9

>>> "Hamel, Philippe-Antoine" <[Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org](mailto:Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org)> 2016-04-05 08:49 >>>

Bonjour M. Légaré,

Tel que convenu récemment, je vous transmets la *Convention de prêt transitoire* qui établit les conditions générales liées au prêt de cette oeuvre. Je vous invite à porter une attention particulière au point 14 (Conditions supplémentaires) qui apporte certaines précisions spécifiques à ce projet. Si tout est à votre convenance, merci de bien vouloir signer ce document et me le retourner dès que possible par courriel, il fera office d'entente temporaire. La *Convention de prêt* officielle sur papier en-tête sera signée ultérieurement, plus près de la date de réalisation de votre projet.

Salutations cordiales,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

MUSÉES DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, C.P. 155, succ. B, Québec (QC) G1K 7A6 Canada

[mcq.org](http://mcq.org)





Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉES](#)

**De :** Hamel, Philippe-Antoine

**Envoyé :** 15 mars, 2016 15:14

**À :**

**Cc :** Giguere, Vincent; Lemire, Christian; Forgues, Dominique

**Objet :** Prêt de l'oeuvre Saint Jérôme de Jacques-Louis David

Bonjour M. Légaré,

Un mot pour vous informer que le conservateur responsable de cette œuvre, M. Vincent Giguère, et moi-même, assurerons le suivi du prêt de cette œuvre à votre institution au cours des prochains mois. Dans un premier temps, nous vous transmettrons une *Convention de prêt transitoire* qui vous permettra de prendre connaissance des conditions exigées, de même que des coûts qui devront être assumés dans le cadre de ce prêt (nous utiliserons la Convention de prêt des Musées de la civilisation car elle nous permettra de détailler ces clauses particulières). Par la suite, nous pourrions convenir ensemble de la logistique de transport de l'œuvre vers Montréal.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question à venir. Je vous réécris sous peu pour vous transmettre ce document.

Cordialement,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

## **Kebbas, Nassima**

---

**De:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé:** 30 août 2016 15:29  
**À:** Gilles Gignac; Lemire, Christian  
**Objet:** RE: Emprunt du St. Jérôme - paroisse Notre-Dame de Québec

Bonjour,

Certainement M. Gignac, je relance à l'instant la dame du Musée des beaux-arts qui s'occupe de ce dossier. Je vous fais un signe dès que j'ai de ses nouvelles.

Bonne journée aussi,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626  
Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts  
Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

---

**De :** Gilles Gignac  
**Envoyé :** 30 août 2016 15:26  
**À :** Lemire, Christian; Hamel, Philippe-Antoine  
**Objet :** RE: Emprunt du St. Jérôme - paroisse Notre-Dame de Québec

Bonjour messieurs,

Suite à notre dernière communication, vous m'avez mentionné qu'une étape d'évaluation du tableau devait se faire, question que le prêt soit couvert par assurance. Comme nous avons une rencontre de la Fabrique le 11 septembre prochain, nous aimerions connaître, si possible, l'évaluation qui en sera faite pour question d'assurance car à l'interne, nous voulons finaliser le tout et avoir un dossier prêt lorsque le prêt physique sera mis en place à la demande du MNBAM.

Merci et bonne journée.

### **GILLES GIGNAC**

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations,  
et responsable des pèlerinages de la  
PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC**



---

**De :** Gilles Gignac [  
**Envoyé :** mercredi 24 août 2016 13:23  
**À :** 'Lemire, Christian'; 'Hamel, Philippe-Antoine'  
**Objet :** Emprunt du St. Jérôme - paroisse Notre-Dame de Québec

Bonjour,

Voici le courriel de M. Légaré pour l'emprunt du St. Jérôme. Il était convenu de venir le chercher en septembre et j'avais demandé un préavis de 10 jours.

Le tout pour donner suite à notre conversation de ce matin.

Bonne journée.

## **GILLES GIGNAC**

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations,  
et responsable des pèlerinages de la  
PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC**



---

**De :** Gilles Gignac  
**Envoyé :** mercredi 11 mai 2016 13:16  
**À :** 'Benoît Légaré'  
**Objet :** Emprunt du St. Jérôme - paroisse Notre-Dame de Québec

Bonjour,

Le tout nous convient parfaitement.

SVP avisez-nous au moins 10 jours à l'avance pour que nous puissions prévoir notre système de «palan» pour descendre le tableau de la galerie.

Au plaisir de se recontacter en septembre, je vous souhaite un été tout en chaleur et en beau temps.

Bonne journée.

**GILLES GIGNAC**

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations,  
et responsable des pèlerinages de la  
PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC**



---

**De :** Benoît Légaré ]  
**Envoyé :** 11 mai 2016 13:13  
**À :**  
**Objet :** Rép. : Emprunt du St. Jérôme - paroisse Notre-Dame de Québec

Bonjour Monsieur Gignac,

Nous vous proposons d'attendre à la rentrée, soit au début de septembre, après la Fête du travail, pour aller chercher le St-Jérôme.

Est-ce que cela vous convient ?

J'en profite pour vous remercier encore une fois pour votre collaboration.

Salutations,

Benoît Légaré

Gestionnaire de la conservation

Curatorial Manager

Musée des beaux-arts de Montréal

Case postale 3000, succ. H

Montréal (Qc)

H3G 2T9



>>> "Gilles Gignac"

> 2016-05-05 15:21 >>>

Bonjour,

Maintenant que nous sommes en mai et que notre Musée s'apprête à ouvrir ses portes (22 mai) pour la saison estivale, avez-vous une idée de la période où vous allez récupérer le St. Jérôme pour votre exposition?

J'apprécierais avoir un suivi pour que nous puissions aussi faire quelques préparations d'usages.

Merci et bonne journée.

**GILLES GIGNAC**

**Gérant D'Affaires, Directeur des opérations,**

## **Kebbas, Nassima**

---

**De:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé:** 28 septembre 2016 10:43  
**À:** Benoît Légaré  
**Cc:** Simon Labrie; Lemire, Christian  
**Objet:** RE: transport du tableau Saint-Jérôme de Jacques-Louis David  
**Pièces jointes:** MBAM\_JLD\_CONV.pdf; MBAM\_Cabinets\_curiosités\_CONV.pdf

Bonjour M. Légaré,

J'ai discuté avec M. Gignac hier (de la Fabrique Notre-Dame de Québec). Je lui ai fait part de ma discussion récente avec M. Labrie et il était bien surpris de ne pas avoir été contacté directement par votre institution pour déterminer le moment précis du transfert de l'œuvre vers Montréal.

Afin de faire en sorte que tout se passe pour le mieux, je crois qu'il apprécierait que vous lui écriviez directement afin de convenir d'une date pour le décrochage et le transport de l'œuvre. Comme il me le soulignait, il vous avait demandé un préavis d'un minimum de 10 jours pour lui donner le temps de préparer les lieux et de réserver les équipes nécessaires. Dans l'esprit de M. Gignac, ce décrochage ne pourrait avoir lieu avant la semaine du 10 octobre.

C'est le cas de notre côté également. Nous devons absolument être dans la boucle de ces échanges afin de réserver notre équipe de techniciens en muséographie, qui doit être absolument sur place pour assister l'équipe de la fabrique.

Je vous mentionne également que nous aurons besoin de couvertures d'assurance pour les deux prêts que vous viendrez chercher lors de votre venue à Québec, le prêt du Saint-Jérôme (1984.1) et le prêt de l'alligator (1995.2783). Il est important que nous ayons reçu ces deux documents de couverture d'assurance avant la collecte de ces prêts. Merci de demander à votre assureur d'indiquer le Musée de la civilisation en tant que bénéficiaire en cas de sinistre et d'indiquer également sur les deux documents, la valeur de l'œuvre empruntée.

Je joins à nouveau les Conventions de prêts de ces objets pour vous donner la valeur d'évaluation des œuvres qui a été déterminée ici à l'interne, en l'absence d'une évaluation indépendante qui devait nous être acheminée par votre institution pour le Saint-Jérôme. Serait-ce possible SVP de me tenir informé de l'avancement de cette demande qui avait été faite à la Galerie Richard L. Feigen & Co de New York et qui devait être complétée en juillet? Je vous en remercie à l'avance.

Cordiales salutations,



**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

---

**De :** Simon Labrie [  
**Envoyé :** 26 septembre 2016 17:26  
**À :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Objet :** transport du tableau Saint-Jérôme de Jacques-Louis David

Philippe-Antoine.

Je reviens vers toi au sujet du tableau ci-haut mentionné et qui est à la Paroisse Notre Dame.

Nous avons effectivement fait faire une copie du tableau ( impression numérique sur toile . ) que nous avons fait placé dans un cadre noir ayant allure historique. C'est déjà prêt à partir.

Pouvez vous me dire quand le transfert pourrait être fait ? Nous prendrons les arrangements pour le livraison de l'impression pour ramener le Saint-Jérôme.

Merci de me laisser savoir.

Simon Labrie  
Gestion des transports / Service des expositions  
Shipping Management / Exhibition Services  
Musée des beaux-arts de Montréal

[www.mbam.qc.ca](http://www.mbam.qc.ca)



## Kebbas, Nassima

---

**De:** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé:** 4 octobre 2016 10:39  
**À:** Danièle Archambault  
**Cc:** Benoît Légaré Giguère, Vincent; Lemire, Christian; 'Simon Labrie'; Tari, Katy  
**Objet:** RE: Saint-Jérôme : Communication de la valeur de l'oeuvre

Bonjour Mme Archambault,

J'espère que vous vous portez bien. Je désire vous informer que la date du jeudi 13 octobre a été retenue pour le transport des prêts accordés à votre institution par le Musée de la civilisation.

Afin de préparer ces départs, et c'est particulièrement important pour celui de l'œuvre Saint-Jérôme – 1780 (1984.1), nous aurons besoin de recevoir les preuves de couverture d'assurance préalablement au passage du camion.

Dès que vous recevrez la valeur d'évaluation de l'œuvre 1984.1, merci de bien vouloir nous la transmettre par écrit, ainsi nous pourrions mettre la *Convention de prêt temporaire* à jour et vous l'envoyer pour signature avant la collecte.

Je vous souhaite une excellente journée,

---

**De :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé :** 30 septembre 2016 14:52  
**À :** Danièle Archambault  
**Cc :** Benoît Légaré  
**Objet :** Saint-Jérôme : Communication de la valeur de l'oeuvre

Bonjour Mme Archambault,

Suite à notre discussion de ce matin, j'aimerais vous demander de me communiquer la valeur de l'œuvre par écrit. Vous me parliez d'une validation de la valeur la semaine prochaine, alors si vous souhaitez attendre un retour de la galerie à ce sujet, je peux attendre jusque-là.

Je vous remercie à l'avance,



**Veillez noter qu'à compter du 28 octobre, vous pourrez me joindre par téléphone au 418 643-2158, poste 217**

**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

MUSÉES DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, C.P. 155, succ. B, Québec (QC) G1K 7A6 Canada

mcq.org     



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉES](#)

## Kebbas, Nassima

---

**De:** Lemire, Christian  
**Envoyé:** 5 octobre 2016 13:15  
**À:** Giguère, Hélène; Bellemare, Roxanne  
**Objet:** TR: Rép. : Prêt de l'oeuvre Saint-Jérôme - 1780 : Proposition de dates de décrochage, d'emballage et de transport  
**Pièces jointes:** Photo 2 - Intérieur de la caisse.JPG; Trésors de Notre-Dame 1.JPG; Trésors de Notre-Dame 2.JPG; Trésors de Notre-Dame 3.JPG

Pour votre information...



**Christian Lemire** - T. 418 644-6324  
Technicien en administration  
Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

---

**De :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé :** 5 octobre 2016 12:23  
**À :** Linda Comeau; 'Simon Labrie'  
**Cc :** 'Benoît Légaré'; 'Sandra Gagne'; Giguère, Vincent; Lemire, Christian  
**Objet :** RE: Rép. : Prêt de l'oeuvre Saint-Jérôme - 1780 : Proposition de dates de décrochage, d'emballage et de transport

Bonjour Mme Comeau,

En fonction du courriel précédent, voici les nouvelles heures des collectes et livraisons de la semaine prochaine. Elles sont inscrites en rouges directement dans le courriel juste au bas. Dites-moi s'il y a des contraintes de votre côté.

Je joins également quelques images qui vous donneront un aperçu du volume de la caisse du Saint-Jérôme et du volume de ce qui doit être ramené à la réserve au départ de la basilique.

Cordialement

---

**De :** Hamel, Philippe-Antoine  
**Envoyé :** 4 octobre 2016 09:36  
**À :** Linda Comeau; 'Simon Labrie'  
**Cc :** 'Benoît Légaré'; 'Sandra Gagne'; Giguère, Vincent; Lemire, Christian  
**Objet :** RE: Rép. : Prêt de l'oeuvre Saint-Jérôme - 1780 : Proposition de dates de décrochage, d'emballage et de transport

Bonjour Mme Comeau,

Voici la séquence des transports dont nous aurons besoin pour cette journée.

- 1) ~~10h00~~ 9h00  
Centre national de conservation et d'études des collections (1725, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec)

- Récupération de la caisse de l'œuvre Saint-Jérôme;

~~2) 11h00~~ 9h30 - 10h00

Basilique-Cathédrale Notre-Dame-de-Québec (16, rue de Buade, Québec)

- Livraison de la caisse – La caisse ne peut entrer que par les deux grandes portes de l'édifice situées à l'avant et donnant sur le petit parc;
- Livraison de la copie de l'œuvre Saint-Jérôme – 1780;
- Collecte de l'œuvre Saint-Jérôme - 1780;
- Collecte des caisses d'artefacts (Les trésors de Notre-Dame) – Le nombre de caisses est à confirmer par M. Gignac, en copie sur ce message;

~~3) 15h00~~ 13h30

Centre national de conservation et d'études des collections

- Livraison des caisses d'artefacts (Les trésors de Notre-Dame);
- Collecte d'un autre prêt consenti au MBAM (Alligator).

~~4) 16h00~~ 14h30

- Retour vers le MBAM.

Nous rencontrerons M. Gignac, de la Fabrique Notre-Dame de Québec, demain pour finaliser l'organisation de ce décrochage. Si des éléments ou des heures changent, je vous en informe rapidement.

Cordialement,

---

**De :** Linda Comeau

**Envoyé :** 3 octobre 2016 15:50

**À :** 'Simon Labrie'; Hamel, Philippe-Antoine

**Cc :** 'Benoît Légaré'; 'Sandra Gagne'; Giguère, Vincent;

**Objet :** RE: Rép. : Prêt de l'oeuvre Saint-Jérôme - 1780 : Proposition de dates de décrochage, d'emballage et de transport

Bonjour ,

À la demande de Monsieur Simon Labrie, nous avons réservé la journée du 13 Octobre pour ces différents transports.

SVP nous faire parvenir les adresses, noms des personnes à contacter sur place ainsi que les numéros de téléphone.

J'aimerais aussi avoir une liste des divers colis que nous transporterons. Une arrivée vers 9 :30/10 :00 au premier rendez-vous est-elle bonne pour vous?

Au plaisir de vous lire. Merci et bonne fin de journée.

Meilleures salutations,

Linda Comeau

**De :** Simon Labrie

**Envoyé :** vendredi 30 septembre 2016 18:36

**À :** [philippe-antoine.hamel@mcq.org](mailto:philippe-antoine.hamel@mcq.org)

**Cc :** Benoît Légaré; Sandra Gagne; [Vincent.Giguere@mcq.org](mailto:Vincent.Giguere@mcq.org);

**Objet :** Rép. : Prêt de l'oeuvre Saint-Jérôme - 1780 : Proposition de dates de décrochage, d'emballage et de transport

Monsieur Hamel,

La date du 13 octobre nous irait. Je vais tout de suite aviser notre transporteur fine arts " Art Solution " de réserver cette journée pour nous .

Est-ce que vous pouvez nous dire à quelle heure le camion doit être à Québec ?

Merci

Simon Labrie

Gestion des transports / Service des expositions

Shipping Management / Exhibition Services

Musée des beaux-arts de Montréal

[www.mbam.qc.ca](http://www.mbam.qc.ca)



>>> "Hamel, Philippe-Antoine" <[Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org](mailto:Philippe-Antoine.Hamel@mcq.org)> 2016-09-30 12:40 >>>

Bonjour M. Labrie,

Conformément à l'échange entre M. Gignac et M. Légaré plus tôt cette semaine, je viens vers vous pour tenter de déterminer quelle date conviendrait le mieux à toutes les parties pour le décrochage de cette œuvre.

De notre côté, nous avons des possibilités pour les 13 et 14 octobre (jeudi et vendredi) et également dans le début de la semaine qui suit les 17, 18 et 19 octobre (lundi au mercredi). C'est évidemment une opération qui ne prendra pas plus d'une journée, mais avec plusieurs dates nous avons de bonnes chances d'en trouver une qui fasse l'unanimité.

M. Labrie, est-ce qu'une ou plusieurs de ces dates peuvent vous convenir?

M. Gignac, est-ce que de votre côté une ou plusieurs de ces dates fonctionnent?

J'en profite pour vous faire savoir que l'équipe de muséographie du MCQ rencontrera l'équipe de la Fabrique en cours de semaine prochaine pour discuter des détails de l'opération, vérifier les équipements nécessaires et revoir tout ce qui entoure le départ de l'œuvre.

Je vous informe également de la séquence des transports qui sera nécessaire lors de la journée du décrochage de l'œuvre :

- 1) Centre national de conservation et d'études des collections
  - Récupération de la caisse de l'œuvre Saint-Jérôme;
- 2) Basilique-Cathédrale Notre-Dame-de-Québec
  - Livraison de la caisse et collecte de l'œuvre Saint-Jérôme;
  - Collecte des caisses d'artefacts (Les trésors de Notre-Dame);
- 3) Centre national de conservation et d'études des collections
  - Livraison des caisses d'artefacts (Les trésors de Notre-Dame);
  - Collecte d'un autre prêt consenti au MBAM (Alligator).

J'attends vos commentaires et disponibilités concernant cette planification. Au plaisir de vous lire sous peu. N'hésitez pas si vous avez des questions.

Cordiales salutations,



**Veillez noter qu'à compter du 28 octobre, vous pourrez me joindre par téléphone au 418 643-2158, poste 217**

**Philippe-Antoine Hamel** - T. 418 644-3626

Conservateur et coordonnateur aux prêts et aux emprunts

Dir. des collections et des relations avec les musées québécois

MUSÉES DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, C.P. 155, succ. B, Québec (QC) G1K 7A6 Canada

mcq.org     



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉES](#)

## **Kebbas, Nassima**

---

**De:** Brown, Dany  
**Envoyé:** 24 juillet 2019 12:35  
**À:**  
**Cc:** La Roche, Stéphan; Hamel, Philippe-Antoine; Giguère, Vincent;  
**Objet:** Exhibition in Naples ( Saint Jérôme )

Dear Dr. Denunzio,

I was informed that the Gallerie di Palazzo Zevallos Stigliano is interested in borrowing the artwork by Jacques-Louis David, *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier* for an upcoming exhibition. I sincerely regret to inform you that it will not be possible for Musée de la civilisation to agree to this loan.

We are truly sorry that Musée de la civilisation can not participate to your upcoming exhibition which presents a valuable interest in terms of research and museology. The artwork is under the care of Musée de la civilisation as part of a larger deposit from Fabrique Notre-Dame de Québec. It is currently on display –and for a long term– at Musée des beaux-arts de Montréal as part of the permanent exhibition of the Michal and Renata Hornstein Pavilion for Peace. The artwork itself is also classified as heritage property in Québec. As discussions are not closed in regards to its entry in museum collections in Québec, Musée de la civilisation can not accept any loan abroad.

We wish you every success with your exhibition project and express our hope to have a new opportunity to collaborate with the Gallerie di Palazzo Zevallos Stiglianothe.

Yours, very truly,

Dany Brown  
Director  
Collections Department



**Dany Brown** - T. 418 643-2158, poste **210**  
Directeur  
Direction des collections

## RECOURS EN RÉVISION

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la Loi peut par ailleurs demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Une demande de révision doit être faite dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la Loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

L'article 137 de la Loi précise que la demande de révision doit être faite par écrit et qu'elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée.